VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 JUIN 1941 — NUMERO 7

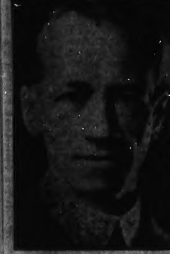
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — Directeur: Donatien Frémont — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE!

L'[illegible]horson devient ministre des [illegible]es nationaux de guerre

L'Hon. J. G. Gardiner demeure ministre de l'Agriculture. Carrière brillante du nouveau ministre.

OTTAWA—Le changement ministériel attendu depuis plusieurs semaines a été annoncé le mercredi 11 juin, à la Chambre des Communes par le très hon. M. King. Le premier ministre a déclaré que l'hon. J.-G. Gardiner a donné sa démission mercredi dernier comme ministre des services nationaux de guerre pour demeurer ministre de l'agriculture. M. J.-T. Thorson, député libéral de Selkirk, Man., a été nommé ministre des services nationaux de guerre. A l'avenir, l'hon. M. Gardiner consacrera tout son temps au ministère de l'agriculture. Le premier ministre a aussi déclaré que les divisions de la radio, du tourisme et du film national ont été transférées au ministère des services



nationaux de guerre dont le travail est par ce fait considérablement augmenté. C'est aussi ce même ministère qui s'occupe de l'information publique.

Biographie du nouveau ministre

L'hon. Joseph-T. Thorson, B.A., L.L.B., J.D., C.R., est né à Winnipeg le 15 mars 1889, de Stephen Thorson et de Sigridur Thorarinnsdattir, tous deux d'origine islandaise. Il a fait ses études au Manitoba et à l'Université d'Oxford. C'est un boursier Rhodes. M. Thorson est avocat et un vétéran de la grande guerre. Il a fait partie de plusieurs commissions importantes et, en 1938, était l'un des délégués du Canada à la Société des Nations à Genève. Il a été décoré de l'ordre royal du faucon par le gouvernement de l'Islande, le 17 juin 1939. Il fut élu pour la première fois à la Chambre des communes, pour Winnipeg-Sud-Centre, aux élections générales de 1926, défait en 1930, mais réélu en 1935, pour Selkirk, et réélu en 1940. Le 30 décembre 1916, M. Thorson a épousé Mlle Aileen-B. Scarth, fille de M. W.-F. Scarth, anciennement de Virden, Manitoba. De ce mariage sont nés trois enfants.

M. Thorson parle plusieurs langues

Le nouveau ministre parle plusieurs langues et est l'ancien doyen de la faculté de droit de l'Université du Manitoba. C'est l'hon. M. Thorson qui préside le comité des dépenses de guerre qui fut le sujet d'une discussion de plusieurs heures à la Chambre des communes.

Le premier ministre a annoncé que Son Excellence le gouverneur général approuve la nomination de M. Thorson et un arrêté ministériel a été voté à cet effet.

M. M.-J. Coldwell, chef du groupe de la C.C.F., fut le premier député de la gauche à offrir ses félicitations à l'hon. M. Thorson. Ce dernier était à son siège dès le début de la séance.

M. Thorson et M. Gardiner confrères à l'Université

A l'époque où M. Thorson suivait des cours au collège Manitoba, il connut celui auquel il succède aujourd'hui aux services nationaux de guerre, l'hon. James-G. Gardiner. Ce dernier fréquentait alors la même institution, mais était deux années en arrière de M. Thorson qui, à titre de président de l'équipe de débats du collège, ne tarda pas à reconnaître les aptitudes du jeune Gardiner comme orateur, et lui donna certains conseils qui lui permirent d'atteindre aux plus grands succès.

La nomination de M. Thorson porte à 19 le nombre des membres du cabinet.

M. Arthur Boutal est décédé

Le gérant de l'Imprimerie "La Liberté", de Saint-Boniface, est décédé à l'hôpital Saint-Boniface, lundi dernier 16 juin.

M. Arthur Boutal est décédé à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 54 ans, lundi dernier, le 16 juin. Une deuxième hémorragie cérébrale, survenue la veille au soir, l'emporta en quelques heures. M. Boutal était à l'hôpital depuis près d'un mois.

Né à Seyches, dans le département de Lot-et-Garonne, en France, il vint au Canada en 1904. Depuis cette date il demeura toujours au Canada sauf pendant les trois années qu'il passa dans le service actif, en France, lors de la grande guerre.

M. Boutal fut successivement gérant du "Soleil", du "Nouvelliste" et de l'imprimerie "La Liberté" à St-Boniface, poste qu'il occupait depuis près de vingt ans au moment de sa mort.

Un des fondateurs du Cercle Molière

M. Boutal fut un des fondateurs du Cercle Molière. Il dirigeait la section dramatique du Cercle depuis sa fondation. On connait les succès remportés par le Cercle Molière aux galas dramatiques du Dominion. Il obtint plus d'une fois le premier rang dans la section française.

M. Boutal était aussi membre de l'Alliance Française, de l'Union Nationale Française, de France Quand Même, du Cercle Ouvrier St-Joseph et de la Société St-Jean-Baptiste.

Il épousa Mlle Pauline Le Goff, de St-Boniface, à Angoulême, en France, en 1916.

M. Boutal n'a aucun membre de sa propre famille au Canada. Il laisse cependant, en France, du côté de sa mère, une tante et une cousine demeurant à Bergerac, et des cousins, du côté de son père.

Au Canada, M. Boutal laisse, en plus de son épouse et de Mme Louise Le Goff, mère de celle-ci, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Kennedy, de St-Boniface; M. et Mme Hubicki, de Détroit; M. et Mme Antoine Le Goff, de Vancouver; M. et Mme Marcel Le Goff, de Norwood, et Mlle Christiane Le Goff qui demeure avec sa mère à Norwood.

Les funérailles ont eu lieu ce



matin à la Cathédrale de St-Boniface. Le corps a été ensuite inhumé dans le cimetière de St-Boniface, dans le lot de la famille.

La nouvelle de la mort de M. Boutal aura été apprise avec douleur par ses nombreux amis. Ses talents d'artiste, son caractère aimable, ses nombreuses relations d'affaires lui ont acquis l'estime des Canadiens français de la province, qui perdent en lui un représentant distingué et méritant de la race française dans l'Ouest.

A la famille en deuil "La Liberté et le Patriote" offre ses respectueuses condoléances.

Lire plus loin:



Vendredi soir, le 13 juin, des milliers de personnes se sont rassemblées sur les vastes terrains près des édifices du Parlement, à Winnipeg, pour entendre le haut commissaire de la Grande-Bretagne au Canada, l'Hon. M. MacDonald. Cette démonstration avait pour but d'encourager la population à souscrire généreusement à l'Emprunt de la Victoire. On remarque à gauche, l'Hon. M. MacDonald qui appose sa signature aux autographes que lui présente la foule; au bas, à gauche, et au haut, à droite, la foule; au bas, à droite, le directeur du chant qui dirige la foule dans l'exécution des chansons populaires.

L'Hon. Malcolm Macdonald adresse la parole à plus de 60,000 personnes

Le Très Honorable Malcolm MacDonald a prononcé un discours important, vendredi dernier, devant une foule de plus de 60,000 personnes—réunies devant l'édifice du parlement—à l'occasion de la campagne pour l'Emprunt de la Victoire. Il a mis la population en garde contre les dangers qui nous menacent. "Hitler essaye actuellement d'obtenir des bases dans les colonies françaises d'Afrique, pour attaquer de là les continents américains. La guerre d'Europe deviendra sous peu la guerre de l'Amérique." Il a ajouté qu'en défendant l'Angleterre, nos troupes canadiennes défendent réellement la liberté du Canada.

Le haut-commissaire de la Grande-Bretagne a donné une vivante description des défenses organisées dans les villes de l'Angleterre. Il a rendu hommage à l'esprit de bravoure de la population anglaise, en particulier de la jeunesse.

"Continuons donc de travailler et de nous sacrifier; versons notre argent à l'Emprunt de la Victoire; le pays pourra alors produire en quantité suffisante les canons, les obus, les vaisseaux de guerre et les avions; donnons des hommes à l'armée.

Ce discours de l'Honorable MacDonald a été donné à l'occasion de la campagne pour l'Emprunt de la Victoire. M. E. Sellers présidait cette imposante réunion. Sur l'estrade, on pouvait remarquer: l'Hon. et Mme McWilliams, le Premier Ministre et Mme Bracken, Son Honneur le Maire et Mme John Queen, Son Honneur le Maire et Mme George MacLean, de St-Boniface, et plusieurs autres.

L'Honorable McWilliams, lieutenant-gouverneur, a présenté l'orateur.

Les discours ont été radiodiffusés dans la province. Quatre jeunes réfugiés d'Angleterre, résidant actuellement à Winnipeg, parlèrent à cette occasion.

Le Très Hon. M. MacDonald a aussi prononcé un intéressant discours au déjeuner du Canadian Club, que nous résumons brièvement.

"Si nous ne sommes pas prêts, a-t-il dit, à accepter le sacrifice suprême en fait des biens matériels, à abandonner le luxe et même à offrir notre vie, dans cette lutte contre le mal suscité, nous aurons mérité les maux que Hitler aura entraînés sur nous, si nous lui permettons de vaincre."

Au cours de son allocution qui fut radiodiffusée par un poste de Winnipeg, Sir Malcom a déclaré que cette guerre était le combat de la liberté contre la dictature, de la puissance du bien contre le dictateur nazi vouée à l'établissement du règne du Mal avec un M majuscule.

Mein Kampf

"Dans son ouvrage 'Mein Kampf', Hitler a rejeté publiquement toute sanction morale, a proposé le mensonge, la tromperie, l'hypocrisie et la trahison comme des instruments de politique internationale. Aussi si Hitler gagne la guerre, ce sera le triomphe de la mauvaise foi, de l'immoralité dans la conduite des affaires humaines. Hitler a menti afin de voler l'Autriche. Il mentit pour soulever les Sudètes. Il mentit encore pour s'emparer de la Tchécoslovaquie et violer la Pologne.

"Les chefs nazis ont fait entrer dans la tête des Allemands qu'ils appartenaient à une race supérieure appelée à dominer les races de l'univers. C'est l'exemple le plus formidable de duperie de tout un peuple dont l'histoire ait fait mention. Le peuple allemand y croit cependant et agit en conséquence partout où brille la croix gammée.

Notre sort

"Notre sort sera celui des Tchèques et des Polonais réduits à un tragique anonymat, si Hitler réussit à s'imposer au monde. Les agents nazis ont reçu autorisation entière d'exécuter des actes de cruauté et dans les camps de concentration des formes inhumaines de torture sont nées.

"Nous avons trop de pudeur quand il s'est agi de faire connaître les traitements brutaux que les Nazis font subir à des milliers et des milliers de gens qui ont tenté de s'opposer à leur régime de force aveugle. A mon avis, il serait préférable de savoir ce qui nous attendra, le jour où Hitler nous aura vaincus."

Parlant de l'effort du Canada contre le nazisme, Sir Malcolm MacDonald a déclaré que notre pays faisait après l'Angleterre la part la plus importante au monde pour travailler à la défaite d'Hitler.

Les deux Chambres ajournées au 3 nov.

Le Parlement s'est ajourné sur la fin de la journée, le samedi 14 juin, jusqu'au 3 novembre prochain. La troisième partie d'une session fédérale qui s'ouvrit le 7 novembre se trouve donc terminée. Cette partie de la session fut presque entièrement consacrée aux finances de guerre.

La Chambre des communes a voté les derniers crédits à 3 h. 17 de l'après-midi. Les députés ont siégé sans interruption depuis 11 heures dans la matinée et n'ont pas ajourné pour le lunch afin de hâter la levée des Chambres.

Le bill ordinaire des subsides fut adopté sans discussion et la sanction royale lui fut ensuite donnée au Sénat par Sir Lyman Duff, vice-gouverneur général. Ainsi les deux Chambres se trouvent maintenant ajournées pour l'été.

Régime de trois séances

Au cours des deux dernières semaines la Chambre a siégé matin, midi et soir afin de hâter l'ajournement. Il n'y avait qu'une poignée de députés aux Communes, lorsqu'on disposa des items qui restaient encore au feuilleton.

Cette session—la deuxième du 19ème Parlement depuis la Confédération—s'ouvrit le 7 novembre 1940, s'ajourna le 6 décembre au 17 février 1941, s'ajourna le 8 avril au 28 avril, et se trouve maintenant ajournée jusqu'au 3 novembre.

Si la guerre provoque aucune question d'urgence d'ici le 3 novembre, le gouvernement pourra toutefois rappeler députés et sénateurs à Ottawa à quelques jours d'avis. De plus, si le Congrès américain ratifie entre temps le traité de canalisation du Saint-Laurent, les Chambres seront convoquées immédiatement à Ottawa afin de donner la sanction officielle du Parlement canadien à ce pacte. On sait que le traité a été soumis au Congrès, mais qu'on ne l'a pas encore approuvé.

Les crédits adoptés samedi aux Communes couvraient trois départements: a) le travail; b) les pensions; c) les mines et ressources. Les subsides votés dans la seule journée de samedi se chiffrent à $80,000,000.

S. S. Pie XII à la Radio

A l'occasion du neuvième Congrès Eucharistique National à Saint-Paul et Minneapolis, le 26 juin, le Saint-Père parlera à la radio. Son discours sera émis du poste HVJ du Vatican et irradié sur le réseau "Columbia Broadcasting System". Le Pape parle ordinairement en italien, mais il y aura une traduction anglaise aussitôt après son discours.

MONTANA, Suisse — Guy de Pourtalès, romancier et biographe français qui remporta le grand prix de l'Académie française en 1937, est décédé à l'âge de 57 ans après une longue maladie. Il a écrit entre autres biographies de Liszt et de Chopin de même que traduit les oeuvres de Shakespeare.

Mgr Edward Jennings est sacré évêque-auxiliaire de Vancouver

S.E. Mgr Edward Q. Jennings, curé de la cathédrale St-Joseph d'Edmonton, depuis 1937, a été consacré évêque auxiliaire de Vancouver, le 11 juin dernier. Il avait été élu évêque titulaire de Sala, en Asie Mineure, le 25 mars.

L'archevêque de Vancouver, S.E. Mgr W. M. Duke, a présidé la cérémonie de la consécration, assisté de Mgr J. H. MacDonald, de Edmonton, et de Mgr J. C. McGuigan, de Toronto.

Parmi les membres du clergé qui étaient présents, on remarquait: leurs Excellences Nos Seigneurs Nelligan, de Pembroke, P. Monahan, de Régina, E. P. Carroll, de Calgary; M. M. Johnson, de Nelson, B.C.; B. Ladyka, de Winnipeg; ainsi que Mgr S. Gertken, de l'Abbaye Nullius de Munster, Sask., et Mgr T. Meier, de l'Abbaye Mount Angle, Oregon.

La mère du nouvel évêque, Mme E. Jennings, âgée de 84 ans, eut le bonheur d'assister à la cérémonie. Elle était accompagnée de ses quatre fils et deux filles. A l'exception de M. et Mme W. Jennings, de Calgary, tous les membres de la famille de Mgr Jennings sont de St-John, N.B.

Mgr Jennings est le troisième curé de la cathédrale d'Edmonton à être élevé à l'épiscopat; Mgr C. McGuigan, de Toronto, Mgr C. Nelligan, de Pembroke l'ont précédé.

Mgr Jennings partira pour Vancouver vers le 20 juin.

Consulats allemands fermés aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont ordonné la fermeture de tous les consulats allemands; ils ont aussi donné ordre à tous les Allemands attachés à ces consulats de quitter le pays.

Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé la nouvelle après qu'il eût remis une note à un personnage officiel de l'ambassade allemande.

Cet ordre exige aussi la fermeture de la bibliothèque de renseignements, du bureau de tourisme et de l'agence de nouvelles transocéanique, tous trois contrôlés par l'Allemagne, avant le 10 juillet.

Welles a déclaré que cette mesure n'est pas une rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne et n'affecte en rien le personnel diplomatique allemand à Washington.

Cette décision a été prise parce que les autorités consulaires allemandes et les autres agences nazies nommées se sont engagées dans des manoeuvres préjudiciables aux Etats-Unis. "Il est arrivé à la connaissance du gouvernement, dit la note de Welles, que les activités de ces agences étaient tout à fait en dehors du domaine de leurs fonctions légitimes, rendant la présence de ces agences nuisible au pays."

L'un des Allemands le plus en vue qui sera obligé de laisser les Etats-Unis, est Fritz Wiedemann, ami intime de Hitler et consul à San Francisco.

Welles a dit que la fermeture de ces agences et de ces consulats était à l'étude depuis quelque temps déjà, et qu'elle n'avait aucune relation avec le récent torpillage du "Robin Moor", dont les survivants assurent avoir été la victime d'un sous-marin allemand.

McNaughton demande des volontaires pour l'armée

Le Général A. G. L. McNaughton, commandant des armées canadiennes outre-mer, a fait un appel aux jeunes gens des Dominions, le lundi 16 juin, les pressant de s'enrôler dans l'armée active.

"Avec notre système d'enrôlement volontaire, a-t-il dit dans son message aux Canadiens, chaque individu a une grave responsabilité. Acceptez cette responsabilité, et enrôlez-vous maintenant."

Le Général McNaughton a dit combien l'élément mécanique est devenu important dans l'armée actuelle; aussi, à cause du système même de l'éducation au Canada, les jeunes canadiens sont-ils particulièrement préparés et aptes au service militaire. Il ajouta que tous les genres de talents pouvaient être employés avec profit dans l'armée impériale.

Washington accuse Vichy de combattre pour l'Allemagne

M. Cordell Hull déplore que l'armée résiste aux armées alliées.—Il accuse M. Darlan et M. Laval de trahison.

WASHINGTON—Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Cordell Hull a publié un long mémoire dans lequel il déplore que l'armée française de Syrie résiste aux armées alliées. Il a accusé le ministère de Vichy de combattre pour l'Allemagne et de subir l'influence du groupe Darlan et Laval. Selon M. Hull, l'attitude du régime actuel de Vichy est un sujet de désillusion et de tristesse profonde. Il a accusé l'amiral Darlan et M. P. Laval "d'avoir tramé de livrer la France politique, économique, sociale et militaire" à Hitler.

La déclaration de M. Hull est la plus dure qu'ait encore publiée un ministre américain contre la politique de Vichy. Elle pose encore plus nettement que les précédentes la question de la rupture des relations entre les Etats-Unis et le gouvernement de Vichy, et celle de la reconnaissance du comité de Gaulle.

Texte de la déclaration de M. Hull

"Du point de vue du peuple français, et d'autres qui aiment la liberté, qui en jouissent, l'attitude du gouvernement actuel de Vichy est un sujet de désillusion, de tristesse profonde. Le complot original du groupe Darlan-Laval en vue de livrer la France politique, économique, sociale et militaire à Hitler semble avoir été mis à jour par une série de déclarations des autorités françaises, surtout celles de MM. Laval et Darlan.

L'armistice franco-allemand

"Lorsque récemment l'Allemagne voulut se servir de la Syrie pour attaquer les armées britanniques de l'Irak, la France ne formula aucune objection, opposa encore moins de résistance, à cette action, bien que les dispositions de l'armistice franco-allemand ne stipulassent pas que la France tolérât que le territoire en sa possession, hors la zone d'occupation, servît de base aux opérations de l'armée allemande, et que le maréchal Pétain déclarât voici quelques semaines encore qu'il ne tolérerait pas pareil usage.

"L'emploi de la Syrie constitue une partie indispensable du plan général de Hitler pour l'invasion de l'Irak, de l'Egypte, de la région du canal de Suez, et de l'Afrique.

L'Allemagne utilise la Syrie

"Lorsque les autorités françaises de Syrie, sur l'ordre du gouvernement de Vichy, ne tentèrent aucun effort pour empêcher l'usage de la Syrie par les Allemands comme base militaire, lorsqu'elles tolérèrent même l'envoi de matériel de guerre de fabrication française aux Allemands pour servir contre l'ancienne alliée de la France, elles permirent à l'Allemagne d'étendre le théâtre de la guerre à un territoire sous mandat français. Afin de résister à cette extension de l'agression allemande, les armées britanniques du Proche-Orient pénétrèrent en Syrie dans le but d'empêcher des actes allemands que les Français, sous la direction du gouvernement de Vichy, permettaient, s'ils ne les favorisaient pas. Pourtant les autorités françaises de Syrie ont jugé nécessaire de s'opposer âprement à cet effort britannique pour empêcher que la Syrie ne serve de base allemande.

Le conflit entre Français

"Ces faits prouvent sans erreur possible que l'effort militaire allemand utilise la France et que l'initiative allemande de Syrie entraine un conflit non seulement entre la France et la Grande-Bretagne, mais entre Français. Il semble que l'Allemagne ait persuadé au gouvernement de Vichy de combattre pour elle dans la région syrienne de l'offensive générale allemande.

(Suite à la deuxième page)

M. R. B. Bennett devient vicomte; M. Massey, membre du conseil privé

LONDRES.—Le très honorable R. B. Bennett a été créé vicomte le jour de la fête du Roi, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Ce titre qui est décerné à l'ancien premier ministre canadien est le plus élevé de la liste civile publiée aujourd'hui.

L'hon. Vincent Massey, haut-commissaire canadien au Royaume-Uni, a été nommé au conseil privé.

M. Bennett occupera un siège à la Chambre des Lords; c'est donc à dire qu'il revient dans la vie politique qu'il avait abandonnée en 1938 pour élire domicile en Angleterre.

On s'attendait à ce qu'il obtienne cet honneur depuis son arrivée en Angleterre. Il était squire du domaine Juniper Hill, Surrey.

Bien qu'il n'ait pas été aussi en évidence que lorsqu'il était chef du parti conservateur du Canada, M. Bennett a adressé plusieurs fois la parole en Angleterre et a joué un rôle important au ministère de la production aéronautique.

A la chambre des Lords, il se retrouvera avec un autre pilier de l'Empire, Lord Beaverbrook, un de ses collègues dans le domaine des affaires au Canada et jusqu'à ces derniers temps son chef au



ministère de la production aéronautique.

Plusieurs hommes d'état canadiens ont déjà reçu le titre de baron, mais c'est la première fois qu'un ancien premier ministre du Canada est élevé à la pairie.

M. Massey est le deuxième Canadien à être nommé au Conseil privé ces derniers mois. L'autre est M. Arthur Purvis, président du conseil d'approvisionnement nord-américain. Cet honneur donne droit à son détenteur d'être appelé "très honorable."

Lois antisémitiques en France

VICHY — Le gouvernement français a annoncé une série de lois anti-juives devant être "coordonnées aux mesures d'Adolf Hitler" à la suite de la découverte d'un vaste complot sémitique visant à empêcher le relèvement de la France et à saper les bases de la collaboration franco-allemande.

La Sûreté nationale a déjà arrêté et interné au moins 12,000 Juifs français, et des milliers d'autres en France non occupée ont été confinés à "une résidence fixe" pour avoir joué un rôle dans ce complot.

Xavier Vallat, commissaire français aux Affaires juives, a annoncé que les nouvelles lois antisémitiques s'appliqueront aux zones occupée et non occupée de la France et qu'elles seront suivies d'autres lois s'appliquant à l'Afrique du Nord.

Ces lois chassent les Juifs de plusieurs professions où ils pourraient faire jouer leur influence au détriment de la population, des organisations financières, et de restreindre leur participation à l'enseignement.

Les sociétés financières, commerciales et industrielles, dans lesquelles les Juifs détenaient des capitaux seront confisquées et cédées à des administrateurs français qui liquideront les affaires juives comme cela s'est produit à Paris ces deux derniers mois.

Le recensement des Juifs en France sera entrepris immédiatement.

La Sûreté Nationale dit qu'elle a mis à jour un vaste complot juif destiné à empêcher le gouvernement de Pétain de poursuivre ses efforts pour relever la France et de collaborer avec l'Allemagne.

Berlin.—Une porte-parole a déclaré "injustifiée" l'immobilisation de fonds allemands et italiens aux Etats-Unis au ministère des affaires étrangères.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 11 juin

Les forces alliées auraient atteint, aujourd'hui, Kiswe, à dix milles au sud de Damas, en dépit d'une résistance croissante sur les trois fronts de la Syrie.

Les Français prétendent aujourd'hui que leurs forces navales ont fortement endommagé deux contre-torpilleurs anglais au large de Saïda.

M. de Valera refuse la permission aux Etats-Unis d'utiliser les ports et aéroports d'Irlande comme point d'arrêt pour le transport des approvisionnements de guerre en Angleterre.

Des avions anglais ont bombardé la nuit dernière le port de Brest, où un croiseur de la classe du "Hipper", que l'on croit être le "Prinz-Eugen" s'est réfugié avec les cuirassés "Scharnhorst" et "Gneisenau."

Un autre contingent d'aviateurs canadiens est arrivé en Angleterre.

Le haut commandement rapporte aujourd'hui un assaut aérien effectif sur les dépôts anglais d'essence et les facilités du port de Haïfa, en Palestine.

Jeudi 12 juin

La rumeur à Londres veut que l'Allemagne masse des troupes, de l'artillerie et des avions à Cracovie, en Pologne occupée, et en Roumanie, afin d'obtenir de grandes concessions de la Russie.

Les colonnes motorisées des forces alliées s'avancent rapidement sur Alep, mais l'avance sur Beyrout et Damas est retardée.

L'agence de nouvelles Reuter rapporte que le port d'Assab, sur la Mer Rouge, est tombé aux mains des britanniques.

De Washington on annonce que 10 cargos américains seront cédés à l'Angleterre.

Des avions nazis ont laissé tomber des feuillets aussi bien que des bombes sur l'Angleterre, durant la nuit.

Le maréchal Pétain a déclaré dans un message aux officiers qui combattent dans le levant: "Je suis avec émotion les lourds combats que vous livrez pour la défense des territoires dont le gouvernement vous a livré la défense. Le pays tout entier et moi-même vous envoyons nos souhaits d'heureux accomplissement de vos devoirs."

Vendredi 13 juin

Les Etats-Unis protesteront vigoureusement à Berlin contre le torpilage du "Robin Moor".

Les forces britanniques et françaises libres sont aux portes de Beyrout et de Damas.

Le ministère de la sécurité publique de Londres annonce que les raids nazis en Grande-Bretagne durant mai ont causé 5,394 morts et que 5,181 personnes ont été blessées.

Les soldats canadiens actuellement en service outre-mer combattront désormais sur tous les théâtres de guerre. Le haut-commandement britannique décidera en dernier ressort de l'affectation de nos troupes.

L'aviation royale britannique a effectué la nuit dernière le plus lourd raid de la guerre sur la vallée industrielle de la Rhur.

Samedi 14 juin

Les troupes françaises se sont retirées de la ville de Kissoue et ont retraité vers Damas.

Le gouvernement de Vichy annonce de nouveau qu'il y a des troupes alliées qui combattent dans le secteur de Merjayon en Syrie.

Les avions de la "Royal Air Force" ont attaqué les villes industrielles de la Rhur pour la troisième fois.

Dimanche 15 juin

Les troupes anglaises et françaises libres ont capturé les principaux points de défense des deux capitales du Levant, se rendant à cinq milles de Damas et à douze milles de Beyrout.

Les bombardements effectués par l'aviation anglaise dans la région industrielle de la Rhur, ont causé des dommages considérables dans les villes de Cologne et Hanovre.

Lundi 16 juin

Des dépêches alliées du Moyen-Orient annoncent que les troupes britanniques et françaises libres sont à cinq milles de Damas et à douze milles de Beyrout.

Le commandement italien annonce aujourd'hui qu'une bataille se livre sur le front de Salloum, à la frontière égypto-libyenne, où les forces anglaises ont lancé hier une offensive.

La R.A.F. a attaqué l'ouest de l'Allemagne la nuit dernière pour la cinquième fois consécutive, causant de grands dommages à des objectifs industriels importants.

Les relations entre l'Allemagne et le Russie deviennent de plus en plus tendues. Des milliers de soldats allemands sont placés sur la frontière russe.

L'équipage du "Robin Moor" est sain et sauf.

Les forces britanniques dans le nord de l'Afrique ont traversé des frontières égyptiennes et ont pénétré en Libye.

Mardi 17 juin

Les troupes impériales anglaises ont fait une avance considérable dans le desert lybien, vers leur objectif, Tobruk, 70 milles à l'ouest de la frontière égyptienne. Les lignes allemandes et italiennes ont dû se replier devant l'offensive de nos troupes.

L'aviation anglaise a de nouveau attaqué les villes de la Rhur: Dusseldorf, Cologne et Duisberg ont surtout souffert des bombardements. Les ports d'invasion, Boulogne et Dunkerque, ont aussi été bombardés par la R.A.F.

Les relations entre les Etats-Unis et les pouvoirs de l'Axe, sont de plus en plus tendues. Toutefois, la nouvelle de la fermeture des agences allemandes aux Etats-Unis a été apparemment reçues avec calme, à Berlin.



Croquis de chefs

Le brigadier-général E. de B. Panet

Le brigadier-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., Légion militaire, commandant du district militaire numéro 4 (Montréal).



En 1759, un Panet combattait dans les rangs de l'armée de Montcalm qui fut finalement battue—après l'une des plus belles luttes livrées sur ce continent—par l'armée de Wolfe. Depuis lors les Panet—une des familles les plus illustres de notre histoire politique et militaire—ont toujours servi loyalement la Couronne britannique. Débutant jeunes au service de Sa Majesté, ils ont combattu non seulement au Canada et outre-mer, mais ils ont, selon la phrase de Kipling, "porté le fardeau de l'homme blanc" aux confins les plus reculés d'un vaste empire. Cette génération de Panet compte maintenant un major-général, deux brigadiers-généraux et trois colonels.

Le père du brigadier-général E. de Panet, le colonel l'hon. Charles-Eugène Panet, fut un grand innovateur dans le domaine militaire. Après avoir été commandant du 9e régiment de Québec, il fut appelé au Sénat et devint subséquemment sous-ministre de la Défense nationale.

Le premier, Alphonse-Eugène, est maintenant le brigadier-général A.-E. Panet, C.B., C.M.G., D.S.O., âgé de 73 ans, en retraite à sa demeure de Barton, dans le Berkshire, en Angleterre, après une brillante carrière aux Indes et en Europe, durant la Grande Guerre.

Le deuxième, Henri-Alexandre, est maintenant le major-général H.-A. Panet, C.B., C.M.G., D.S.O., âgé de 72 ans, qui demeure à Ottawa. Il prit sa retraite en 1930, après avoir servi au Canada, en Afrique du Sud et en France.

Le troisième, Edouard de Bellefeuille, est maintenant le brigadier-général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., Légion d'Honneur à titre militaire commandant du district militaire no 4 (Montréal).

Diplômé du Collège militaire royal en 1902, le brigadier-général Panet servit d'abord dans l'artillerie, suivit ensuite des cours pendant deux ans à l'école d'état-major en Angleterre, et revint au Canada pour retourner en Grande-Bretagne à peine neuf mois plus tard avec l'état-major du premier contingent canadien de la Grande Guerre.

Ses états de service à l'état-major de plusieurs divisions puis du corps d'armée canadien, lui méritèrent d'être cité cinq fois dans les dépêches et de recevoir, entre autres décorations, les suivantes: commandant de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (C.M.G.); Ordre du Service distingué (D.S.O) et Légion d'Honneur. En février 1919, il fut promu brigadier-général dans l'état major d'administration. Ce grade de brigadier-général existait alors. Maintenant les généraux de brigade s'appellent tout simplement brigadiers.

Quittant l'armée permanente à son retour au Canada après la guerre, le général Panet est nommé en 1921, chef de la police de la Régie des alcools de la province de Québec. En 1925 il devient chef de la police du Pacifique Canadien, poste qu'il occupe jusqu'en 1934, alors qu'il est prêté par le chemin de fer à la Ville de Montréal pour prendre la direction de la Commission du chômage. En mars 1937, il retourne au Pacifique Canadien pour y rester jusqu'au début de la présente guerre.

Dès le début des hostilités, il reprend l'uniforme et devient directeur de l'internement au Canada. En octobre 1940, il succède au commandant du district militaire no 4, au brigadier J.-U.-P. Archambault, D.S.O., M.C., nommé commandant de la 8e brigade, 3e division canadienne.

Edouard de Bellefeuille (appelé ainsi d'après le nom de sa mère) était le troisième frère Panet dans la milice. Voici brièvement la carrière des trois autres. C.-L. Panet, un colonel honoraire, maintenant à sa retraite, fut secrétaire de la Défense nationale durant la dernière guerre. Son fils, un gradué de Kingston également, est actuellement en Angleterre comme major dans l'artillerie canadienne. Deux autres frères du général se taillèrent une carrière dans le Corps des magasins militaires et devinrent tous deux colonels: A. de L. Panet, qui fut directeur, pendant plusieurs années de l'arsenal fédéral de Québec et dont le fils est un major des Cameron Highlanders d'Ottawa; et A.-H. Panet, qui demeure maintenant à Victoria. L'histoire des six frères Panet montre bien qu'il y a de la place dans l'armée—et de la place au sommet—même pour les familles nombreuses.

Première escadrille canadienne sous le commandement d'un aviateur de la Saskatchewan

LONDRES — On annonce la formation de la première escadrille canadienne de bombardiers de la "Royal Air Force" sous le commandement de l'officier P.-A. Gilchrist, D.F.C., de Fort Pelly, Saskatchewan.

Cette escadrille, qui combattra avec les autres unités du commandement des bombardiers, est manoeuvrée par des membres canadiens de la "Royal Air Force" et des aviateurs du Corps d'aviation royal canadien entraînés en vertu du plan impérial.

Un tribunal anglais absout le roi Léopold

LONDRES—Le roi Léopold de Belgique a été absout par un tribunal britannique de l'accusation de trahison et de lâcheté portée contre lui, à la suite de la reddition de l'armée belge au cours de la bataille des Flandres.

Ce jugement a été rendu à l'issue d'un procès pour libelle intenté par l'amiral sir Roger Keyes contre le "Daily Mirror". Ce journal avait sévèrement critiqué l'amiral pour avoir dit que le roi Léopold était un très brave soldat et pour avoir suggéré que le jugement sur la conduite du roi fût suspendu jusqu'à ce que les faits fussent connus. L'amiral, qui avait agi comme officier de liaison entre le roi Léopold et l'armée britannique, poursuivit le journal en libelle, de sorte que le tribunal dût étudier les circonstances de la reddition de l'armée belge pour rendre jugement.

La Cour du Banc du Roi prit connaissance des comptes rendus officiels de la bataille des Flandres. A la suite de cette étude, le tribunal se déclara convaincu que la décision du roi Léopold avait été inévitable et que toutes les mesures avaient été prises pour en aviser préalablement les états-majors alliés. Malheureusement, les communications avec l'armée britannique étaient alors rompues. Plusieurs messages furent envoyés par sans-fil, mais ils ne parvinrent pas jusqu'au commandant-en-chef.

Le "Daily Mirror" fait des excuses et paye des dommages à sir Roger Keyes.

Washington accuse Vichy

(Suite de la première page)

"Outre la situation en Syrie, si l'on considère les aspects généraux de la collaboration franco-allemande, les déclarations de l'élément Darlan-Laval prouvent qu'on attend du peuple de France non seulement qu'il renonce pour toujours et sans conditions à être fidèle à toutes les traditions, les institutions, les libertés, à tous les biens, à la culture de la France, au mode de vie profond qui a fait la grandeur de la France, mais même qu'il cède ses fidélités, tous ses espoirs d'avenir, à Hitler, dans l'espoir d'obtenir les bonnes grâces de ce dernier.

"L'adoption générale de l'hitlérisme ferait reculer le monde de 5 à 10 siècles.

La déclaration de Darlan

"Dans sa déclaration du 10 juin, l'amiral Darlan, vice-président du conseil, exhortait le peuple français à surmonter ses illusions, à consentir des sacrifices, et donnait à entendre que la France serait entièrement détruite, à moins que le peuple français ne se résolût à une action révolutionnaire sans précédent.

La reconnaissance des nazis!

"Si donc on ne peut compter que Hitler, comme le donne à entendre la déclaration de Darlan, observera ces lois et ces règles dans le traitement du vaincu, combien moins devra-t-on compter qu'il témoignera de la moindre considération à cet égard indispensable, au cas où les peuples conquis se prosterneront devant lui et lui accorderont toute faculté de disposer comme il l'entendra de leurs vies, de leurs libertés, de tout leur bien-être à venir."

Réponse de M. Gaston Henry-Haye

M. Gaston Henry-Haye, ambassadeur de France à Washington, après avoir lu le texte de M. Hull, a répété aux journalistes que l'axe n'avait pas d'armée en Syrie. "D'après les communiqués officiels de l'armée britannique qui a envahi la Syrie et le Liban, il semble clair qu'elle n'a rencontré aucune armée de terre, de mer ou d'air appartenant aux armées de l'axe. En outre, le gouvernement français a confirmé à plusieurs reprises que notre armée n'avait pour but que d'assurer la défense des territoires placés sous la protection française". M. Henry-Haye a exprimé "sa surprise et sa déception devant la nouvelle interprétation" de M. Hull.



Le 17 avril eut lieu le tournoi de bridge pour tout le Canada. Messieurs Albert et Adrien Mousseau, deux frères, de St-Boniface, se sont classés premiers.

La Fête-Dieu a été célébrée à St-Boniface, dimanche dernier, avec tout l'éclat accoutumé. Voici quelques photographies prises durant la procession: en haut, à gauche, la Congrégation des Enfants de Marie; à droite, quelques membres du clergé précédant le Très Saint-Sacrement; en bas, à gauche, les enfants de choeur qui étaient à la tête de la procession, suivis des Croisées; à droite, le groupe des premières communiantes.

La campagne de "La Liberté et le Patriote" à Winnipeg

D'après les nouvelles reçues de nos solliciteurs et solliciteuses, notre campagne en faveur du journal a déjà produit de bons résultats.

Nous renouvelons à nos amis de Winnipeg la suggestion que nous leur faisions la semaine dernière: Aidez l'oeuvre du journal français en trouvant, chacun et chacune, *un nouvel abonné.*

LA DIRECTION.

L'abus meurtrier de l'avion n'avait pas été prévu par Wright

CINCINNATI—Orville Wright, l'homme responsable du développement de l'aviation moderne dans le monde, est attristé de l'usage des avions comme engin de guerre. En compagnie de son frère, Wilbur, aujourd'hui décédé, Orville Wright fit une première envolée à Kittyhawk, Caroline du Nord, en 1903.

Parlant au cours de la cérémonie de dédicace de la nouvelle usine de Lockland, M. Wright a dit ceci: "Je pense que nous ne savions pas ce que nous faisions, lorsque nous avons construit notre premier avion. Nous n'avons envisagé l'avion comme un engin de guerre, tout en sachant qu'il y aurait de l'abus un jour ou l'autre. Ceci a toujours été ma réponse à ceux qui me demandaient si j'aurais continué mes premières expériences, si j'avais été capable de prévoir la terrible destruction que l'avion pourrait amener au cours d'une guerre."

Un ouvrier accuse le gouvernment Anglais

LONDRES—Jack Tanner, président de l'Algamated Engineering Union, a accusé le gouvernement de "manque de direction, d'inefficacité et d'incompétence dans la production de munitions et autres sphères."

"Bien qu'il se vante d'être un gouvernement national, M. Tanner affirma à la réunion du comité national, la vérité indéniable, c'est qu'il est le gouvernement des patrons et des banquiers."

"Je ne connais pas un seul cas où un travailleur soit devenu responsable d'un service. . .

"La retraite de Crète, dit-il plus loin, fut plus qu'une erreur militaire. Cette retraite fut causée par la maladministration de l'industrie ici même.

"En qualité de membres de la classe ouvrière, nous avons le droit d'exiger la garantie que nos efforts pour assurer une production maxima ne seront pas entravés par un groupe d'incompétents. . .

'Le gouvernement envoie des hommes sur les champs de bataille mais ceux-ci ne sont pas adéquatement aidés parce que le gouvernement permet le gaspillage des ressources et des énergies de la nation."

Cette union compte environ 500,000 membres.

Décès

On annonce la mort des Révérends Pères Oblats suivants:

R. P. Antonin Dourat, Ceylan.

R. P. Charles Stoneber, St-Gerlack.

R. P. Eugène Klacylé, Afrique du Sud.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

La loi des Indiens modifiée

OTTAWA.—Un bill modifiant la loi des Indiens dans le but d'empêcher que l'on exploite les Sauvages dans le commerce des fourrures a été approuvé, au comité sénatorial des banques et du commerce. M. C.-W. Jackson, adjoint de l'exécutif au ministère des mines et des ressources, dit que cette legislation aurait dû être passée il y a dix ans.

Puis lorsque le comité passa à l'étude du bill sur les droits de succession, l'hon. Arthur Meighen, leader conservateur, s'éleva contre le fait que le ministre des finances semblait vouloir imposer des amendes trop sévères dans les cas d'infraction.

Le comité continuera aujourd'hui l'étude de ce dernier bill.

Pas de distinction de race dans les usines de guerre

WASHINGTON.—Le président Roosevelt a donné ordre à la direction du bureau de production de voir à ce que les industries de la défense utilisent entièrement le capital humain, sans distinction de race, de religion et d'origine nationale.

Dans un mémoire adressé à William Knudson et à Sydney Hillman, directeurs du bureau de production, le président a déclaré qu'il avait reçu plusieurs plaintes disant que les nègres ayant qualité pour travailler et d'autres avaient été refusés sous des prétextes ne se rapportant nullement à l'efficacité et à la production.

"Cette situation, dit-il, est une question de grave importance nationale et des mesures immédiates doivent être prises pour y rémédier de façon efficace."

Le président dit avoir appris que ce traitement de défaveur contre les ouvriers nègres était national et que d'autres groupes minoritaires au point de vue de la race, de la nation et de la religion en avaient subi les effets en plusieurs localités.

"Pendant qu'il y a, dit-il, des troubles ouvriers en plusieurs régions, il est impératif que, dans l'état d'urgence actuelle, nous réglions efficacement et promptement cette question."

Le président exprima l'espoir que le bureau de direction de la production prendra "des mesures immédiates pour faciliter l'entière utilisation de notre capital humain producteur."

UN APPEL LANCE PAR LE MINISTRE LE L'AIR

LONDRES.—Le ministère de l'air a lancé un appel pour obtenir "plusieurs certaines" de volontaires dont on a immédiatement besoin pour défendre les nouveaux postes de la Royal Air Force, aérodromes et autres établissements maintenant érigés dans toutes les régions du pays.

Ces hommes seront entraînés au maniement des canons légers anti-avions, de la mitrailleuse et du fusil.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous, quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions, quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais."

—Pie XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces, nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Doomed Caravan	I
Meet John Doe	II
Wagons Roll at Night	II
A Shot in the Dark	II
Dark Streets of Cairo	II
Tobacco Road	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Le concours intercollégial de vacances

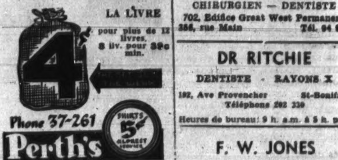
Des milliers de dépliants "Vacances '41" ont été lancés dans les maisons d'enseignement, pour entraîner la masse étudiante dans le grand concours d'éducation nationale.

L'enthousiasme avec lequel on accueille partout ce concours de formation nationale, en ces jours pleins d'inquiétude, manifeste clairement la détermination de la jeunesse canadienne-française; mieux connaître sa petite patrie pour s'y cramponner davantage et la mieux défendre contre tout empiètement.

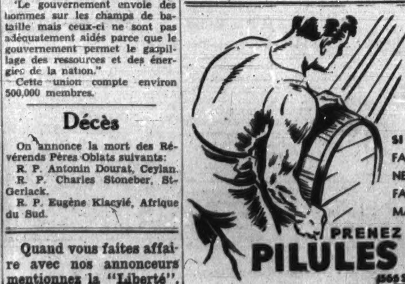
Avant de partir en vacances, que chaque étudiant et étudiante se procure un exemplaire "Vacances '41", et que chacun se définisse un plan d'action selon ses aptitudes, ses goûts: photographie, route, petite histoire, enquêtes, sciences et arts.

"Vacances '41" se vend 5 sous. On peut encore s'en procurer des exemplaires au secrétariat du Concours de Vacances, 840, rue Cherrier, Montréal.

A cette même adresse, on sera heureux de répondre à toute demande de renseignements ou de précisions au sujet du Concours.



Servez-vous des "Petites Annonces". C'est un excellent médium.



La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 317.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXIX — Numéro 7

Une leçon de patriotisme

L'affaire Lavoie et ses conséquences

Nos lecteurs se souviennent que notre journal a publié, dans le numéro du 21 mai, le récit de l'affaire Lavoie. Voici les grandes lignes de cette histoire émouvante.

M. Alexandre Lavoie, résidant dans la paroisse de Legal, Alta, ainsi que son épouse, ses deux fils et sa fille, refusèrent de s'enregistrer pendant la période légale, au mois d'août 1940, parce que les officiers ne voulurent pas leur fournir un questionnaire rédigé en français. La famille Lavoie se présenta alors à un autre bureau afin d'obtenir des formules françaises. Mais là encore, même insuccès: aucune formule française. Un constable vint alors voir la famille Lavoie et l'avisa de se rendre à Legal où il serait probablement facile d'obtenir les formules désirées. M. Lavoie obéit et se rendit à Legal, mais aucune formule française n'était disponible. Le constable fit une nouvelle visite à la famille dans les mois de novembre et de décembre 1940; à chaque occasion il rappela aux membres de la famille l'obligation de se conformer à la loi, à défaut de quoi des procédures criminelles seraient intentées contre eux.

Le 3 janvier, la police, qui avait menacé les Lavoie de poursuites judiciaires, leur donna un dernier avis, en ajoutant qu'ils trouveraient des formules françaises à Vimy, à neuf milles environ de leur résidence. Le lendemain, les cinq membres de la famille s'enregistraient en français dans le bureau du maître de poste de Vimy; mais à leur retour, on leur présenta cinq actions en cour de police.

Il est à remarquer que chaque membre de la famille Lavoie était passible de $1,540 d'amende, en plus des frais, ce qui faisait un montant total de $7,700. La clause 20 (I) des Règlements de l'Enregistrement National de 1940 prévoit l'imposition d'une amende de $200 pour l'infraction de cette clause, ainsi que la somme de $10 pour chaque journée de retard.

Le premier procès eut lieu à Westlock, le 13 janvier, devant le magistrat de police, mais la cause fut remise au 3 février afin de permettre au magistrat d'étudier la question du bilinguisme soulevée par M. Lionel Tellier, avocat de la famille Lavoie. Le 3 février, le magistrat rendit son jugement et déclara les cinq membres de la famille Lavoie coupables.

Ils en appelèrent à Edmonton. Le 29 avril 1941, un nouveau procès eut lieu devant M. le juge Lucien Dubuc, un des juges de la cour du district d'Edmonton. Le jugement du magistrat de police fut renversé et chaque membre de la famille Lavoie acquitté.

Si nous avons lieu de nous réjouir de la leçon de patriotisme intelligent donnée par la famille Lavoie, nous ne pouvons que déplorer que de semblables injustices se produisent dans des services, qui, en raison même de la constitution du pays, doivent être bilingues.

La solution aux difficultés de cette nature est pourtant facile: si le Fédéral faisait imprimer des formules bilingues, tous les citoyens, de langue française ou anglaise, seraient satisfaits. Mais on persiste dans les services administratifs à vouloir envoyer dans les régions mixtes des formules anglaises et des formules françaises. Il peut arriver qu'il n'y ait pas suffisamment de l'une ou de l'autre de ces formules; d'où mécontentements et critiques. Il est curieux de noter cependant que ce sont toujours les Canadiens de langue française qui n'obtiennent pas justice. Le cas de la famille Lavoie n'est pas unique: nombre de villages qui comptent une forte population française n'ont reçu, l'année dernière, que des formules anglaises.

Cette situation anormale dont nous sommes les victimes, disparaîtrait rapidement si tous les nôtres suivaient l'exemple de M. Lavoie. Aussi, afin de hâter le redressement que tous souhaitent dans l'administration des services fédéraux, nous donnons à nos lecteurs quelques directives d'ordre pratique.

Tout d'abord, que les nôtres s'adressent **toujours** en français lorsqu'ils correspondent avec les divers services fédéraux, que ceux-ci soient localisés à Ottawa ou dans les provinces. En passant, il est à remarquer que les fermes expérimentales relèvent du Ministère fédéral de l'Agriculture, et que par conséquent, leurs services doivent être bilingues. Combien de nos fermiers songent à écrire en français à ces fermes? De plus, tous les renseignements concernant les douanes, la radio, le commerce, **peuvent** et **doivent** être demandés en français. Que l'on exige de plus une réponse en français. D'aucuns s'imaginent qu'ils obtiendront plus facilement ce qu'ils demandent en anglais; ils se trompent grandement.

Nous attribuons habituellement à la négligence ou à la malveillance de nos gouvernants les nombreux accrocs faits au bilinguisme. A notre avis, ils ne sont pas les seuls responsables: l'apathie et la nonchalance d'un trop grand nombre des nôtres les ont souvent favorisés.

Le geste de M. Lavoie ne doit pas seulement soulever un mouvement d'enthousiasme en faveur de la cause française au Canada. Il doit fournir à notre population l'occasion de faire un sérieux examen de conscience et de prendre d'énergiques et efficaces résolutions. Afin de faciliter la mise à exécution de ces résolutions, **La Liberté et le Patriote** publiera occasionnellement une petite note attirant l'attention de ses lecteurs sur leurs devoirs dans ce domaine.

L. L.

La France et les oeuvres françaises de l'Ouest

Malgré les vives angoisses de l'heure, le gouvernement français continue son aide généreuse aux institutions françaises de l'Ouest. Nous apprenons que par l'entremise de M. Henri Bougearel, consul de France à Winnipeg, les subventions suivantes ont été versées: $300 à l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan; $125 à l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; $75 au Collège de Saint-Boniface

Ce geste de la France sera particulièrement apprécié dans les circonstances. Nous sommes assurés d'être l'interprète de tous nos compatriotes en exprimant notre bien vive gratitude au gouvernement français et à son représentant au milieu de nous, M. Henri Bougearel.



"Tiens-toi bien, Ti-Jos . . . Ca va donner un coup!"

LIVRES CANADIENS

TRADUCTION

Notes de traduction, 3e série, par Pierre DAVIAULT

M. Pierre Daviault, membre de la Société Royale, traducteur aux Communes et professeur de traduction à l'Université d'Ottawa, publie la 3e série de ses notes de traduction, qui sont d'un si grand secours, non seulement aux traducteurs professionnels, mais à quiconque utilise des documents anglais et même à toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances en anglais ou de dépister les anglicismes dans le français parlé et écrit au Canada. (Les deux premières séries s'intitulaient: **l'Expression juste en Traduction** et **Questions de Langage**; elles ont été réunies par la suite en un seul volume sous le titre de la 1ère série).

L'ouvrage de M. Daviault complète les dictionnaires usuels, s'attachant à résoudre les difficultés de traduction particulières à notre pays. Qui ne sait que de nombreuses expressions, du moins en certaines de leurs acceptions, n'ont pas d'équivalents exacts d'une langue à l'autre, particularité d'où naissent les ennuis des traducteurs. Possédant une longue expérience non moins qu'une culture étendue, M. Daviault apporte des solutions sûres. L'accueil fait à ses précédents ouvrages indique à quel point ils répondaient à un besoin évident.

Dans **Traduction** il a recours à sa méthode habituelle, mais il a modifié la présentation, supprimant les développements d'une utilité moins immédiate afin d'augmenter le nombre des termes étudiés. Le livre renferme ainsi une matière fort abondante autant que riche; il constituera un instrument de travail extrêmement précieux, indispensable même.

La traduction est un art difficile, mais essentiel en un pays bilingue. Tout ce qui peut la faciliter et en améliorer l'exécution doit être bienvenu. Or, les travaux de Pierre Daviault se classent, à cet égard, au premier rang. Plus mûri que les précédents, visant davantage à l'utilité pratique sans négliger l'aspect purement intellectuel, **Traduction** marque un progrès sur les précédents déjà si appréciés.

Traduction . . . fort volume publié aux Editions de l'A.C.F., se vend au détail $1.50 chez tous les bons libraires ou chez l'éditeur.

"Relations"

JUIN 1941

Sommaire

Editoriaux: Espace vital et famille. Pour un ordre nouveau. Aujourd'hui, hier et demain. Simples réflexions.

Commentaires: Le mouvement 'The Sword and the Spirit'. Logement et famille nombreuse. Ralliement des "Nouveaux Canadiens" catholiques. Orientation et baseball. Congrès de prédicateurs. Notre-Dame des Nations.

Articles: Le Beauharnois: entreprise excellente, Ernest Robitaille. La place de la Pologne dans le monde chrétien, Oskar Halecki. Syndicalisme et action catholique, J.-B. Gingras. En causant avec Bruning, Emile Bouvier. La coopération par l'éducation des adultes, Léon Lebel.

Chroniques: Retour d'Amérique latine, L. Lalande. Agronomes et corporatisme, H.-C. Bois. L'Enseignement social dans la C.T.C.C., J.-d'Auteuil Richard. Une exposition d'urbanisme, Marcel Parizeau. L'Association de la Croix de Lorraine, Albert Plante.

Horizon international: Etats-Unis, Cuba, Mexique, Colombie, Espagne, Pologne.

Cinéma. Livres récents.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison de juillet-septembre 1941

SOMMAIRE

La règle de vie totalitaire, par Thomas Greenwood, maître de conférences à l'Université de Londres. — **La presse française et la guerre**, par Fulgence Charpentier. — **La dictature et le Canada français de 1800**, par Séraphin Marion, de la Société royale, professeur au cours supérieur de la faculté des arts. — **Mgr Adélard Langevin, O.M.I., éducateur**, par Paul-Henri Barabé, O. M.I. — **L'Acadie et la Nouvelle-Angleterre, 1603-1763** (suite), par le major Gustave Lanctôt, conservateur des Archives nationales, professeur au cours supérieur de la faculté des arts. — **Les oeuvres dramatiques et lyriques de Vincent d'Indy**, par M. l'abbé Fernand Biron. — **Notes sur l'histoire des exemptions monastiques, des origines au IXe siècle** (suite), par Louis Taché, C.S.Sp. — **Les premiers recueils euchologiques**, par l'abbé Emmanuel Bourque. — **Chronique. — Bibliographie. — Recension des revues.**

Revue de l'Université d'Ottawa. Revue trimestrielle.

Edition partielle, 512 pages, $2.00. Edition complète (incluant la section spéciale), 796 pages, $2.60.

Adresse: Les Editions, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont., Can.

Une pensée suivie d'une volonté, une volonté suivie d'un acte, voilà la vertu. **Lacordaire**

Il n'y a pas le quart des hommes qui aient fait la motié de ce qu'ils auraient pu faire.

Frédéric II

La Souscription Lavoie

Désireux d'aider M. Lavoie à payer les frais que lui a causés le procès dont nous avons parlé et aussi dans le but de lui donner un témoignage concret de gratitude et d'admiration, le Devoir et le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique ont ouvert une souscription publique.

Jusqu'à date $437.87 ont été fournies par des gens de toutes les classes de la province de Québec, des membres du clergé et des laïques, des pauvres et des riches.

Nous publierons les résultats dans notre numéro de la semaine prochaine.

Ce que M. Thorson pense des canadiens français

Il accorde une interview d'une heure au représentant du Droit à Ottawa.

Le nouveau ministre des services de guerre, l'hon. Joseph Thorarinn Thorson, auquel le Canada vient de confier la direction d'un des départements les plus importants de l'Administration (ministère né de la guerre, mais qui lui survivra tel que réorganisé, sous une forme ou sous une autre), a pris possession hier de son bureau ministériel, celui-là même qu'occupait l'hon. Lucien Cannon, de 1920 à 1926.

Une visite à ce bureau nous a permis, hier soir, d'avoir une longue conversation avec M. Thorson, député de Selkirk (Manitoba), et un des fils les plus distingués de notre vaste pays.

Au physique, M. Thorson est mince et élancé, et on ne peut s'empêcher de remarquer sa ressemblance marquée avec le regretté Lord Tweedsmuir. Notre première question, en l'abordant, fut de demander des précisions au sujet de son origine islandaise. "Mon père et ma mère étaient d'Islande, nous apprit le ministre. Mon père se nommait Stephen Thorson et ma mère Sigridur Thorarinnsdottir. Je suis né au Canada, et je n'ai jamais eu le plaisir de visiter le pays de mes ancêtres."

"Les Islandais sont-ils nombreux au Canada?"

"Je dirais une trentaine de mille dans l'ouest canadien. La population de l'Islande, vous le savez, n'est que de 120,000 âmes. On compte 10,000 Islandais aux Etats-Unis."

"Depuis quand les Islandais se sont-ils établis au Canada?"

"Les premiers Islandais s'établirent à Muskoka, en Ontario, en 1873. Lord Dufferin, alors gouverneur général, s'intéressa à leur sort, et les établit en 1875 à l'ouest du lac Winnipeg. Mes parents arrivèrent quelques années plus tard."

"A quoi ressemble la langue de l'Islande?"

"L'islandais qui se parle aujourd'hui est la langue des Norses de l'antiquité. L'Islande est le seul pays au monde où se parle encore la langue des Vikings. Kondu saell."

"Ce qui veut dire?"

"Que vos jours soient bénis!"

Muni de cette bénédiction ministérielle, je poursuis l'interview avec plus de confiance. En causant, j'apprends que M. Thorson fut reçu avocat à Oxford en 1913, qu'il retourna immédiatement pratiquer le droit à Winnipeg, qu'il détient un doctorat "honoris causa" que lui présentait récemment l'université d'Islande, et aussi le titre de C.R. Il me parle aussi de sa famille, qui habite présentement Winnipeg, mais qui viendra bientôt le rejoindre dans la capitale. Il y a Margaret Ellen, 19 ans, qui vient de terminer sa troisième année en économie ménagère à l'université du Manitoba, puis Donald Scarth, 15 ans, écolier à Winnipeg, et enfin la petite Shelagh (vieux nom irlandais), 6 ans.

Le nouveau ministre aime beaucoup notre langue. Les chroniqueurs à la galerie de la presse l'ont entendu à maintes reprises, comme simple député, adresser la parole en français. Le jour de sa nomination, il déclara en français, au début de son discours de remerciements, la phrase suivante: "Je désire aussi remercier mes amis de la province de Québec de leurs cordiales félicitations." Il parle un français sans accent, un peu hésitant à cause du manque de pratique, mais remarquable par l'emploi du mot juste et d'un vocabulaire choisi. Il parle aussi l'islandais, un peu l'ukrainien, et, bien entendu, l'anglais.

A l'ombre d'un splendide bouquet de pivoines que lui a envoyé en guise de félicitations la sénatrice Cairine Wilson, M. Thorson pige dans un tas de lettres et nous fait lire quelques passages d'un cordial message de M. Louis-Philippe Gagnon, autrefois de St-Boniface, un ami sincère à lui. J'y lis, peut-être pas en ces termes exacts: "Je savais bien, vieux, que tu finirais par percer et par atteindre le haut poste que méritent tes merveilleux talents."

"Ma destinée est liée invisiblement à Thor, dieu de la guerre dans la mythologie norse. Je me nomme Thor, j'ai fait la guerre en France durant le conflit de 1914-1918, et me voilà ministre des services de guerre," me dit ensuite M. Thorson.

Sa nomination lui causa une véritable surprise. "Dix minutes avant onze heures, mercredi, j'ignorais que j'allais être ministre," déclarait-il jeudi aux chroniqueurs parlementaires.

Son opinion sur les Canadiens français? Point très important sans lequel cet interview ne serait pas complet. "J'ai toujours cru, déclara-t-il, que tout gouvernement se devait de respecter les droits de ceux qui furent les premiers colons. Les Canadiens français, même s'ils constituent une minorité, ont tous leurs droits de citoyens canadiens. Dans l'Ouest, par exemple, il y a plusieurs nationalités. Pour atteindre l'unité, dans l'Ouest comme dans l'Est, j'aime beaucoup mieux laisser à chaque groupe la liberté d'évoluer à sa guise que par des tentatives d'assimilation et de "melting pot".

M. Thorson avait énoncé ses opinions avant d'être ministre, ayant prononcé de vibrants plaidoyers à la Chambre en faveur de l'unité nationale, et de l'attachement au Canada. Avant tout, M. Thorson nous a impressionné comme étant un vrai Canadien, cent pour cent.

Un homme charmant, et il ne s'agit pas ici d'une formule. Si nos dons de perspicacité ne nous ont pas fait défaut, voilà un homme en lequel les Canadiens français trouveront un ami et un défenseur, et une acquisition précieuse pour notre cabinet de guerre.

Par MAURICE DESJARDINS
(Le Droit, Ottawa).

La colonie de Green Lake

Notre série d'articles intitulée Les Faiseurs de Terre du Nord serait incomplète si nous omettions l'entreprise de Green Lake. Plusieurs citoyens de la Saskatchewan ignorent probablement l'oeuvre accomplie pour le soulagement de la population métisse par l'Office de colonisation, avec le concours dévoué du missionnaire et des Révérendes Soeurs de la Présentation.

Jusqu'à ces dernières années, des municipalités rurales et des centres urbains ont fait de nombreuses représentations au gouvernement provincial à propos de la situation tragique des Métis, qui se trouvaient dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance. Les conditions économiques, qui ont frappé si durement les fermiers établis sur des terres productives, n'ont pas épargné cette population désorientée et désemparée, qui vivait de pêche et de chasse. Jadis, les Métis trouvaient la vie facile. La forêt, les lacs, les clairières couvertes de foin sauvage leur procuraient ce dont ils avaient besoin. Mais la dépression, les feux de forêt, la colonisation ont modifié considérablement leur condition de vie. La chasse, la pêche, l'élevage, le travail d'occasion du temps des moissons, cessèrent graduellement. Cette population, sans métier ni propriété, devint un fardeau pour les municipalités. Le gouvernement dut intervenir et les placer sur ses longues listes d'assistés.

Le "secours direct", comme l'on appelle communément l'assistance publique, ne réglait aucunement un problème aigu. Les sommes considérables dépensées à cette fin n'étaient qu'un palliatif qui favorisait l'oisiveté. Il fallait trouver une solution pratique, qui permit un jour à cette population relativement nombreuse de pourvoir par son travail et son initiative à sa propre subsistance, un quelque chose dans le genre du plan de réinstallation des colons du nord. C'est alors que l'on tenta l'expérience de Green Lake.

Sur les rives boisées de ce lac aux eaux limpides, situé à quelque quarante milles au nord-est de Meadow Lake, de vieilles familles métisses avaient planté leur tente. Durant près d'un siècle, elles avaient vécu aisément des fruits de la nature généreuse. La pêche, la chasse, quelques têtes de bétail avaient suffi aux nécessités de leur vie simple. Mais la venue des blancs dans ces parages changea la situation. Il y a dix ans, des arpenteurs divisèrent cette région en sections et quarts de section, et l'on ouvrit des homesteads. Bientôt après, une vingtaine de familles blanches vinrent s'installer sur ces homesteads. En peu de temps, les Métis ne purent se procurer à bail des terres en foin. En conséquence, ils durent se défaire des quelques têtes d'animaux qu'ils gardaient pour leur alimentation. Les feux de forêt décimèrent les animaux à fourrure. A la suite d'une longue théorie d'assistés, les Métis se mirent à la remorque de l'Etat.

En 1939, l'on tenta une expérience. Le gouvernement de la Saskatchewan vota une certaine somme d'argent pour effectuer le déplacement des familles blanches de la région. On installa les Métis sur des lots de quarante acres qu'ils acquéraient par bail à long terme. Le gouvernement organisa au centre de cette communauté nouvelle une ferme modèle bien équipée en fait de machines et de bétail. Les Métis font fructifier cette ferme-coopérative sous l'oeil vigilant d'un inspecteur du gouvernement, qui réside sur place. Les revenus de la ferme bénéficient à la colonie tout entière. On dressa un plan sur l'utilisation du bois et la construction des habitations sur les lots de quarante acres. Le propriétaire d'un lot doit cultiver une certaine partie, planter un jardin potager et produire le fourrage nécessaire au nombre d'animaux qui lui est indiqué. Si le propriétaire, grâce à son travail et à son initiative, produit plus que ne l'exigent les besoins de sa famille, il peut vendre l'excédent. La forêt environnante est abondamment fournie de bois de construction. L'on pourra faire un million de pieds de bois en 1941, en outre de la quantité requise pour la construction locale. Les profits de la vente de ce bois seront consacrés au développement de la colonie.

Au point de vue matériel, l'expérience semble bien lancée, quoiqu'il reste beaucoup à faire. Toutefois, c'est un début prometteur.

Depuis des années, le missionnaire exerce un apostolat fécond auprès de cette population déshéritée. Le R. P. Lacombe, O.M.I., s'est dépensé durant plusieurs années à l'amélioration du sort de cette population. Il a présidé avec une ardeur infatigable aux intérêts spirituels des Métis, sans négliger leurs besoins matériels. L'expérience, en voie de réalisation, lui a valu bien des démarches. Homme du bon Dieu, il voulait donner à ses ouailles une éducation solide, pratique, religieuse. Mais la difficulté presque insurmontable était de leur procurer des instituteurs. Aucun ne consentait à rester bien longtemps dans ce coin solitaire. C'est alors qu'il songea aux religieuses dont on connaît le dévouement et l'esprit de sacrifice. Les Révérendes Soeurs de la Présentation acceptèrent l'invitation de l'autorité diocésaine de Prince-Albert. Un nouveau champ d'apostolat s'ouvrait à cette communauté. Elle y consacra six religieuses. Installées dans une école plutôt rustique, ces apôtres exercent un apostolat fécond. Formées à la tâche de l'éducation, elles distribuent avec un dévouement admirable les connaissances religieuses et profanes aux petits de cette colonie. Sous l'habile et maternelle direction des religieuses, les Métis apprennent les connaissances indispensables de l'économie domestique. Les cours de cuisine, de couture, de mise en conserve, rendront des services inappréciables. L'une des religieuses est une garde-malade diplômée qui veille sur la santé de la jeunesse. Depuis son arrivée dans la région, l'on remarque une amélioration dans les foyers qui sont devenus plus sanitaires, grâce à ses conseils et à ses visites fréquentes.

L'expérience de Green Lake, puissamment secondée par l'inspecteur du gouvernement, le R. P. Rollande, O.M.I., qui vient de succéder au R. P. Lacombe, et les Révérendes Soeurs de la Présentation, a déjà donné de consolants résultats. Tout indique qu'avant longtemps cette collectivité sera en état de subvenir à ses besoins d'une façon honorable. Mais cette expérience n'est pas une solution complète du problème. Si elle semble adéquate pour les familles de Green Lake, elle ne saurait, pour le moment du moins, améliorer le sort des nombreuses familles métisses disséminées à travers la province. Plusieurs d'entre elles désireraient s'établir à Green Lake, mais ne le peuvent pas. Vu les résultats concluants de l'expérience, il n'est pas impossible que le gouvernement groupe d'autres colonies en divers endroits de la province sur le modèle de celle de Green Lake.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Ce que disent les journaux

Le communisme français se refuse à mourir

(Le Canada)

On se rappelle la situation dans ce pays avant la guerre. Pendant des années, il fut systématiquement désorganisé et bolchévisé sous le couvert du Front populaire, institué selon les instructions spéciales de Dimitrov. Des cadres communistes extrêmement importants s'implantèrent dans toutes les positions de commande. Ils eurent le temps de s'organiser solidement, de préparer l'action illégale rendue nécessaire par des mesures d'interdiction. A la fin de 1939, le Parti Communiste fut officiellement dissous par le gouvernement Daladier et une certaine répression, intensifiée dès l'avènement au pouvoir du Gouvernement Pétain, fut exercée contre la IIIe Internationale.

Pour échapper à la répression policière, le Parti communiste a récemment transformé son organisation interne. Les cellules qui étaient autrefois de 15 ou même 20 à 30 membres ont été considérées comme trop vulnérables. On leur a substitué un nombre beaucoup plus grand de cellules comprenant au plus 5 membres, et ne devant en tous les cas tenir de réunions que par groupe de trois. Ainsi se trouveront "dépistées les forces ennemies qui les guettent". Ces "trois" désigneront un délégué qui transmettra aux membres absents les décisions prises et les instructions à exécuter.

Ces poussières de cellules ainsi décentralisées seront à la fois nuisibles et présentes partout. Selon l'importance des agglomérations on en créera une par groupe de rues, par groupe d'immeubles et même par immeuble. Elles se multiplieront de telle sorte qu'il n'y en aura plus seulement une par usine, mais bien une par atelier, par fraction d'atelier et par chaîne dans les entreprises où l'on pratique la méthode du travail à la chaîne.

On conçoit que cette nouvelle organisation, plus éparpillée, plus fluide, rend infiniment plus difficile la tâche de la police. Ces militants répartis un peu partout, pourront répandre quasi impunément, sous le manteau, les slogans de désintégration et de subversion qui leur sont imposés. Car la situation générale du pays, le mécontentement résultant du chômage, la gravité de la situation alimentaire, le cloisonnement de la nation en deux zones étanches, le désarroi provoqué dans de nombreux milieux par l'effondrement subit de la puissance française, sont un terrain particulièrement favorable pour des agents prêts à exploiter sans vergogne tout ce qui peut les rapprocher de leur but révolutionnaire.

La mémoire de Sir John A. MacDonald.

(Le Droit)

C'est une excellente idée que l'on a eue de commémorer le cinquantième anniversaire de la mort de sir John Macdonald. Dans sa simplicité, cette célébration n'a pas été moins émouvante. Elle a pris une portée significative du fait que le Canada est aujourd'hui plongé dans la plus grande guerre de tous les temps.

Le très hon. Mackenzie King a souligné que l'union nationale a été l'espoir et le voeu du grand homme d'Etat. L'honorable R.-B. Hanson, leader parlementaire de l'Opposition conservatrice, a déclaré que nous avions besoin de ces leçons du passé. Le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a salué, en sir John Macdonald, l'un des premiers champions de l'esprit national. Le très honorable Arthur Meighen, leader conservateur au Sénat, a dit que, si nous sommes fidèles aux principes de sir John Macdonald, nous servirons notre pays comme nous devons le faire.

Aujourd'hui, plus que jamais, la nécessité s'impose de revenir à l'esprit qui a animé cet homme dans l'édification de la nation canadienne.

Ce n'est pas sans émotion que nous relisons, au lendemain de ce cinquantième anniversaire, les paroles que ce grand homme d'Etat avait le courage de prononcer, au soir de sa vie, en faveur du français dans l'Ouest. Feu le sénateur Rodolphe Lemieux raconte qu'une coalition formidable s'était formée sous la direction de M. Dalton McCarthy pour abolir la langue française. Sir John Macdonald n'hésita pas à cette occasion de prendre la défense de la minorité canadienne-française en ces termes:

"Je ne saurais acquiescer au désir exprimé par quelques-uns qu'il devrait y avoir dans notre pays une langue inférieure à l'autre. Je crois que cela serait impossible si l'on en tentait l'essai, ce serait même une entreprise folle et mauvaise si cela se faisait. La déclaration souvent faite que le Canada est un pays conquis ne rime à rien. Qu'il ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution sous laquelle tous les sujets britanniques vivent dans l'égalité la plus absolue, possédant des droits de toutes sortes, de langue, de religion, de propriété et de personne. Il n'y a pas dans ce pays de race supérieure et il n'y a pas non plus de race conquise, nous sommes tous sujets britanniques et ceux qui ne sont pas d'origine anglaise ne sont pas moins des sujets britanniques."

Cet esprit de sir John Macdonald, il faut le faire passer dans notre effort de guerre. C'est encore la meilleure façon d'honorer ce grand homme d'Etat en ce cinquantième anniversaire de sa mort.

C. L'H.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

En présence de plus de deux cents prêtres et religieux diocésains, Son Excellence Monseigneur Yelle a fait ses adieux au clergé du diocèse jeudi, à la suite d'un dîner de famille qui a réuni tous les prêtres une dernière fois avec Son Excellence. Mgr Jubinville a exprimé à Son Excellence les regrets du clergé et la reconnaissance de tous pour tant de services rendus au cours des dernières années.

Son Excellence a répondu en termes émus. Il a rappelé les consolations que le clergé lui avait données, et a remercié Son Excellence Mgr Béliveau et Mgr Jubinville de leur sympathie constante et de leur appui. Il a exprimé sa reconnaissance au clergé diocésain. Monseigneur était profondément ému, et les assistants partageaient cette émotion.

A la suite du discours de Son Excellence, Monseigneur Brodeur, nouvellement nommé à Alexandria, a dit quelques paroles exprimant lui aussi sa reconnaissance au clergé du diocèse de St-Boniface, et assurant ses confrères d'un souvenir impérissable dans son souvenir.

• • •

Jeudi matin, M. l'abbé Louis Lahaie, de la paroisse de St-Pierre, a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Saint-Boniface en présence d'une quarantaine de membres du clergé. Le jeune prêtre a célébré sa première messe en présence des membres de sa famille et d'un vaste concours de fidèles. Ce fut une fête des enfants surtout, car des centaines se sont approchés de la Table Sainte. M. l'abbé Lahaie fera du ministère à la Cathédrale en attendant d'être nommé à son poste permanent.

A la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la procession de la Fête-Dieu. Le temps était superbe, et une vaste multitude de fidèles ont pris part à cette cérémonie si émouvante. Le parcours se fit sur les rues Cathédrale, Langevin, Dollard jusqu'à l'Hôpital, où les Révérendes Soeurs avaient érigé un reposoir splendide. Toutes les congrégations religieuses, les associations locales, les divers corps étaient représentés, et le tout offrait un spectacle superbe. La Fête-Dieu avait été préparée par un triduum eucharistique.

A l'Hôtel de Ville

Le Maire a reçu du gouvernement fédéral une lettre lui demandant de porter grande attention pour un plus fort recrutement de l'armée. Nous sommes en guerre, et nous devons faire face à la situation. A cet effet, un comité de citoyens a été nommé, qui travaillera en accord avec le conseil et la population.

• • •

La situation financière de la ville s'améliore comme en témoigne le fait que l'intérêt payé sur les obligations sera de 40 sous dans la piastre au lieu de 30.

Une bonne innovation pour notre ville

Bien qu'il y ait déjà des règlements existants, un comité du conseil a été nommé pour préparer un plan d'urbanisme qui sera soumis au conseil et à la législature, et qui placera notre ville sur un bon pied à ce sujet.

Le secours direct à Saint-Boniface

Le Conseil de la Ville a décidé de présenter une requête au gouvernement provincial afin de lui demander de prendre au plus tôt une décision concernant l'aide au secours direct.

Le Maire MacLean a dit qu'il était raisonnable d'espérer que le gouvernement provincial assumerait au moins 80% des dépenses occasionnées par le secours direct. Il a ajouté qu'il avait déjà signé un document demandant au gouvernement de hâter ses décisions à ce sujet.

M. l'échevin Hansford a dit qu'il était impossible de continuer ainsi indéfiniment, l'argent faisant défaut, et la municipalité ne pouvant assumer seule les charges.

Fête en l'honneur de Mgr Brodeur

Plus de 300 familles de la paroisse de "Holy Cross" se sont réunies dimanche, dans leur salle parossiale, pour offrir à Mgr Brodeur leurs témoignages de reconnaissance et leurs meilleurs voeux. Pendant les quatorze années qu'il a passées comme curé de "Holy Cross", Mgr Brodeur a été pour ses paroissiens un conseiller prudent et dévoué, en même temps qu'un pasteur prêt à témoigner en toutes circonstances son affection envers ses fidèles. Ces sentiments furent exprimés dans une adresse lue au nom des paroissiens par M. T. H. Hart; M. Joseph L. Donovan présenta au nouvel évêque une croix pectorale et une bourse. Mgr Brodeur remercia ces anciens paroissiens et leur donna l'assurance qu'il conserverait toujours un souvenir bien vivant de tous.

La salle était décorée de bannières qui avaient été préparées en vue de la célébration de son jubilé d'argent sacerdotal. Le jour de cet anniversaire, Mgr Brodeur célébra la sainte Messe dans l'église Notre-Dame de Grâces, de Chicago. Il est parti dimanche soir, en route pour St-Hyacinthe, où il sera consacré évêque le lundi 30 juin. M. l'abbé Léonide Primeau l'accompagne.

Ordination de M. l'abbé Lahaie

M. l'abbé Louis Lahaie, de St-Pierre, Man., a été ordonné prêtre par S. E. Mgr E. Yelle, P.S.S., dans la cathédrale de Saint-Boniface, le jeudi 12 juin, jour de la Fête-Dieu. M. l'abbé A. Fortin, chapelain de l'hôpital, et M. l'abbé G. De Ruyck, vicaire à Notre-Dame de Lourdes, assistaient Son Excellence. Mgr R. Brodeur, évêque-élu d'Alexandria, et Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., assistaient au choeur. Le curé de Saint-Pierre, M. l'abbé A.-D. Sabourin, assistait M. l'abbé Lahaie, qui est le quatorzième enfant de cette paroisse à être élevé à la prêtrise.

Né à Letellier, il habitait Saint-Pierre depuis 1924. De 1930 à 1937 il étudia au Collège de St-Boniface, puis ensuite il partit pour le Grand Séminaire de Montréal.

Les parents du nouveau prêtre, M. et Mme Albert Lahaie, de Saint-Pierre, ainsi que ses quatre frères et ses deux soeurs, ont assisté à la cérémonie.

La Caisse Populaire de Saint-Boniface

Les officiers des différents comités ont eu le plaisir de rencontrer Mlle Léontine Bouchard, gérante de la Caisse Populaire de St-Hermas, P.Q., à une réunion spéciale tenue pour cette circonstance. Mlle Bouchard nous a grandement intéressés et nous a fait voir qu'à St-Hermas comme à St-Boniface, la Caisse Populaire peut rendre des services innombrables.



Les paroissiens de Holy Cross ont fêté Mgr Brodeur avant son départ pour St-Hyacinthe. Ci-dessus, de gauche à droite, on voit M. l'abbé M. Messier, vicaire à Holy Cross; M. James L. Donovan, qui a présenté une croix pectorale à l'évêque-élu; M. Theodore H. Hart, qui a lu une adresse, et M. l'abbé L. Primeau. (Cliché de la Tribune)

La célébration de la fête nationale

Cette célébration fut la principale question discutée à l'assemblée de l'exécutif de la Société. La fête religieuse aura lieu le dimanche 29 juin, à la grand'messe, où il y aura sermon de circonstance. Comme par les années précédentes, les hommes et les jeunes gens sont fortement invités à participer à la procession qui partira à 10 heures de l'école Provencher. Les enfants des écoles, les scouts et diverses organisations avec leurs drapeaux, la fanfare La Vérendrye, prendront également part au défilé. Pour la partie sociale, on profitera de la tenue de la convention des Chambres de commerce des jeunes du Canada, qui se tiendra à Winnipeg les 23, 24 et 25 juin, et à laquelle participera une forte et distinguée délégation du Québec, pour tenir un grand rassemblement populaire et national à la salle académique du Collège, à la date qui sera annoncée plus tard, et où les distingués visiteurs prendront la parole, et rencontreront la population.

Tout ceci nous impose des obligations.

Depuis 1871, date de l'arrivée à la Rivière-Rouge de quelques Canadiens français, la fête nationale fut toujours célébrée avec plus ou moins d'éclat suivant les circonstances, et elle a marqué la volonté d'un peuple qui se souvenait de son passé, et qui désire survivre pour la conservation de son idéal religieux et français. Soyons dignes de ceux qui nous ont précédés sur cette terre de l'Ouest, et qui nous ont frayé le chemin. Faisons de cette fête une belle manifestation nationale. Pensons que l'étranger nous regarde et nous juge.

La visite des personnes du Québec a toujours été pour notre population une source de joie. Etant de même race que nous, nous avons tout à gagner à ces rencontres qui laissent toujours au coeur un sain contentement et une certaine fierté qui nous aide à continuer notre vie nationale avec plus de courage.

Venons donc nombreux à ce grand rassemblement au Collège, où tous, dames et messieurs, sont invités. Dans les temps tristes que nous traversons, restons plus que jamais attachés à notre idéal.

Une heureuse nouvelle

Depuis bien des années, plusieurs personnes avaient manifesté le désir d'avoir à Saint-Boniface, des cours de dessin et de peinture pour les petites filles, et même pour les plus âgées qui, ayant quitté l'école aimeraient à consacrer quelques moments de leurs loisirs à cette distraction intéressante.

L'exposition des dessins et de peintures qui avait lieu à l'Académie Saint-Joseph, a pour ainsi dire fourni la preuve que nous avions réalisé ce désir. A nous d'en profiter et d'encourager par tous nos moyens ce beau mouvement. Il y avait de jolis dessins à la plume, au fusain, au crayon, peintures à l'huile, aquarelles, pastels, quelques autres petits ouvrages décoratifs. Le tout confectionné dans l'espace de quelques mois, et quelques-uns même par de très jeunes enfants. Voilà une surprise, une révélation de ce qui se réalise, si tous les talents, qui ne manquent pas dans une population comme celle de Saint-Boniface, ont le développement et l'attention qu'ils méritent.

Dans ce siècle où tout tend au matérialisme, il est bon de savoir que des âmes s'occupent et s'intéressent à procurer à notre jeunesse des distractions intelligentes et intellectuelles.

La finesse du goût, l'originalité peuvent se rencontrer dans les objets les plus usuels, dans le décor familial. Le beau et l'utile ne sont pas incompatibles. On fait une petite peinture, un fusain, on décore un abat-jour, le fond d'un plateau, on enjolive un rien avec un motif quelconque qui plaît, et voilà du même coup le foyer agrémenté de différents objets qui nous le font aimer d'autant plus que chacun représente un peu de l'âme de la fillette qui l'aura confectionné.

Il est difficile de s'imaginer tout le plaisir qu'on retire de ce genre de travail, si on n'en a pas eu l'expérience, et pour celles qui ont du talent, c'est une expérience qu'il vaut la peine de tenter.

C'est la fête du papa, de la maman, du bon vieux grand-père ou de grand'maman. Vite la fillette fabrique un gentil cadeau pour cette occasion. Cet objet n'aura-t-il pas plus de valeur à leurs yeux, que le cadeau acheté dans un magasin quelconque? Le soin qu'elle apportera à ce travail, après le petit souci de découvrir ce qui convient et ce qui plaît, autant de choses qui resserrent les affections au sein de la famille.

Donnez donc à vos enfants tous les avantages qu'elles peuvent retirer d'une distraction saine, ne serait-ce que la formation du goût pour les choses sérieuses et artistiques; développez ces talents qui dorment; vous aurez d'heureuses surprises, vous découvrirez d'intéressantes aptitudes, vous ouvrirez peut-être chez certains sujets des horizons nouveaux, et vous aurez contribué votre part au progrès d'une nouvelle génération.

UNE AMIE.

Pique-nique

La paroisse belge du Sacré-Coeur, St-Boniface, aura son pique-nique annuel le dimanche 22 juin, sur le terrain de l'église. Il y aura des jeux, des courses et des amusements de toutes sortes. Rendez-vous sur les lieux vers 2 h. p.m.

Au profit de l'église.

PETITES NOTES

Dimanche dernier, dans la grande salle de l'Institut Collégial St-Joseph, les Guides ont donné une réception en l'honneur de Mlle Noëlla Raymond, qui doit partir sous peu pour Montréal. Mlle Marie Masson, se faisant l'interprète de ses compagnes, lui offrit, avec ses voeux, un livre de prières.

• • •

M. et Mme Oscar Morier annoncent les fiançailles de leur fille, Béatrice, avec M. John Patrick James, fils de M. Thomas James et de feu Mme James. Le mariage aura lieu le 28 juin.

• • •

Mme George Young et Mme L. Bellefeuille ont organisé une réception dans l'après-midi et la soirée de mardi dernier, en l'honneur de leur soeur, Mlle Elisa Lawrence, dont le mariage avec M. Leslie Barnes aura lieu prochainement. Ont servi le thé: Mmes A. Carrière, P. Young, A. J. Barnes, V. Plouffe, H. Belle et E. Carrière. Elles étaient aidées de Mlles Betty et Evelyn Young, Lorraine Bellefeuille et Bernice Pawlitsky.

• • •

Mme A. Tinning et Mlles Anna Leclerc et Irène Marion ont donné un shower, mercredi dernier, dans la salle du Cercle Ouvrier, en l'honneur de Mlle Angéline Pelletier. Mme A.-C. La Rivière et Mme T. Pelletier ont servi le thé. Elles étaient aidées de Mme W. Drewry et de Mlles Gertrude Pelletier, Lucette Lavoie, Marcelle Rocan, Anna et Annette Marion, Fernande Tremblay, Hélène et Alice La Rivière.

• • •

Mlles Jacqueline Gagnon et Madeleine Bernier ont reçu quelques amis, mercredi dernier, en l'honneur de Mlle Noëlla Raymond. Les invitées étaient au nombre de 28. On présenta à Mlle Raymond un sac de voyage et des fleurs.

• • •

Nos félicitations à M. Bruno A. Vermander, de 156 boulevard Dollard, qui a reçu ses diplômes de "Metal Aircraftsman" de l'Ecole Internationale des cours par correspondance," de Scranton. M. Vermander a étudié chez lui, en utilisant ses loisirs. Les examinateurs disent qu'il a fait preuve d'aptitudes rares et peu ordinaires.

• • •

En l'honneur de Mlle Yvette Gaudette, dont le mariage aura lieu prochainement, Mlle Annette Painchaud a reçu un groupe d'amies lundi soir dernier. Les invitées étaient au nombre de vingt-cinq.

• • •

A l'occasion du trentième anniversaire de leur mariage, M. et Mme Onésime Leclerc étaient les invités d'honneur, jeudi dernier, à une soirée organisée par leurs parents et amis. M. et Mme Leclerc ont toujours vécu à St-Boniface. M. Leclerc est employé à l'Hôtel de Ville depuis 34 ans. Mlle Denise Leclerc lut au nom de la famille une adresse à ses parents. Un cadeau leur fut présenté. Durant la soirée il y eut programme musical, auquel contribuèrent Mlles Ida Phaneuf et Denise Leclerc, et M. Laurent Pambrun.

• • •

Mmes H. Lacerte et C. Prud'homme ont donné un thé la semaine dernière, en l'honneur de l'exécutif de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba. Mmes A.-J.-H. Dubuc et W. M. Hamilton servaient le thé.

• • •

Le Major J. C. Lavoie a été nommé président du Comité local organisé en vue du recrutement dans Saint-Boniface. Le greffier de la ville, M. E. A. Poulain, a annoncé la nomination des membres de ce comité. En font partie: MM. Ernest Gagnon, Louis de Nobelle, Dr. N.-A. Laurendeau, J.-A. Marion, E. Hansford, échevin, George Barefoot, William McKeand, Charles Wallace et George Laing.

• • •

Le mariage de Mlle Angéline Pelletier, fille de Mme Télesphore Pelletier, avec M. Alphonse La Rivière, fils de M. et Mme A.-C. La Rivière, a eu lieu dans la Cathédrale de St-Boniface, le samedi 14 juin. Le R. P. M. Caron, S.J., officiait. Mme Marie Dugal était à l'orgue. Après la messe, il y eut une réception dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph. M. et Mme La Rivière sont partis pour un voyage dans l'Est. A leur retour, ils habiteront à St-Boniface.

• • •

Le samedi 14 juin, a eu lieu le mariage de Mlle Léa Dussault, fille de Mme Alban Dussault, avec M. Florent Bélanger, fils de M. et Mme A. Bélanger. Mgr W. Jubinville officiait. Pendant la messe, Mme T. Lonergan, soeur du marié, chanta l'"Ave Maria" de Schubert et "Tout à toi" de Damache. Mme Dugal touchait l'orgue. Une réception fut donnée par les parents du marié, à leur résidence, 569, rue Desmeurons. M. et Mme Bélanger sont partis pour un voyage à Fort William, et à leur retour, ils habiteront Brandon.

• • •

HUOT—LEMAY

Le 10 juin dernier, à la Cathédrale de St-Boniface, a été célébré le mariage de Mlle Juliette Lemay, fille de M. Mme Arthur Lemay, avec M. Adolphe Huot, fils de M. et Mme A. Huot. Mgr W. Jubinville officiait. Après la messe, il y eut réception chez les parents de la mariée, rue Masson. A leur retour d'un court voyage dans l'Est, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

• • •

Burgoyne-Wilkinson

Le samedi 14 juin, à 9 h. 15, en l'église St-Ignace de Winnipeg, fut célébré le mariage de Mlle Josephine Wilkinson, fille aînée de M. M. B. Wilkinson, avec M. Horace Burgoyne, fils de M. et Mme J.-B. Burgoyne.

Le R. P. Fallon, S.J., officiait. M. Maurice Gelley était à l'orgue.

M. et Mme Burgoyne partirent pour un voyage de trois semaines. A leur retour, ils résideront à Suite 2, 91 Wilmot Place. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

A la Bibliothèque Publique

(Coin Aulneau et Masson)

Dans la salle de lecture, deux nouvelles revues sont venus s'ajouter à celles qu'on a mentionnées ici, la semaine dernière. Ce sont: *La Revue Populaire*, magazine montréalais, et *Ensemble*, organe du Conseil Supérieur de la Coopération.

Nouveautés de librairie. Des Editions Bernard Valiquette, Montréal:

Rumilly—Histoire de la Province de Québec, tomes I et II.

Catalogne—Notre Révolution, tomes I et II.

Roy—Pour former des hommes nouveaux.

Chartier—La vie de l'esprit au Canada français.

Maurault—Propos et Portraits.

Montpetit — Reflets d'Amérique.

Cours de tissage

Le 3 juillet à l'Institut Collégial de Saint-Boniface s'ouvriront les cours de tissage dont nous avons déjà parlé.

Institutrices

Celles qui doivent suivre des cours d'été du Département, pourront le faire à l'Institut. Les cours de tissage sont reconnus par le Département (un crédit et demi.) En plus on pourra prendre le cours "Remedial Reading" à l'Institut (un crédit et demi) et un cours en ébénisterie (un crédit et demi). Ce dernier cours se donnera à l'Académie Provencher.

Autres personnes

Les dames et jeunes filles ou institutrices qui n'ont pas à faire de stage obligatoire pourront aussi suivre le cours de tissage. Les cours seront donnés par deux religieuses de la Province de Québec, et M. l'abbé Tessier sera un des nôtres. On promet un cours intéressant et varié, et un Comité sera choisi pour rendre le séjour des étudiants des plus intéressants.

Le prix est de $9.00 dont $7.50 ira pour le cours lui-même et la balance pour les matériaux requis.

Les institutrices pourront s'adresser au Département pour leur inscription ou à Rév. Soeur Luc; les autres pourront s'adresser à Rév. Soeur Luc à l'Institut Collégial, ou à M. l'abbé d'Eschambault, à l'Archevêché.

Retraite fermée pour Jeunes Filles

Du 28 juin au soir, jusqu'au 2 juillet au matin.

Prédicateur: M. l'abbé A. Boulet.

Maison Notre-Dame, 210, rue Masson, Saint-Boniface.

Prix de la pension: 2.50.

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme une bonne action.

La Bruyère

Collège de Saint-Boniface — Le 18 juin 1941.




AU COLLÈGE

Directeur: Clément Lavoie
Chroniqueurs: Jacques Bruyère, Clément Fluet

XIVe ANNEE — NUMERO 17

TE DEUM

Etes-vous déjà allé au salut du Saint-Sacrement au Collège, après la distribution des prix? Là, dans le recueillement de la chapelle, en attendant le prêtre, les élèves oublient les vacances, l'énervement des derniers examens, et ils songent à l'année qui vient de s'écouler. Chacun repasse sa vie des derniers dix mois, et selon son âge et ses goûts, se rappelle les bienfaits qu'il a reçus.

Dix mois de vie spirituelle, vécue dans des conditions idéales, et sous une direction sûre, libre et virile. Dix mois consacrés à la formation morale, à l'éducation du coeur et de la volonté. Dix mois de cette vie de famille qu'on a tant prêchée depuis quelques années, et qui semble s'être réalisée enfin. Une plus grande intimité avec les Pères les a fait connaître sous d'autres aspects. Leurs paroles, leurs exemples de bonté et de charité ont aplani bien des aspérités sur la route des relations collégiales. Et les amitiés qui s'édifient à douze ans dans l'affection, se cimentent dans le respect, dans l'estime, dans la confiance mutuelle pour toujours.

Puis il y a l'effort constant pour se discipliner, selon le mot d'ordre: "devenir un HOMME". C'est ici que s'insère le rôle ingrat du Père Préfet; c'est là le but des "Cinq minutes en face du règlement". On disait autrefois: "Pueri ut naves a tergo reguntur". Aujourd'hui, les éducateurs disent et pratiquent: "Adolescentes ut viri capite reguntur".

Dix mois surtout de vie intellectuelle intense, où il s'agit moins de se remplir la tête de connaissances, que d'en faire un instrument souple, fin, équilibré.

Il faudrait parler aussi de la vie en récréation avec ses organisations, ses tournois, ses concours, ses parties, ses jeux innombrables, ses innovations et ses améliorations continuelles.

Et tout cela sous le signe de la mesure et de l'ordre.

Et ce ne sont là que des bienfaits généraux, dont bien des générations d'anciens ont profité comme nous. Mais l'année 1940-1941 nous a donné mieux et plus.

La guerre qui a menacé de bouleverser les cadres de la vie collégiale s'est transformée presque en bénédiction pour nous. L'entrainement militaire ouvrit pour les élèves du cours universitaire une nouvelle école d'endurance physique et de discipline morale, cependant que la gymnastique obligatoire pour tous, rendait le même service aux plus jeunes.

Dans le domaine intellectuel, une grande innovation: des cours d'initiation artistique. Les murs de chaque classe s'ornèrent de reproductions des tableaux des grands maitres. Plusieurs samedis, les soirées furent consacrés à des séances artistiques. En peinture et en architecture, des causeries et des reproductions sur l'écran des principaux chefs-d'oeuvre. En musique, des amis de Saint-Boniface nous firent prendre contact avec Bach et Beethoven et nous initièrent à l'opéra par une audition de "Carmen".

Sans contredit, l'innovation la mieux appréciée des élèves fut l'achat d'un excellent appareil cinématographique. Inutile d'insister sur la valeur récréative du cinéma, dépassée cependant par sa valeur éducationnelle et instructive.

L'entrainement militaire, la gymnastique, l'étude des arts, le cinéma sont autant d'initiatives qui se développeront et se perfectionneront pour devenir des facteurs indispensables de notre formation classique. Ajoutez à tout cela les mille petits incidents intimes de chaque vie de collégien, et voilà à peu près la somme de ce qui se déroulera derrière les fronts courbés devant l'autel, le soir du 19 juin.

Devant la multitude des bienfaits reçus et trop peu appréciés, bien souvent, un chant de reconnaissance montera de tous les coeurs. Reconnaissance envers les parents qui ont procuré tout cela à leurs fils, reconnaissance envers les Pères, envers Dieu. Alors on est content d'avoir fourni une autre étape; alors on aime ses parents et on apprécie ses maitres; et ces sentiments, mêlés au flot des souvenirs de l'année et des émotions présentes, gonflent la poitrine et donnent ce ton triomphant au chant du "TE DEUM" de la fin d'année.

Les Pères aussi chantent leur reconnaissance, car en général, les élèves ont bien répondu à leurs efforts, et ils sont contents, malgré leurs déceptions parfois, d'avoir rempli de leur mieux leurs devoirs d'éducateurs.

Puis le Collège se videra. Les élèves iront dans leurs foyers, et les Pères assumeront les charges du ministère ou jouiront d'une courte vacance.

Si vous êtes collégien, un jour qu'il fait beau, revenez au collège au milieu des vacances. Allez à la chapelle, et à genoux, les yeux fermés, écoutez bien. A travers le gazouillis des moineaux qui voltigent près des fenêtres ouvertes, à travers les bruits confus qui montent de la rue, vous entendrez un murmure qui semble venir du silence même. C'est l'écho du dernier "Te Deum" que chuchotent les statues et la flamme rouge du sanctuaire.

Maurice ARPIN,
Belles-Lettres.

Glorieuse campagne de Félix de Gourbil

Le général Félix de Gourbil, alors commandant-en-chef d'une troupe d'élite défila devant ses hommes armés jusqu'aux dents de boules de neiges. S'arrêtant brusquement au milieu de son armée, il s'écria pour la dixième fois, d'un ton sec et grave: "Mes enfants, rappelez-vous notre devise: "Vaincre ou Mourir." Puis continuant sur le même ton: "Je confie l'aile droite au capitaine Huot; le sergent Prud'homme défendra la gauche... Moi, je me réserve le centre. Entendu?"—"Oui, mon général"—"En avant, marche."

La mince colonne de grenadiers débouche d'une touffe d'érables, serpente à travers le terrain du tennis, traverse la patinoire des grands et vient se retrancher derrière les bandes de la patinoire. L'oeil exercé du général a aperçu une proie. Fiévreux, il donne ses dernières instructions à voix basse, range ses soldats en ligne de combat et, soudain, se redressant de toute sa taille, il commande: "Feu!" Quinze balles blanches s'aplatissent aux pieds de Pelletier-le-Grand. L'oeil en feu, le fougeux humaniste se retourne, aperçoit ses agresseurs, rallie quelques volontaires en poussant son cri de guerre s'élance à l'assaut, la tête baissée, le torse en avant. Les balles sifflent, les casques s'envolent. Des cris d'encouragement, de douleur ou de colère animent le combat.

Au premier contact de la neige avec son nez tanné, le capitaine Huot fait volte-face et s'enfuit. Abandonnée de son commandant et pressée par l'offensive, toute l'aile droite suit le premier fuyard. Notre général rétrograde aussi, mais à reculons, à petits pas, avec un reste de résistance... C'est moins disgracieux ainsi.

Seul, le jeune sergent Prud'homme et son aile de trois soldats, attendent l'ennemi de pied ferme en soutenant un feu bien nourri. Ils se contentent de secouer avec indifférence la pluie de balles qui s'abat sur eux. Toujours à la tête de ses volontaires, Pelletier-le-Grand, les cheveux ébourrifés, le visage rougi par la neige froide, franchit les faibles remparts du Fort-Félix et s'y introduit en coup de foudre bousculant et culbutant l'aile gauche. Maintenant cerné et tout à fait seul, le héros Prud'homme fait face au géant, l'étourdit un peu par ses mottes bien façonnées et surtout adroitement lancées.

Les munitions viennent à manquer. Le brave est sur le point de succomber, quand une patrouille de secours fraiche et suffisamment armée accourt sur les lieux, dégage notre Léonidas et du même coup refoule Pelletier-le-Grand en dehors du fort malgré son acharnement à continuer le combat.

Le corps des grenadiers, son sergent excepté est piteux. Retranché encore une fois dans une place forte, invisible et à l'abri de toute balle le brave général Félix, inconscient de sa victoire ne cesse de crier: "Mes enfants, vaincre ou mourir."

Roland TURENNE
Versification.

Trois chats

J'ai un chat, il s'appelle "Minou." Sa tête assez grosse, est picotée de noir et de blanc. Ses oreilles sont pointues ses yeux sont bleu-foncé et lorsqu'il nous regarde il semble rire. Il a le cou tout blanc, les pattes de devant noires, celles de derrière, blanches.

Mon chat est très gourmand. A la salle à manger, lorsque nous sommes à tables, il s'assied sur ses hanches et nous regarde manger d'un air si triste que quelqu'un finit tojours par lui donner quelque chose. Après qu'il a bien mangé il va s'étendre sous le soleil et lorsqu'il a trop chaud il se lève et va s'étendre sous des grandes feuillles de rhubarbe.

Mon chat n'est pas très beau, mais il est plus finaud que bien des chats et il aime à être caressé, et à caresser mon frère et moi.

Malgré tous ses défauts je l'aime toujours. Il est capable de vous faire rire par ses folies, de se frôler contre vous et de faire mille autres petites choses que je ne pourrais raconter. Il reçoit les étrangers en miaulant d'une manière peu rassurante. Je ne vendrais pas mon chat pour tout l'argent du monde parce que une fois qu'on s'est attaché à un chat il est très difficile de s'en séparer.

Ernest TRUDEAU,
Eléments latins A.

✦ ✦ ✦

Mon chat a de longues moustaches et j'aime à le regarder lorsqu'il les frotte avec sa petite langue rude ou avec ses pattes. Lorsque je lui donne quelque chose à manger, le gourmand, après l'avoir dévoré, vient me trouver pour en avoir d'autre. Avec ses pattes de velours, il me caresse, mais comme il voit que c'est inutile de continuer, car il s'est déjà aperçu que je ne le gâtais pas beaucoup, il s'en va se coucher sous le poêle, en ronronnant. Il est facile de s'apercevoir qu'il a un tempérament fort mauvais: lorsqu'on le dérange, quand il boit son lait, il peut facilement nous sauter au visage.

Lorsqu'il entend le bruit d'une souris, il dresse les oreilles, s'approche doucement jusqu'à ce qu'il puisse la distinguer. Quand il voit qu'il est assez proche pour l'attraper d'un bond, il s'arrête, retenant presque son souffle et tout à coup, il bondit avec l'agilité d'un poisson sur le petit rongeur. Il lui donne un petit coup de dent pour l'étourdir afin qu'il ne puisse pas s'en aller, et comme il est assez cruel il joue avec la souris jusqu'à ce qu'elle meure.

Albert TESSIER,
Eléments latins A.

✦ ✦ ✦

La tête de mon chat est surmontée de deux petites oreilles velues qui sont droites comme un poteau de téléphone. Ses yeux, d'une très belle couleur verte, luisent le jour et la nuit ils flamboient comme les deux lumières d'une automobile. Je trouve que mon chat a le museau un peu trop pointu, mais heureusement le bon Dieu a permis qu'il ait une petite moustache comme la plupart des vieux.

Il aime à se coucher au soleil pour dormir, mais souvent les mouches viennent le réveiller, et cela le fait miauler de rage. Mon chat est très habile à la chasse. Je trouve qu'il ressemble au "Chat botté." Lorsqu'il est à l'affût, il ne fait pas un mouvement, il guette tous les coins cardinaux pour apercevoir un oiseau.

J'aime bien mon chat malgré ses défauts et lorsqu'il sera mort je ne trouverai jamais un meilleur animal pour le remplacer car je passe souvent des heures entières à m'amuser avec lui; cela fait trois ans que je l'ai et seule la mort me séparera de lui.

Lionel BOUVIER,
Eléments latins A.

Lettre d'un collégien à son ami

Cher Lévis:

Il y a trois ou quatre semaines que je ne t'ai pas écrit, si tu veux bien m'excuser, je crois que cette lettre réparera tout cela.

Il y a dix mois d'ici, je travaillais avec toi chez M. C——, nous étions joyeux d'être ensemble et nous avons eu beaucoup de plaisir, mais le jour du pèlerinage, maman m'appela et me demanda, "Veux-tu aller au collège cette année ou l'année prochaine?" Moi, aussitôt de répondre: "Cette année parce que je finirai mon cours un an plus tôt." Elle me dit: "C'est très bien." J'était content de venir, parce que je me disais, là, j'apprendrai quelque chose, que l'on n'apprend pas à la petite école, "le latin."

Le 3 septembre, j'allai chercher mon argent que M. C—— me devait, et il me remit $7.50, et $3.75 à maman. Je me croyais bien riche; j'avais un habit neuf, un gilet, une chemise, des souliers, des bas et une cravate; mais tout de même, il y avait quelque chose qui ne marchait pas, c'était que papa avait sacrifié trois jours d'ouvrage pour m'acheter cela et payer mon entrée au collège. Je me décidai de remettre à papa la motié de l'argent que j'avais gagné. J'allai le lui présenter et il me refusa me disant: "Garde-le en souvenir de ton père qui t'aime et qui veut te faire instruire, mieux que lui-même." Je le remerciai et j'allai porter la somme à la caisse, ce qui remonta mon crédit à $16.45.

Le jour vint où je partis pour le collège. J'arrivai joyeux et je visitai tout; ensuite, j'allai voir Armande, elle était à sa chambre. Le soir vint, j'étais bien fatigué, je remerciai le bon Dieu de ma journée, je me couchai et m'endormis aussitôt. Le lendemain nous avons fait une composition pour voir quelle classe nous prendrions, j'allai dans les "Eléments Latins B."

Je ne trouvai pas le temps trop long durant les premiers mois. Ce qui mencourageait, c'est que j'arrivais presque toujours le premier. A Noël lorsque j'allai à la maison, tu te rappelles, tu es venu me rencontrer à l'autobus. Lorsque je repartis, j'avais les larmes aux yeux et ma mère aussi. Je te rencontrai, tu revenais de la messe et tu vins me reconduire à l'autobus avec mon frère, et tu me disais: "L'an prochain je ne ferai pas seulement que t'accompagner, nous irons tous les deux."

A Pâques, lorsque je retournai chez nous aux funérailles de grand-père, nous étions contents de nous revoir, mais bien affligés de le voir partir.

A présent ce n'est plus cela. J'ai hâte de revoir grand-mère qui était si affligée; j'ai hâte de servir la messe avec toi et de faire des piques-niques.

Je te souhaite, pour terminer, de passer de bons examens avec succès, et j'espère que tu viendras passer les prochains au Collège Saint-Boniface.

De ton petit cousin
qui t'aime beaucoup.

Léo MORIN
Eléments latins B.

Le bloc universitaire

Doctrine — Constitution Règlements

Le Bloc Universitaire présente son premier bulletin d'étude qui donnera, c'est son espoir, au peuple canadien-français une idée nette de sa doctrine et de ses ambitions.

Le Bloc Universitaire existe déjà depuis quelques années. Il est né à la fois de l'inquiétude nationale des universitaires canadiens-français et de la prise de conscience de leurs responsabilités.

Il a débuté humblement, mais sérieusement et sans brûler les étapes; l'héroïsme du départ, le courage de ceux qui ont tenu, les sacrifices des premiers défricheurs ont assis définitivement ses projets.

Depuis sa fondation, le Bloc a jusqu'à aujourd'hui jété des ballons d'essai, cherché les responsables et la formule, défini ses attitudes, créé l'unité de pensée dans l'unité d'une doctrine, brassé suffisamment des problèmes et réussi à imposer son nom à l'attention d'un public sérieux et sympathique. A trois reprises, il a convoqué les universitaires canadiens-français en assises nationales. C'était dans des décors différents: au Lac Mercier, à Duchesnay, et à Ottawa, mais c'était dans une même atmosphère, dans un même esprit, et un même désir; à trois reprises, il a fortifié l'ensemble de son oeuvre commençante, par l'étude, la discussion, l'enthousiasme, les conclusions pratiques et les initiatives.

Mais qu'est-ce que le Bloc Universitaire? — La brochure, assez considérable, puisqu'elle compte 75 pages, que nous présentons aujourd'hui, est la réponse complète à cette question. On pourra se la procurer en s'adressant au Conseil National du Bloc Universitaire, 8, côte de la Fabrique, Québec. Prix: $0.25, franco.

(Communiqué).

Cinquième et dernière colonne

Heil Hitler!
Fureur,

Conformément à vos instructions, dès que le camp de concentration intellectuelle qu'est le Collège sera fermé, je ferai une tournée dans le Manitoba, afin de me tenir et de tenir Votre Fureur au courant des faits et gestes de certains êtres dangereux, et de préparer l'invasion prochaine de nos parachutistes.

Voici ce que je compte faire.

Fannystelle — Avec l'aide de notre agent D. R. faire sauter les ponts et les digues de cette région aqueuse.

Saint-Claude — Rien à craindre du terrible Carel, tout occupé à tirer les cheveux de sa petite soeur. — A Albert, donner une belle image, s'il est bien sage!

Somerset — Charger Roland de surveiller Adrien, nuit et jour,.. surtout la nuit! et vice-versa. — De même pour Edouard et Marcel C.

Saint-Léon — Faire saboter, par Raynald, la bicyclette du traitre Sylvio. —Remettre à Martial un bout de cuir autographié par le P. Préfet.

N.-D. de Lourdes — Me débarrasser par le poison ou autrement, du chien de la "Vilaine Face" et ramener celle-ci au Collège, à coups de suçons. — Aux trois "A" (Albert, Adrien, Antoine) donner trois poches de sucre, de la part du P. Laramée. — S'il me reste du temps, me reposer dans la contemplation des beautés naturelles du pays: les flots d'éloquence de Marcel P., la chevelure d'Henri, le sourire de Roger.

Mariapolis — Pincer Eugène, sans me faire pincer par Albert.

Dunrea — L'autre moi-même qui est installé là, s'est chargé de Napoléon. Rien à craindre.

Elie — Localiser Ti-Jos, entre deux betteraves.

Saint-Norbert — Charger les Messieurs Girard de la garde de Télesphore et de Cloutier. Je les plains. Employer Aimé à courir les balles de golf.

Sainte-Agathe— Grimper dans "le clocher du village" qui a béni, ou du moins, bénira les amours de Camille; surprendre Ti-Jean au milieu de ses épatantes "patentes" et l'humoriste Julien fumant sa deuxième cigarette.

Saint-Jean-Baptiste — Remettre aux deux leaders "Baldy" et Roland un opuscule intitulé: "Mon confrère, Louis Gauthier", auteur anonyme.

Letellier — Charger Bonneville de discréditer le petit Douglas de l'endroit; recoller les morceaux du "coeur brisé" de Bibi.— Laisser "Amatus" mijoter dans sa graisse.

Saint-Joseph — Visiter la pouponnière de ce Callander du Manitoba, où logent avec Léo-Paul, sa douzaine de p'tits frères et p'tites soeurs.

Sainte-Elisabeth — Un beau bec à "Marie-Louise", en passant.

Saint-Malo — Ramener "papa" Hermile de La Broquerie; avec "du bois" pour faire un beau maillet de croquet pour "mon ami Léo"; visiter le nid de la poule à Denis. — De plus, prendre une repos bien mérité dans une petite villa hospitalière, sur les bords enchanteurs de la Rivière-aux-Rats.

Dufrost — Filer tout droit. "Three is a crowd", comme dit "Churchill".

Saint-Pierre — Si jamais nos parachutistes atterrissent ici, qu'ils prennent bien garde de saccager cet endroit, rempli de souvenirs historiques. Pour les guider, je vais fixer les plaques commémoratives suivantes:

"Ici Tonton I but son premier verre... d'eau sucrée;

Tonton II "pluma du renard" pour la première fois en compagnie de son ami Germain, et Tonton III mangea son premier "pickle".

"Ici René fit son premier clin d'oeil".

"Ici, Pierre a gagné ses premières élections".

"Sur cet arbre, Doda a gravé son premier coeur traversé d'une flèche, pointant vers Aubigny".

Dans un petit musée, on conserve pieusement: La première balance qu'a défoncée le petit Lucien; le premier peigne de Norbert; le premier miroir de Robert; le premier "accroche-coeur" de Gilbert; le premier prix de sagesse de Joubert; la première dent de Gérard, le "p'tit dernier"; et le premier joujou de Maxime, un petit hockey en chocolat.

Aubigny — Après une visite de cérémonie au "curé" et à son "vicaire", mettre la main une bonne fois, sur le très honoré cousin du P. Hébert, par le sang, et de tout le monde, par adoption.

La Broquerie — Si les gens de la place ont enfin réparé les chemins, aller en "Cadillac",

1. Contempler Jos. Lord, de l'or en lard:;
2. Entendre Maurrrice garrocher ses "r";
3. Discuter avec maître Louis Vielfaure, Ph. D.;
4. Bombarder la base navale de l'Amiral Choiselat;
5. Scalper le Sioux et lui arracher la langue... si possible

Sainte-Anne — Porter à Fortunat et à Oscar, deux exemplaires d'un opuscule intitulé: "Mon confrère, Marcel Carbotte" par l'auteur de "Mon confrère, Louis Gauthier".

Lorette— A Gérard, c.f. Sainte-Anne et Saint-Jean-Baptiste. Avec Jean Lagassé, écouter un programme de Charlie McCarthy.

Saint-Boniface — Durant mon absence de cette ville "jadis canadienne-française", le futur Major Marcel Asselin, dont tout le monde connait la scrupuleuse orthodoxie, fera la police des rues, des cinémas, des plages de la rivière Rouge. Sa fermeté, unie à sa grande expérience fera régner le bon ordre. Il sera assisté par l'ex-caporal Georges Pelletier.

J'ai de plus organisé une petite "gestapo" manitobaine, sous la direction occulte, mais extrêmement compétente, de l'infernal "Dilard" Lagaçant, avec comme premiers lieutenants: Perron, Fiola, Péloquin, Filion et le noir Landry.

Il serait bon que notre agent du "coin de Gravelbourg" ait l'oeil sur les Bonifaciens de la Saskatchewan, Carles et Coupal en particulier. Quant à Barnwell, il est à renvoyer à la Maison-Chapelle, au plus tôt!

Et voilà, chère Fureur, ma mission terminée.

Furieusement vôtre,
S. PION.

Génies précoces

Les génies précoces sont moins rares qu'on le croit généralement.

Quelques exemples, pris au hasard dans l'histoire, en font la preuve.

Macaulay avait déjà écrit un traité d'histoire à huit ans.

Byron composait, à dix ans, des vers pleins de passion.

Bacon, au même âge, était réputé pour ses connaissances philosophiques.

A neuf ans, Dante écrivait des sonnets.

Horace Vernet peignait à quatre ans.

Le Tasse parlait couramment à six mois, et à sept ans, écrivait facilement en latin.

Mirabeau fit un sermon à trois ans et publia son premier livre à dix ans.

Pascal composa, à quinze ans, son traité sur les sections des cônes.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Malo

M. l'abbé Ulysse Forest, curé de St-Adolphe, était en visite à la maison paternelle cette semaine, et arrêta au presbytère en passant, assurer M. le curé qu'il aura grand plaisir à être avec nous pour célébrer la St-Jean-Baptiste. M. l'abbé sera le prédicateur de la circonstance pour la fête nationale.

* * *

Parlons-en de la fête nationale: M. Edouard Dubois, secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, annonce que tous les comités sont au travail. Le programme sera simple, mais St-Malo ne veut plus que la fête nationale passe inaperçue. Le matin de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin, il y aura grand'messe au Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes à la Grotte, à 10 h. M. l'abbé Ulysse Forest donnera le sermon.

Après la messe, diner champêtre, et les environs de la Grotte de Lourdes, qui est belle cette année comme elle ne l'a jamais été, se prêtent si bien à un diner sur l'herbe. Nos amis qui désirent venir des autres paroisses fêter St-Jean-Baptiste avec nous, voudront bien apporter leurs paniers, mais s'il y en a qui aiment mieux ne pas l'apporter, la Société St-Jean-Baptiste de St-Malo promet de faire son possible pour satisfaire les appétits.

Après diner, jeux pour les enfants de tout âge: courses, etc.

A 3 h., la démonstration patriotique: M. Camille Fournier, de St-Boniface, sera le principal orateur, et nos députés fédéral et provincial, MM. Jutras et Préfontaine, prendront aussi la parole.

Le soir, à 8 h., grande séance patriotique donnée par les enfants de la paroisse de St-Malo, sous la direction de nos bonnes soeurs du couvent.

La paroisse de St-Malo invite ses amis de toutes les autres paroisses à se joindre à elle pour faire une belle et grande démonstration nationale.

* * *

Le recrutement va son chemin à St-Malo. MM. Victor Morin, Denis Péloquin, Victor Gosselin, Lucien Péloquin, Félicien Catellier, Edouard Forest, Eugène Dubois portent l'uniforme, et il y en aura encore bien d'autres avant longtemps.

* * *

De même les Bons de la Victoire ont trouvé un bon accueil auprès des paroissiens de St-Malo; nous ne pouvons encore donner des chiffres précis, mais les renseignements reçus à date sont très satisfaisants.

* * *

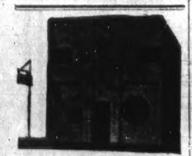
MM. Whiteman et Prud'homme, du Département de l'agriculture du Manitoba, venaient mardi faire une première visite d'inspection du projet du Gouvernement dans le district de "La Montagne". M. Ovila Gosselin eut l'honneur de recevoir la première visite de ces messieurs. Les éloges des inspecteurs durent compenser Maître Ovila pour le travail qu'il a dû s'imposer afin d'avoir un champ en bon ordre, et, avec l'aide du bon Dieu, il aura encore la compensation d'une récolte magnifique.

Ste-Rose-du-Lac

Quarante-Heures

Les 6, 7 et 8, nous avons eu nos Quarantes-Heures, célébrées avec plus de solennité que par le passé. La grand'messe d'ouverture fut chantée par le R. P. Curé assisté du R. P. Masséo, O. M. cap., le nouveau curé-missionnaire de Toutes-Aides, comme diacre, et de M. l'abbé Desjardins, curé de McCreary, comme sous-diacre. M. l'abbé M. Pierquin, curé de Laurier, donna le sermon en français, et M. l'abbé C. Vathon, curé de Ste-Amélie, en anglais.

Les communions ont été assez nombreuses et, pendant tout le temps des Quarante-Heures il y eut un bon nombre d'adorateurs au pied du T. S. Sacrement. Puisse l'amour de Jésus Hostie grandir constamment dans la paroisse.



Séance

Dimanche dernier, les élèves de l'école du Village, sous la direction de leurs institutrices, les Soeurs de Notre-Dame-des Missions, ont donné une très jolie séance devant une salle bien remplie. Nos lauréates du Festival de Dauphin ont répété avec entrain et beaucoup de naturel la pièce du concours: "Question of Figures."

Baptêmes

Le 8 juin, Louis-Auguste-François, enfant de Sydney McDonald et d'Aimée Saquet. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Saquet, grands-parents de l'enfant.

Le même jour, François-Georges-Marie, enfant de Gabriel Molgat et de Marie Legal. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Molgat.

Le 10 juin, Paul-Joseph, enfant de Paul Prince et d'Albina Pétrin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Delveaux.

Pique-nique

C'est dimanche prochain, le 22, que nous aurons notre grand pique-nique de la Saint Jean-Baptiste. La fanfare de l'Ecole Indienne de Lebret, sous la direction du R. P. Laviolette, O. M. I., viendra augmenter l'éclat de la fête. Un comité de dames, aidé par le comité de la Salle paroissiale, travaille depuis plusieurs jours à en assurer le succès. Nous comptons sur la présence de tous les paroissiens et de tous les amis de la région.

Saint-Lazare

Le samedi 7 juin, avait lieu le mariage de Mlle Rolande Giguère avec M. Marcel Lefranc.

Mercredi, à 8 h., M. le Curé bénissait le mariage de Mlle Marthe Selby avec M. Aimé Hudon, de Forget, Sask., domicilié dans notre paroisse. M. John Selby conduisait sa fille à l'autel, et M. Donald Bulger accompagnait son neveu. Le garçon et la fille d'honneur étaient M. Robert Selby et Mlle Marie Fouillard, frère et cousine de la mariée.

Après le repas servi à la résidence de M. Selby, les nouveaux époux furent conduits en automobile jusqu'à Birtle, et de là, prirent l'autobus pour Winnipeg.

A ces deux heureux couples récemment mariés, nous souhaitons bonheur, santé et prospérité.

* * *

Dimanche soir, les Enfants de Marie se réunissaient au presbytère pour présenter une belle statue de la Ste Vierge à leur compagne, Mlle Mattie, à l'occasion de son départ de la congrégation. Lundi soir, avait lieu le "shower" organisé par Mlles Gracia Dupont et Rosalie Fouillard chez M. Israël Tremblay, fils. De fort jolis cadeaux lui furent présentés. De leur côté, les jeunes gens fêtaient "privément" le futur marié.

* * *

Dimanche, après la messe, un diner de fèves au lard était servi à la salle paroissiale par Mmes Placide Prescott et W. Roberge. Elles disposèrent ainsi de leurs billets pour la grande rafle qui aura lieu à l'automne. Nous les félicitons de leur succès, car au dire de tous, ce fut un excellent repas pour la modique somme de vingt-cinq sous.

* * *

Mme Francis Hudon, de Forget, était de passage ici à l'occasion du mariage de son fils.

Mme Elie Robert, accompagnée de ses quatre enfants, est venue de Vancouver, pour passer quelque temps chez sa mère, Mme P. Lemoine, et chez d'autres parents.

Tous nos malades nous sont revenus de l'hôpital. Mme P. Huberdeau était du nombre. Nous croyions qu'elle avait pris le goût de la ville, mais à son arrivée elle nous expliqua que sa santé ne lui permit pas de revenir avant!

Le mardi 10 juin, Mme Adrien Roy allait rejoindre son mari à Régina.

M. Albert Roy est de retour après plusieurs mois d'absence. Accompagné de M. Léon Dupont, il travaillait dans un aérodrome à Dafoe, Sask.

La température était très favorable pour la procession de la Fête-Dieu. Le reposoir était installé chez Mme P. Lemoine. Dans le défilé on remarquait les Enfants de Marie, vêtues de blanc, et les Dames de Ste-Anne, précédées de leurs bannières respectives. Le dais était porté par MM. Léon Huberdeau, Jack McLelland, Euclide d'Eschambault et J.-B. Lépine. Le Saint-Sacrement restait exposé tout l'après-midi, jusqu'à l'heure sainte du soir, qui eut lieu comme à l'ordinaire à sept heures et quart.

Nous sommes heureux de constater que le R. P. Aimé Bertrand, S.J., frère de M. le curé, est toujours avec nous et que sa santé se remet tranquillement.

Baptême

Gracia-Marguerite-Marie, enfant de M. Lorenzo Tremblay et de Annette Cadieux. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Blouin, oncle et tante de l'enfant.

La Broquerie

La clôture de la retraite des dames et demoiselles eut lieu dimanche dernier. Les prédicateurs étaient les RR. PP. Harvey et Plourde, ce dernier remplaçant le Père Parent.

* * *

La Fête-Dieu a été célébrée avec toute la solennité désirable. A la messe le choeur de chant était sous la direction de M. C.-N. Dupas. La procession était sous la direction de M. N. Deslauriers. Les religieuses étaient en tête du cortège, puis venaient les élèves du couvent, les Enfants de Marie, les Dames de Ste-Anne. Le Saint-Sacrement était entouré des enfants de choeur et des Croisés; le choeur chant, les hommes et les jeunes gens suivaient. Le premier reposoir était chez M. Noé Normandeau et le deuxième chez M. Arcade Bédard.

Naissance

Etienne-Joseph-Alexandre, fils de Joseph Tétreault et de Monique Bohémier. Parrain et marraine: Alexandre Bohémier et Clémence Bohémier, grand-père et tante de l'enfant.

Thibaultville

Les travaux de déboisement et de terrassement commencés sur le terrain où se tiendra le pique-nique annuel de la paroisse le 6 juillet, se poursuivent avec ardeur. La semaine dernière, une vingtaine d'hommes, dont plusieurs avec leurs chevaux, sont venus nous prêter main-forte lundi, mardi et mercredi. De plus, le tracteur à chenilles Diesel de M. P. K. Penner, de Steinbach, est venu pour niveler le terrain. Malheureusement, les pluies sans cesse renouvelées du début de la semaine ont empêché de terminer l'ouvrage. Aussi la puissante machine doit-elle nous revenir bientôt pour terminer le nivellement de la piste où auront lieu de nombreuses courses, dans l'après-midi du 6 juillet, courses de chevaux, au début et à la fin de l'après-midi, courses de bicyclettes du club des belges de St-Boniface.

De plus, nous aurons probablement pour la messe du matin la fanfare La Vérendrye. Entre les diverses courses, l'équipe de gymnastes, sous la direction expérimentée de M. Desautels, nous donnera une exhibition de son savoir-faire. Et naturellement, pour les amateurs de balle, il nous fait plaisir de leur dire que tous les clubs des environs seront présents, et quelques-uns très éloignés, comme ceux de Steinbach et de St-Pierre.

Dans la soirée il y aura cinéma parlant, un film de "Cow-boy". Le tout se terminera par un feu d'artifice à 11 heures. Ce sera une après-midi passablement remplie. Et qu'on se le dise, le pique-nique de Thibaultville cette année, avec son nouveau terrain, sera l'un des plus beaux de la province.

* * *

Dimanche prochain 22 juin, grande soirée organisée par M. L. Breton, candidat au Bazar de l'automne. On y inaugurera un cinéma parlant. On sait que les recettes du pique-nique et du bazar sont destinées à payer le coût des travaux qui termineront notre église.

Transcona

M. et Mme Jos. O Tétrault ont de ce temps-ci la visite de leurs deux filles, Madeleine et Angeline, qui résident à Ottawa, Ont. Elles doivent retourner cette semaine.

* * *

M. et Mme Pitre ont aussi la visite de leur fille, Violette, de la province de Québec.

* * *

Une nouvelle famille nous est arrivé dernièrement. M. et Mme Alonzo Lacroix et leurs deux enfants, ont fait l'acquisition d'une maison sur la rue Yale. M. Lacroix travaille à la poudrière.

* * *

Historique de la paroisse (suite)

Le dimanche 18 août, solennité de la fête de l'Assomption, après la grand'messe, il y eut une assemblée de tous les hommes parlant le français. Après leur avoir parlé du projet formé de fonder un journal français et essentiellement catholique, M. le curé Lee exprima le désir que l'on ne pouvait pas trouver plusieurs actionnaires parmi nous, nous devrions essayer de souscrire une action au moins comme preuve de la bonne volonté des quelques canadiens-français de Transcona. L'idée fut acceptée avec enthousiasme, et M. Désiré Larichelière fut le premier à souscrire la somme de cinq dollars. Son exemple fut suivi par MM. Adélard Paul, Paul Jetté et Ovide Brodeur qui donnèrent aussi chacun cinq dollars. La collecte a donné 39 dollars. Nous nous sommes séparés avec l'espérance qu'on pourrait trouver quelques actionnaires parmi nous. Le montant de 39 dollars fut envoyé à M. l'abbé Béliveau, le priant d'accepter ce don comme une preuve de l'intérêt que les paroissiens portaient à la fondation et au maintien du futur journal français.

Dans une assemblée de tous les paroissiens tenue après la grand'messe, le dimanche 1er Septembre 1912, dans la chapelle, M. Lee donna un rapport détaillé des recettes et des dépenses de la paroisse et il fit connaitre l'actif depuis son arrivée. Les paroissiens présents prouvèrent leur satisfaction en faisant la motion suivante: il est proposé par Nap. Lanthier et secondé par Léon Gallant, que les comptes tels que présentés par M. le curé soient acceptés et approuvés. La motion fut adoptée.

Pour se conformer au désir de Monseigneur l'Archevêque et afin d'intéresser les paroissiens de Transcona dans les finances de la paroisse, sur la demande de M. Lee, les Messieurs dont les noms suivent furent élus syndics: Ernest Asselin, Adélard Paul et Théodule Blaquière.

Profitant des droits garantis par l'acte scolaire pour le Manitoba, M. Lee obtint de la Commission de Transcona, de retenir les services de M. Alcide Duquette, d'Oskwood, N.D., instituteur depuis cinq ans dans les écoles publiques du N. Dakota.

Du 29 août au 16 octobre 1912, M. l'abbé de Poholski, prêtre polonais distingué, avec la permission de Monseigneur Langevin, qui n'a jamais rien épargné quand il s'agissait des âmes confiées à sa charge, quelque soit la nationalité, est demeuré ici au presbytère pour s'occuper des polonais et des ruthènes. Ce dévoué missionnaire a tout essayé pour ces âmes. D'abord tous les dimanches à 9 heures, il y avait une messe spéciale avec annonce, recommandation et instruction, puis l'après-midi, vers quatre heures une autre réunion, suivie du Salut. Pour leur donner l'avantage de chanter dans leur langue, M. Lee jouait l'orgue et même les exerçait après ces réunions et aussi durant la semaine au presbytère. A part de cela, ce bon abbé s'était fait instituteur et faisait régulièrement le catéchisme tous les samedis, et durant les autres jours il enseignait l'a,b,c, aux petits polonais et ruthènes. Il fit nombre de visites à domicile. Il se dépensa avec un zèle admirable pour leur procurer les moyens de sanctification et les plus grands avantages pour pratiquer leur religion en attendant qu'ils puissent s'organiser en paroisse. Les efforts du Père, malheureusement, n'obtinrent pas le succès qu'il aurait dû mériter: il quitta ses compatriotes le coeur navré de douleur et d'inquiétudes.

(à suivre)

St-Jean-Baptiste

Funérailles d'un pionnier

Jeudi dernier avait lieu dans l'église paroissiale les funérailles de Romuald Marion, décédé le lundi 9 juin, à l'âge de 91 ans. Le service fut chanté par M. le curé Caron. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse. Mlle Ermelle Carroll touchait l'orgue. Les porteurs furent MM. Georges Guertin, Wilfrid Dupuis, Ludger St-Vincent, Georges Cartier, Alphonse Marion et Arthur Beaubien. M. Oscar Marion portait la croix. MM. Georges Guertin et Wilfrid Dupuis firent la quête.

Romuald Marion naquit à St-Gabriel de Brandon, P.Q., le 21 avril 1850. Il épousa Emélina Beaudry le 9 janvier 1873. Il arriva au Manitoba, le 19 avril 1882. Il fut père d'une de nos belles familles canadiennes de 16 enfants, dont 7 lui survivent; ce sont: Oscar, de Winnipeg, Siméon et Josaphat, de St-Jean-Baptiste, Mme Alphonse Prost (Florina), de Radville, Sask., Mme Pierre Martel (Donalda), de St-Léon, Man., Mme Josaphat Bérard (Rose-Anna), de St-Jean-Baptiste, et Mme Guillaume Hébert (Ernestine), également de St-Jean-Baptiste.

En plus de ses 7 enfants, un frère lui survit, M. Omer Marion, de Carey, Man. Le 8 janvier 1933, M. et Mme Romuald Marion célébraient leurs noces de diamant. Mme Romuald Marion mourut un an plus tard, le 8 janvier 1934.

A tous les membres de la famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Lorette

Errata

Dans la chronique du décès d'Alfred Manaigre, paru le 4 juin, une erreur a été faite, regardant le nom de son épouse. Le défunt avait épousé Alexina McDougall, et non Elise, comme mentionné.

Les familles Gédéon et Alfred Manaigre désirent remercier sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Pique-nique

N'oubliez pas notre grand pique-nique samedi et dimanche prochain, les 21 et 22 juin.

Samedi: grand'messe à 9 heures. Durant l'après-midi, courses variées, jeux de fers, tennis, merry-go-round et autres amusements. A deux heures de l'après-midi, partie de balle-au-camp entre Sainte-Agathe et Steinbach, l'équipe gagnante détaillant avec Lorette à sept heures du soir.

Dimanche; le tournoi de balle-au-camp se continuera avec une partie entre Richer et La Broquerie à deux heures de l'après-midi, et la grande partie finale à sept heures du soir.

Bienvenue à tous.

N.-D. de Lourdes

Nous rappelons que le jeudi soir, 19 juin, à la salle paroissiale, il y aura une causerie sur "l'Artisanat" par Mme Gaudet-Smet, rédactrice de "Paysana". Nous serons certainement très intéressés, car partout où Mme Gaudet-Smet a pris la parole, elle a su captiver son auditoire.

* * *

Les enfants de toutes les écoles de la paroisse ont donné, le 13 juin, une séance en l'honneur de la fête du R. P. Champagne. Notre Père Curé a été très sensible aux voeux qui lui furent exprimés, aux prières qui furent dites à ses intentions, et il a remercié l'assistance d'être venue si nombreuse prendre part à cette fête paroissiale.

* * *

Le R. P. Champagne et M. l'abbé De Ruyck sont allés le 12 juin, à St-Boniface, à la soirée d'adieu qui se donnait en l'honneur de Mgr Yelle et de Mgr Brodeur.

* * *

M. Alphonse Monney est allé passer quelques jours chez ses parents à Winnipeg et à St-Boniface.

Mme Librecq, M. et Mme Jos. Charrière et leurs enfants, M. et Mme Chaput sont venus en visite dans leur famille, à Lourdes.

Sainte-Claire

Baptême de notre cloche

Le dimanche 8 juin fut pour nous une grande fête religieuse. A 10 h., grand'messe solennelle chantée par M. le curé. Sermon de circonstance en français par Mgr J.-A. Bastien, P.D., V.F., curé de St-Eustache, et sermon en anglais par le R. P. Zéphirin-Marie Noël supérieur du couvent des Franciscains à Winnipeg.

Après la messe, Mgr Bastien, délégué de Son Excellence Mgr Sinnott, accompagné du R. P. Zéphirin et de M. le curé, se rendit à l'extérieur avec les servants de messe et tout le monde, et présida au baptême de la cloche qui reçut les noms suivants: Joseph-Marie-Claire-Alfred-Arthur-Horace. Les plus anciens et anciennes de la paroisse furent parrains et marraines. Il faisait une température idéale. Un photographe de Dauphin était sur les lieux. Nos gens ont été invités à sonner, et le son de la cloche s'est fait entendre toute la journée.

A 3 heures, on a eu la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr Bastien. Nous devons des remerciements bien sincères à Mgr Bastien qui a eu la grande bonté de venir de si loin pour présider à cette fête. Nous lui en sommes bien reconnaissants.

Le sanctuaire de notre église a été peint pour la circonstance. Tout présentait un beau coup d'oeil. Maintenant nous entendons sonner notre cloche tous les jours.

Retraite paroissiale

Le soir du même jour, à 8 h., s'ouvrait la retraite paroissiale prêchée par le R. P. Zéphirin, O.F.M.

Le jeudi, fête du Saint-Sacrement, il y eut exposition du St-Sacrement toute la journée et toute la nuit avec heure sainte le soir. Confessions durant cette veillée pour les hommes et les garçons, avec communion générale le lendemain matin.

Dimanche, clôture de la retraite, avec la procession à l'extérieur.

Mille bons mercis au R. P. prédicateur pour tout ce qu'il a fait pour nous.

Baptême

Nos sincères félicitations à M. et Mme Arthur Carrière, à l'occasion de la naissance de leur 14e enfant, né le 8 juin, jour du baptême de notre cloche. L'enfant reçut au baptême les noms de Joseph-Jean-Charles-Barnabé-Horace, en la fête de saint Barnabé, apôtre, le 11 juin. Le parrain a été M. le curé Dansereau, dont c'était le 46e anniversaire de naissance ce jour-là. La marraine fut la petite Simone, soeur de l'enfant. La porteuse fut Mme Georges Carrière, tante de l'enfant. Le R. P. Zéphirin Noël lui a administré le sacrement de baptême. Pour la première fois, à l'occasion du baptême, la cloche a sonné 20 minutes.

Aubigny

C'est le dimanche 8 juin, que se déroulait, dans notre église, la touchante cérémonie de la consécration de nos coeurs à Marie, par le gracieux symbole de l'offrande des fleurs et des couronnes auprès de son trône.

La procession, s'avançant au chant de l'"Ave Maria" annonçait déjà, qu'elle était "celle" que nous fêtions — c'était le salut de nos coeurs à notre "Mère" surtout de nos coeurs d'enfants.

Par quelques bonnes paroles, M. le curé nous expliqua le but de notre cérémonie: C'est l'offrande de nos coeurs, de nos résolutions à notre Mère!

Mais, voici les benjamines qui s'avancent... formant cortège aux pieds du trône de Marie... Regardez-les élever leur couronne... elles supplient leur Mère, dans leur geste enfantin, de la leur garder et de ne la leur rendre qu'au ciel! et au refrain toujours si touchant de: "Prends ma couronne je te la donne, au Ciel tu me la rendras", les fillettes déposent leur couronne tandis que les élèves viennent en procession offrir leur fleur, symbole de leur amour.

Notre acte de consécration termina notre fête et par Marie, nous recevions la bénédiction de Jésus au Saint-Sacrement.

Saint-Laurent

Baptême

Aurore-Dorothée, enfant de Théodore Desjarlais et de Joséphine Baron. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Laurence.

* * *

Une nouvelle couverture en bardeaux a été mise à l'église.

* * *

Nos collégiens de Gravelbourg, Joseph Boucher, François et Joseph Kerbrat, Joseph Richaud sont de retour pour leurs vacances.

Toutes-Aides

Le R. P. Pierre, capucin, vient de nous quitter, et par décision de Son Excellence Mgr l'archevêque, il devient curé de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges.

Le Révérend Père avait été curé de notre paroisse depuis huit ans. Nous garderons de lui un bon souvenir. Il a montré un grand dévouement pendant son séjour à Toutes-Aides. Il était toujours prêt à rendre les plus grands services à ses paroissiens, et il faisait parfois presque l'impossible pour desservir ses missions voisines. De plus, il nous laisse une belle grande église, qu'il fit construire et qui est la plus grande oeuvre qu'il nous laisse.

Nous lui offrons les souhaits les plus fraternels dans sa nouvelle paroisse. Que les bonnes oeuvres qu'il a faites ici, lui soient la plus brillante récompense au jour de son couronnement.

Le R. P. Masseillo, vient d'être nommé curé de cette paroisse. Il n'est pas étranger à Toutes-Aides. On se souvient qu'il prêcha à l'occasion de la visite de Son Excellence Mgr l'archevêque, il y a quatre ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue, et lui promettons l'appui de nos prières.

* * *

Le dimanche 6 juillet 1941, grand pique-nique à Toutes-Aides, au bord du lac Manitoba, au profit de l'église.

Il y aura courses de chevaux, courses d'enfants et de grandes personnes. Balle-au-camp, avec prix, toutes sortes de jeux.

Tous sont cordialement invités. Venez jouir de la splendide nature au bord du plus beau des lacs!

Saint-Eustache

Mme Florent Lachance est partie le 29 mai pour Montréal, où elle a rendu visite à sa fille Noëlla (Soeur Stella-Marie), qui est au noviciat des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, à Outremont. Mme Lachance a profité de l'occasion pour saluer deux autres Manitobaines qui sont au même endroit: Soeur Marie-Alfred (Berthe Fontaine) de St-Pierre, et Soeur Marie du Précieux-Sang (Claire Gauthier) de St-Malo.

Otterburne

Couronnement de la Reine de mai à l'école du Village

GRADE VIII — A été proclamée Reine de mai, Mlle Solange Desrosiers, avec une moyenne de 98%. Première dame d'honneur, Mlle Gilberte Bérard, 97.

GRADE VII — 2e dame d'honneur, Mlle Rose-Anna Thoms, 85; premier page d'honneur, Jacques Cormier, 77.

GRADE VI — 3e dame d'honneur, Mlle Yvette Carrière, 86; 2e page d'honneur, Alexandre Saltel, 81.

GRADE V — 4e dame d'honneur, Mlle Thérèse Genest, 95; 5e dame d'honneur, Mlle Hélène Desrosiers, 94.

GRADE IV — 6e dame d'honneur, Mlle Thérèse Carrière, 98; 7e dame d'honneur, Mlle Georgette Cinq-Mars, 89.

GRADE III — 3e page d'honneur, Guy Saltel, 94; 4e page d'honneur, Gérard Desrosiers, 92.

GRADE II (a)—5e page d'honneur, Jean Cinq-Mars, 92; 8e dame d'honneur, Mlle Edith Saltel, 90.

GRADE II (b)—6e page d'honneur, Gaétan Poirier, 91; 9e dame d'honneur, Mlle Thérèse Cinq-Mars, 89.

GRADE I (a) —7e page d'honneur, Noël Bérard, 94; 8e page d'honneur, Emile Turenne, 90.

GRADE I (b) — 10e dame d'honneur, Mlle Gisèle Lévesque, 95; 9e page d'honneur, Fernand Audet, 91.

Porteuse de fleurs, Mlle Lucienne Rougeau; petit page, Gilbert Desrosiers.

Sainte-Agathe

M. et Mme Josaphat Dorge ont le bonheur de faire part à leurs amis du mariage de leur fille Léonie avec M. Léopold Lemoine, fils de Mme Rébecca Lemoine. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Ste-Agathe, le 25 juin, à 9 h. du matin.

Saint-Norbert

Bazar de Saint-Norbert sur le terrain du couvent, les 27, 28, 29 juin. Il y aura quelque chose d'attrayant pour grands et petits: vente d'objets, jeux, liqueurs douces et crème à la glace, etc.

Vendredi et samedi soir, il y aura concert en plein air donné par les élèves. M. Arthur Lavoie et sa soeur Thérèse prêteront généreusement leur concours. "Le public sait combien ils sont goûtés."

Dimanche soir, le fanfare "La Vérendrye" sous la direction de leur dévoué chef, M. Joseph Vermander, donnera un répertoire choisi pour toute la veillée.

Dimanche à 4 h. réunion des anciennes élèves. Toutes et chacune sont chaleureusement invitées... et recevront la plus cordiale réception.

* * *

Les anciennes élèves de l'Académie Taché, école et pensionnat dirigés autrefois par les Révérendes Soeurs Grises à St-Boniface, sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse au couvent de St-Norbert en vue d'une réunion de toutes les anciennes élèves de cette institution; réunion qui aura lieu le dimanche 29 juin.

Ne manquez à l'appel; les religieuses, vos anciennes compagnes et amies comptent sur vous.

St-Pierre-Jolys

Le mariage de Mlle Yvette Couture, fille de M. et Mme Jules Couture, avec M. Albert Turenne, fils de M. et Mme E.-A. Turenne, a été béni dans l'église de St-Pierre, mercredi dernier, par M. l'abbé Adélard Couture, oncle de la mariée.

Pendant la messe, Mme Williams chanta l'Ave Maria de Schubert; Mlle Gabrielle Joubert était à l'orgue.

Il y eut réception chez les parents de la mariée, après laquelle les nouveaux époux partirent pour un voyage à Banff. A leur retour, ils habiteront à St-Pierre.

Ordinations à l'université d'Ottawa

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., a conféré le sacerdoce à vingt-six religieux Oblats de Marie-Immaculée en la chapelle de l'université d'Ottawa, le dimanche 15 juin. Un autre Oblat du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa-est, le R.P. A. Duhaime a été ordonné à North-Battleford, Sask., par S. E. Mgr U Langlois, O.M.I.; au nombre des ordinands, à l'université d'Ottawt, il y avait aussi un père Bénédictin du New-Jersey, Dom Benedict Koniniak, O.S.B., et huit diacres; sept de l'ordre des Servites de Marie et un de la congregation des Pères du Saint-Esprit.

Son Eminence le cardinal Villeneuve était assisté des RR.PP. L. Deschatelets, O.M.I., supérieur du Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa-est, et Philippe Sheffer, O.M.I., supérieur du Scolasticat Notre-Dame de Richelieu. M. l'abbé Paul Nicole, secrétaire de Son Eminence, était maître de cérémonie.

Le chevalier Joseph-Elzéar Bégin accompagnait le cardinal, de même que M. Armand Corriveau, camérier de Son Eminence.

C'est en 1933 que Son Eminence le cardinal Villeneuve a ordonné des prêtres à Ottawa la dernière fois.

L'imposante cérémonie de l'ordination a commencé à sept heures, dans la chapelle de l'Université. Elle s'est déroulée en présence d'un grand nombre de religieux et de religieuses et de parents des nouveaux prêtres venus de différents endroits du pays et des Etats-Unis.

Achats importants d'aluminium au Canada

WASHINGTON — Les Etats-Unis se proposent d'acheter 200,000,000 de livres d'aluminium au Canada, annonçait au comité militaire du Congrès John-D. Biggers, un des directeurs de la production.

Cet achat fait partie d'un plan dont le but est de doubler en 1942 les provisions de ce métal, essentiel en temps de guerre.

Il y a quelques semaines, les Etats-Unis ont donné une commande de $63,000,000 à l'"Aluminium Company of Canada". A ce moment on apprit que la plus grande partie de cette somme serait nécessaire à l'agrandissement des usines, aussi croyait-on probable que de nouveaux contrats seraient accordés.

Une des premières enquêtes du comité de coordination canado-américain a porté sur les ressources des deux pays en aluminium et leurs besoins respectifs. A la suite de cette enquête, le gouvernement canadien a décidé que les commandes américaines pourraient être remplies au Canada sans nuire à l'approvisionnement du Dominion ou de l'Angleterre.

Avertie de l'extrême disette d'électricité dans la production de l'aluminium, la Chambre a rapidement approuvé récemment une appropriation additionnelle de $40,000,000 afin d'élever de 117,000 kilowatts l'énergie électrique dans la vallée du Tennessee.

Les familles au Sacré-Coeur

par le R. P. Archambault, S.J.

S'il est un temps où les catholiques doivent suivre le conseil des chefs de l'Eglise et mettre leur espoir et leur salut dans le Coeur sacré de Jésus, c'est bien l'époque que nous traversons. Les familles, en particulier, sont invitées à pratiquer cette dévotion, à se consacrer au Sacré Coeur qui protégera leur foyer et tous ses membres.

C'est ce que rappelle le R. P. Archambault, S.J., dans une brochure publiée d'abord en 1916 et qui atteint, avec cette nouvelle édition, son quarantième mille.

Outre les motifs apportés en faveur de cette consécration, l'auteur indique les devoirs qu'elle impose, puis il donne les détails d'ordre pratique sur la manière de consacrer une famille au Sacré Coeur. En appendice, le texte de la belle consécration composée par Pie X.

Cette brochure, ornée d'une gravure représentant l'apparition de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, se vend 10 sous l'exemplaire, $1.00 la douzaine, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Les métiers à l'armée

Notre armée a besoin de spécialistes.—Elle paie bien ceux qui ont un métier et en enseigne un à ceux qui n'en ont pas.

Au moment où le pays fait appel à des volontaires pour grossir les rangs de l'armée, il est opportun de rappeler les avantages que présente l'enrôlement pour l'ouvrier, spécialisé ou non, dont l'industrie de guerre ne réclame pas la présence sur le front civil. A l'homme de métier, l'armée offre un supplément de solde et de meilleures chances d'avancement; à l'homme qui n'a pas de métier, elle fournit l'occasion d'en apprendre un, s'il a des dispositions. Durant la présente guerre, l'armée a besoin d'une proportion de personnel spécialisé beaucoup plus grande que lors de la dernière guerre. Il y a vingt-cinq ans, le type de soldat était le "poilu" habile au tir et à la baïonnette qui pouvait vivre dans la boue des tranchées durant des mois d'affilée. Le type du soldat moderne est le spécialiste qui sait aussi bien faire marcher un moteur, par exemple, que tirer du fusil. C'est pourquoi notre armée accueille à bras ouverts l'homme de métier que l'industrie de guerre n'a pas mobilisé. C'est pourquoi elle est prête à enseigner un métier à l'homme qui n'en a pas.

● **L'homme spécialisé**

A l'homme spécialisé, l'armée offre un supplément de solde de 25, 50 ou 75 cents par jour, selon la catégorie de son métier. Ajouté à ce qu'il reçoit déjà—surtout s'il est marié—cela représente une somme appréciable, si l'on tient compte du fait qu'en plus de sa solde, tout lui est fourni gratuitement: nourriture, logement, vêtements, soins médicaux et dentaires. Ainsi un soldat, père de deux enfants et spécialiste de la catégorie "C", reçoit chaque mois $40.30 pour lui, $35.00 pour sa femme, $24.00 pour ses enfants et $22.50 pour son métier, soit un total de $121.80. Et, pour employer une locution de chez nous, "tout cela est clair". Le Canada est un pays riche; s'il attend du dévouement de la part de ses fils, il n'en est pas moins prêt à les récompenser généreusement. Le soldat canadien est le mieux payé et le mieux nourri du monde à l'heure actuelle.

● **L'homme qui n'a pas de métier**

Mais tous ne sont pas spécialisés. Nombreux sont ceux qui, ayant des dispositions pour un métier, n'ont jamais eu, dans la vie civile, l'occasion de l'apprendre. L'armée fournit cette occasion. Après un entraînement préliminaire, les recrues qui font preuve des capacités voulues passent aux "écoles techniques" ou dans certains cas, pour ce qui est des spécialités plus compliquées, sont versées à l'Ecole des métiers de l'Armée.

Mécanisation ne veut pas dire qu'il n'y a place dans l'armée que pour les métiers mécaniques. Une armée est un monde qui, en raison de ses fonctions, doit se vêtir, manger, dormir, construire, détruire, entretenir des milliers d'engins différents et se déplacer plus vite et mieux que toute autre organisation. Il y a donc place pour une foule de métiers dans l'armée et la plupart sont les métiers habituels de la vie civile. L'artisan qui excelle dans un métier—appris ou perfectionné à l'armée—aura une bonne chance, une fois revenu à la vie civile, de se créer une situation bien payée.

Toutes ces considérations ajoutées au prestige de l'uniforme et à la satisfaction du devoir accompli, devraient porter le jeune homme à s'enrôler. C'est d'ailleurs le résultat qu'elles ont eu jusqu'à maintenant. Volontairement, sans appel direct et sans bouleversements, l'armée canadienne a multiplié ses effectifs par 45 depuis le début de la guerre. Le présent appel pour le service outre-mer sur notre première ligne de défense, est le premier depuis le début des hostilités. On y répondra.

Des tanks, des navires, des avions

OTTAWA — Lord Beaverbrook, ministre d'Etat dans le gouvernement britannique, a demandé au Canada des hommes, de l'argent et des canons et donné l'avertissement solennel que le peuple du Royaume-Uni n'a pas de retraite et qu'il doit vaincre ou mourir.

Beaverbrook s'adressa au Canada de son bureau à Downing Street, en faveur de la campagne de l'emprunt de la victoire. Radio-Canada a relayé au pays son discours.

"Le peuple britannique ne sait pas quand les parachutistes, les planeurs, les bombardiers en piqué, les tanks et les unités de motocyclistes se lanceront contre la Grande-Bretagne, mais il est prêt à combattre, non à contre-coeur, mais joyeusement", a dit le ministre d'Etat.

"De vous Canadiens, nous attendons les tanks, les navires et les avions. Nous voulons tout ce que vos industries peuvent produire pour notre ligne de combat. Tout ce que vous pourrez nous fournir ne sera pas trop pour nos besoins. Mais nous voulons plus que des tanks et des avions. Nous voulons l'argent pour les acheter et les hommes pour les diriger".

Si Hitler nous battait...

Tous les syndicats ouvriers du Canada seraient supprimés sous la domination nazie.

Les contrats collectifs, que les ouvriers ont obtenus après des années de lutte, disparaîtraient du jour au lendemain.

Les parents canadiens seraient privés du droit de décider quel enseignement leurs enfants doivent recevoir.

L'instruction chrétienne serait censurée et les professeurs recevraient des autorités nazies le thème de ce qu'ils pourraient ou ne pourraient enseigner.

Toutes les affaires au Canada seraient sous le contrôle de l'Allemagne.

Les ouvriers ne pourraient plus choisir leur métier et n'auraient pas, non plus, le droit d'avoir un logement à leur convenance.

Les citoyens du Canada devraient se passer de beurre, pour permettre d'en exporter au besoin à l'Allemagne.

Les pensions de vieillesse seraient une chose du passé.

Les pensions des veuves et des mères seraient abolies.

Les Canadiens devraient abandonner aux immigrants allemands les régions colonisées de leur pays.

Il n'y aurait plus de loi du salaire minimum.

Les Canadiens marcheraient dans la rue et devraient céder le pas aux officiers allemands sur le trottoir.

Les citoyens canadiens seraient forcés de faire le salut nazi sous peine d'emprisonnement.

Les journaux canadiens n'exprimeraient plus l'opinion des Canadiens; toutes les nouvelles et les éditoriaux seraient soumis à la censure nazie.

Les programmes de radio seraient adaptés aux buts des agresseurs.

Les assemblées publiques, rarement permises, seraient surveillées par la Gestapo.

Les impôts pour payer l'indemnité à l'Allemagne seraient plus élevés que ne le sont les impôts actuels au Canada.

Les programmes des théâtres ne contiendraient que des sujets de propagande nazie et les cinémas seraient soumis à une rigide censure nazie.

Les livres qui n'obtiendraient pas l'approbation des autorités nazies seraient brûlés ou prohibés.

Les téléphones privés, s'ils étaient tolérés, n'échapperaient pas à l'intrusion des agents nazis.

On ne pourrait voyager d'une partie du pays à l'autre, même pour une courte visite, sans avoir au préalable obtenu la permission des Nazis.

AU SACRE DE Mgr JENNINGS



Plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise assistaient au sacre de Mgr E. Jennings, autrefois curé de la cathédrale d'Edmonton et, depuis quelques mois, chapelain militaire. On remarque sur la photographie, de gauche à droite: Mgr Duke, archevêque de Vancouver, Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, Mgr Jennings, Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton; à l'extrême droite, Mgr Jennings.

Les Esquimaux et la guerre

Par le R. P. H. P. DIONNE, O.M.I., Missionnaire chez les Esquimaux.

Ce qu'en pense un vieillard de 90 ans:

Des bruits de guerre retentissent jusque dans le silence blanc des glaces polaires. Les Esquimaux ont bien de la difficulté cependant à s'imaginer tout ce qui se passe d'horrible de l'autre côté de l'océan. Dans la conversation, on a beau leur expliquer que des milliers d'hommes ont déjà été tués, que les Allemands bombardent et cherchent à tout détruire, afin de devenir les maîtres du monde, les Esquimaux qui n'on jamais vu beaucoup plus que des iglous, des tentes et des chiens, ne peuvent pas croire qu'ils soient si méchants pour se tuer ainsi à coup de fusil.

Quand même ils le croiraient, ils se figureront toujours un nombre très restreint (disons la moitié des Esquimaux), se battant avec un nombre plus considérables de Montagnais. Habitués à compter lentement sur les doigts de la main, leur calcul ne dépasse pas beaucoup "l'homme complet", c'est-à-dire, les dix doigts des mains et ceux des pieds. Allez leur parler des troupes sous les armes, ils sont perdus!

Parmi eux, il y a même des pusillanimes, qui dans leur égoïsme verraient presque d'un bon oeil la disparition de beaucoup de Blancs; surtout les trappeurs qu'ils méprisent, parce que ceux-ci leur nuisent dans la chasse aux renards et aux caribous.

Ce faisant, les Esquimaux ne font que manifester un sentiment bien naturel de liberté. Cette grande liberté qu'ils adorent et qui les rend heureux dans leur Barren Land glacial. Et parce que les Missionnaires ne mettent pas d'entrave à leur liberté, même ces quelques Esquimaux à esprit étroit, disent: "Pourvu qu'on ne tue pas les Pères! !"

Mais d'autres Esquimaux, et grâce à Dieu, c'est le grand nombre, comprennent magnanimement que la vie sociale ne peut pas être basée sur l'égoïsme. Ceux-ci veulent la liberté à tout prix, pour eux et pour l'humanité entière.

Voyez plutôt. Le Cap Eskimo compte parmi ses 125 Esquimaux chrétiens, un vieillard de plus de 90 ans d'âge. Le bonhomme est sourd depuis bien des années, depuis bien longtemps même avant l'arrivée des Pères dans leur pays. Malgré son infirmité, ce nonagénaire a tout de même appris, je ne sais trop comment, les prières et les cantiques qu'il crie tout haut et par coeur. Notre bon vieux aime bien tendrement ses fils, ses petit-fils et ses arrière petits-fils, qu'il a hâte de revoir à la descente des Esquimaux des terres au printemps. L'arrière grand-papa est trop vieux pour accompagner ses descendants et vivre avec eux dans les iglous. Pour cette raison, ses fils lui ont construit un iglou qu'il habite avec sa vieille tout près de la Mission. Et là, il ne souffrira pas de la faim, car les enfants Esquimaux chrétiens savent prendre soin de leurs grand'parents. A tour de rôle, chacun apportera sa part de viande, quelques quartiers de caribou, et du thé, et le bon vieux papa n'en exigera pas d'avantage pour vivre. Il va sans dire, que le vieux entre souvent à la Mission pour se chauffer.

Un bon jour ce vieil Esquimau s'amène, lorsque j'étais à écouter à la Radio les nouvelles de la guerre. Il s'approche de moi et me questionne: —"Qu'est-ce qu'ils disent?" — "Qui?" — "Mes fils s'en viennent-ils? Ont-ils pris beaucoup de renards?"

Le brave homme dans sa simplicité pense que tout le monde, même ses fils, pouvaient parler et être entendus à la Radio! !

A tue-tête, je lui criai à l'oreille que jétais à écouter les nouvelles des "Kablunaks" (les Blancs) qui se battent de l'autre côté de la mer. — "Comment, demande-t-il, ils se battent? Pourquoi cela?" — Vois-tu, les Blancs sont nombreux, lui dis-je, ils ont de la terre et tiennent à la garder, tout comme vous les Esquimaux vous avez des chiens et ne voudriez pas qu'on vous les vole. Les Blancs ont aussi des Chefs. Par malheur, l'un de ces Chefs n'est pas bon, et trop ambitieux, il voudrait posséder à lui seul toute la terre, même celle des Esquimaux. Naturellemnt les autres Chefs qui sont meilleurs cherchent à se défendre et à protéger leur terre. C'est pour cela qu'ils se battent". — Oh! dit-il, je sais bien moi pourquoi ils se battent les Kablunats. C'est qu'ils oublient le bon Dieu. S'ils aimaient et priaient "Nunaliorte" (Celui qui a fait le ciel et la terre) comme les Esquimaux, ils s'accorderaient. Nous, les Esquimaux, ne connaissons pas grand'chose, mais nous savons qu'il y a un Dieu et nous cherchons à Le prier de notre mieux, et c'est pour cela que le bon Dieu nous aide et que nous nous accordons".

J'en avais les larmes aux yeux de l'entendre faire son apologie à voix forte, comme font tous les sourds. Je ne pouvais pas m'empêcher de faire un rapprochement entre les paroles toutes simples mais vraies de ce vieillard Esquimau du grand silence blanc et celles du Père Spirituel de tous les Chrétiens, Notre Saint-Père le Pape.

Comme la nature et la grâce se rencontre merveilleusement dans ce nonagénaire, prêt à entrer dans le ciel!

Aucun compromis avec l'axe

WEST POINT — Le secrétaire de la guerre Henry Stinson a dit que la question soulevée par les chefs des puissances de l'axe "ne démontre pas seulement l'impossibilité de tout compromis entre leur système et le nôtre", mais que leur "système est voué à une défaite totale".

Cette question, a-t-il déclaré aux 420 diplômés de l'académie militaire des Etats-Unis, est "si nettement posée qu'il est pratiquement impossible de se méprendre sur sa nature".

"Pour quiconque ayant été élevé à la manière américaine, c'est une question de choix entre le juste et l'injuste, entre la liberté et l'esclavage, la bonté et la cruauté. Il ne peut y avoir de compromis".

"Ceux qui préconisent aujourd'hui les compromissions avec le système nazi et qui prétendent que le nôtre peut durer paisiblement à côté des nazis n'ont tout simplement pas réfléchi".

"Ils sont coupables de vouloir changer la nature des choses. Notre pays avec ses principes et ses méthodes ne peut nullement vivre en sécurité dans un monde dominé par les méthodes et les habitudes des chefs de l'axe. Le monde est devenu trop petit pour cela".

Le système nazi s'écarte tellement du cours historique de l'humanité, conclut le secrétaire de la guerre, qu'il ne peut réussir. "Vous n'avez qu'à regarder en arrière, au début de la longue ascension de l'humanité, de la barbarie à la civilisation, pour être convaincus de la futilité de la tentative présente pour faire machine en arrière. Ainsi, par notre appréciation, même de la crise, nous pouvons être encouragés à y faire face.

Nouvelle méthode pour combattre les sous-marins

DETROIT— Une nouvelle méthode pour combattre les sous-marins, a été offerte aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, par Charles-F. Kettering, un des plus fameux inventeurs de la nation. Kattering est directeur du bureau de recherches de la General Motors Corporation et président du conseil national des inventeurs. Il a déclaré qu'il avait mis au point un appareil secret qui devrait bientôt mettre fin à la menace des sous-marins.

Il suffit d'une seule invention pour gagner une guerre, a dit Kittering, pourvu qu'elle soit assez bonne. Rappelons que Kittering est l'inventeur de la Caisse enregistreuse électrique, du démarreur automatique des automobiles et de 150 autres appareils pour lesquels des patentes ont été obtenues.

Il y a un an, Kittering a été nommé chef du conseil des inventeurs, un organisme destiné à encourager les civils dans le domaine des inventions et à produire des appareils qui pourraient servir à la défense. Le conseil coopère avec les experts du comité de recherches de la défense, qui a à sa tête le Dr Vannevar Bush, président de l'institution Carnegie, de Washington. D'après Kittering, le conseil a reçu plus de 40,000 suggestions pour des inventions susceptibles de servir à la défense nationale. Sur ce nombre, il y en a au moins 75 qui méritent une sérieuse étude.

A l'heure actuelle, la vaste organisation de la General Motors travaille pour la défense nationale. Sur les 308,000 employés de la corporation, 30 pour cent travaillent à l'exécution de contrats de défense au total de plus d'un billion de dollars (1,900,000,000).

Mesures énergiques contre les grévistes aux Etats-Unis

WASHINGTON — Un haut fonctionnaire du gouvernement nous apprend que le Gouvernement Américain est prêt à éliminer des industries de guerre tout employé considéré comme fauteur possible de grève et desservant ainsi les fins subversives de l'Union plutôt que les exigences légitimes des employés.

Un plan a été tracé dans le but de repérer tous les organisateurs de mouvements subversifs. Durant le débat sur les grèves, il fut proposé que des mesures soient prises aussi contre ceux qui ne se soumetteraient pas au comité de conciliation et refuseraient de retourner à l'ouvrage, comme le président des Etats-Unis leur a demandé dans son récent discours.

Cette punition pourrait être de priver tout récalcitrant des droits que lui confère la législation ouvrière, piquetage, etc.

Parlant de la main-mise de l'armée sur la North American Aviation Company, Knox déclara que le gouvernement n'avait pas violé les droits de l'Union ouvrière au contrat collectif, mais "prenait des mesures nécessaires contre ceux qui se servaient de leurs droits comme d'un manteau pour cacher leurs attaques contre la liberté et la souveraineté des Etats-Unis".

Là où l'on prouve qu'un individu prend des mesures subversives, dit le haut fonctionnaire, tout ce que le gouvernement doit faire, c'est de demander aux compagnies de congédier ce sujet indésirable. En ce cas, on ne pourrait accuser la compagnie de violer les lois du travail, car elle agirait sur la demande du gouvernement. Si le sujet est un citoyen étranger, il serait passible d'exportation.

Préparation pour défendre les Etats-Unis

WASHINGTON—ON a révélé aujourd'hui la création d'un commandement destiné à défendre les Etats-Unis de toute invasion, en nommant un officier à ce poste stratégique.

Le lieutenant-colonel William F. Lee est nommé commandant de Governors Island, N.-Y. où il travaillera de concert avec le commandement de l'est.

On apprend qu'il y aura également d'autres responsables de nommés pour d'autres régions.

Ces plans prévoient les mesures à prendre au cas où les Etats-Unis deviendraient terrain de guerre. Ces commandements travaillent de concert avec la marine qui possède ses propres plans de défense des côtes.

C'est le vice-amiral Adolphe Andrews qui est responsable de la défense des côtes nord-est. On dit que le système de défense sera étendu aux autres regions côtières.

La propriété industrielle et les Canadiens français

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de mai 1941. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le "Bureau Technique Fournier", Procureurs de brevets d'invention, 934, rue Ste-Catherine est, Montréal).

Brevets d'invention

396,308—Cora Thurston née Lefebvre, de Gravelbourg, Sask. *"Moyen de conserver les fleurs naturelles et artificielles."*

396,445—M. Lacharité et Marie Sauvé de Ville-Lasalle, P.Q. *"Dispositif multiplicateur de la rotation d'arbre de couche."*

396,448—Louis Amyot de Québec. *"Soutien-Gorge."*

396,467—J. A. Pellerin, de Victoriaville. *"Récipient refroidisseur."*

396,508—N. & J. Côté, de St-Ephrem, P.Q. *"Monture de coussinet."*

396,581—A. Bouchard et J. Tremblay, de St-Joseph d'Alma. *"Dispositif à mesurer."*

Le Canada dépensera des sommes énormes l'an prochain

KITCHENER, Ont.— M. Henry Bordon, de Toronto, aviseur de la Commission des munitions et des approvisionnements, a déclaré à l'assemblée annuelle de la Société canadienne des experts en prix de revient et des ingénieurs industriels, que l'effort de guerre direct du Canada, au cours de 1941, se traduira par des déboursés au montant de $1,450,-900,000.

Il a dit qu'au cours de la prochaine année le Canada envisage l'expédition du matériel de guerre et d'approvisionnements à la Grande-Bretagne d'une valeur de $1,500,000,000, ce qui absorbera environ 44% du revenu national. "Doit-on s'étonner, a-t-il demandé, si le gouvernement s'adresse maintenant à la population pour la souscription d'un emprunt de $600,000,000?"

"Durant une journée de travail, notre service (munitions et approvisionnements) examine environ 270 soumissions et prépare une vingtaine d'arrêtés ministériels", a-t-il dit. "Le personnel du service excède le nombre de 1,500 employés et vers la fin de la présente année fiscale, les compagnies contrôlées par le gouvernement emploieront plus de 80,000 Canadiens".

La 176e liste

LONDRES — La 176e liste des victimes de la guerre comprend 57 morts, 10 qui ont succombé à leurs blessures et 69 blessés, cinq blessés et prisonniers de guerre, six prisonniers de guerre et 46 qui sont morts.

Churchill énonce les principes de sa politique de guerre

LONDRES — Le premier ministre Winston Churchill a énoncé dernièrement les principes de sa politique de guerre substituant à l'attente l'attaque, à l'inaction le risque de l'action, et affirmant que telle serait la gouverne de la Grande-Bretagne tant qu'il serait à la tête du gouvernement.

Dans un long discours, consacré à répondre aux critiques diverses des députés, surtout quant à l'évacuation de la Crète, M. Churchill a repoussé, une fois de plus, la suggestion de former un cabinet impérial de guerre, sans motiver son refus.

M. Churchill a aussi déclaré qu'il n'expliquerait pas chaque défaite britannique. "La défaite est amère, a-t-il dit. Rien ne sert d'essayer de l'expliquer. Le peuple n'aime pas la défaite, et il n'aime pas davantage les explications qu'on en donne. Il n'y a qu'une seule réponse à la défaite: c'est la victoire".

"La bataille de la Crète a été sombre et féroce, coûteuse à la Grande-Bretagne, mais encore davantage à l'Allemagne. Les forces impériales y ont perdu 15,000 hommes, morts ou blessés, tandis que l'Allemagne a eu 5,000 soldats noyés, 12,000 tués ou blessés, 180 avions et 180 transports aériens abattus.

On n'a pu construire d'aéroports en Crète, a expliqué le premier ministre anglais, parce qu'on n'avait pas d'avions, ni de canons anti-avions.

Répondant aux critiques formulées par M. Leslie Hore-Belisha, il a dit que l'état dans lequel l'ancien ministre de la guerre avait laissé la fabrication du matériel de guerre était déplorable. Tout manquait, surtout les armes: canons anti-avions et anti-chars, chars d'assaut, etc.

Il a aussi donné à entendre que si la Crète n'avait pas été défendue comme elle l'a été, les Allemands auraient peut-être déjà occupé l'Irak et la Syrie.

M. Churchill a terminé son discours par les paroles suivantes: "Je ne garantis rien. Je ne fais aucune promesse, ni aucune prédiction. Mais si au cours des prochains six mois—durant lesquels nous devons nous attendre à des batailles encore plus rudes et à plus d'un désappointement—nous ne sommes pas dans une position pire que celle que nous occupons actuellement, et si, après avoir seuls combattu si longtemps l'Italie et l'Allemagne, les intrigues et les traitrises de Vichy, nous sommes toujours les gardiens fidèles de la vallée du Nil et de la région environnante, alors je déclare qu'un chapitre fameux aura été écrit dans l'histoire militaire de la Grande-Bretagne et du Commonwealth britannique".

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

La campagne de l'Emprunt de la Victoire 1941 fut inaugurée dimanche, par une démonstration publique, laquelle fut ouverte par une parade; le défilé, organisé sur le terrain de la cathédrale, suivit la rue principale jusqu'au cénotaphe. Le secrétaire du Comité local de l'Emprunt National, M. Ernest Longpré, annonça que plus de la moitié de l'objectif était déjà atteint.

• • •

Sous la présidence coinjointe de Mgr Kugener, P.D., V.G., de Willow Bunch, et de M. le curé A. Gravel, vicaire forain, de Laflèche, une conférence ecclésiastique eut lieu mardi à l'évêché.

• • •

A une assemblée du "Gravelbourg Wheat Pool", mercredi dernier, on a voté une résolution protestant contre la distribution des wagons de freight pour le transport du blé par les Elévateurs Wheat Pool en faveur des "Elévateurs Line". Il a été aussi demandé à chaque membre d'écrire au Canadian Wheat Board une lettre demandant une meilleure représentation de la classe agricole sur ce comité.

• • •

Dimanche, le 29 juin, il y aura une initiation de membres dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb. D'après le rapport de la dernière réunion, il y a au moins 25 candidats qui ont fait leur demande d'admission.

• • •

M. Oscar Goulet s'est rendu à Régina dimanche dernier, pour s'enrôler dans le service militaire, comme sténographe.

• • •

Mardi dernier, M. Keitges, agent de machineries, est mort subitement à son bureau.

• • •

Mme Joseph de Repentigny est partie mercredi pour Winnipeg, se rendant au chevet de son époux malade.

Willow-Bunch

Mariage

Le 3 juin, Charles Quenelle, de Wauchope, conduisait à l'autel Marie-Louise Campagne, fille de M. et Mme Pierre Campagne, de Willow-Bunch.

Mme Quenelle, mère du marié, conduisait son fils, et M. Campagne conduisait sa fille à l'autel. La messe fut chantée par Mgr Kugener. Après le dîner, qui fut servi à l'hôtel European, les nouveaux époux partirent en voyage à Winnipeg.

Les nouveaux mariés demeureront à Wauchope. Meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux.

• • •

La semaine dernière, M. et Mme Edmond Lafrance ainsi que Mlle Eva Beauchesne, de Gravelbourg, étaient en promenade chez leur beau-frère, M. Lucien Bourgeois.

• • •

Les 30 et 31 mai, durant les Quarante-Heures, les fidèles vinrent en grand nombre passer une heure aux pieds du très Saint-Sacrement, pour lui offrir leurs hommages et pour solliciter ses grâces. Dimanche matin, toute la paroisse reçut la sainte communion. Espérons que Dieu a écouté nos prières et qu'il bénira notre paroisse.

• • •

Dimanche dernier, plusieurs personnes de Willow-Bunch se rendirent à Gravelbourg pour assister à une cérémonie donnée en faveur de la campagne des bons de la victoire.

• • •

Nos Normaliens sont de retour dans leur famille; Joffre Champigny et Bernadette Beaulne, de Moose-Jaw, et Emilien Lebel, de Régina. M. Adéodat Lauzière qui assistait à l'école normale de Moose-Jaw est resté en ville où il a trouvé de l'ouvrage.

Nos collégiens aussi commencent à revenir. MM. Joseph Dauphinais et Roger Lemieux du Collège Mathieu de Gravelbourg sont arrivés chez eux. Joseph Dauphinais vient de terminer sa dernière année de collège.

• • •

Le Dr et Mme Fréchette sont de retour après avoir visité leurs parents à Ottawa, pendant deux semaines.

• • •

Vendredi soir, M. Arsène Lauzière, qui travaille à la pharmacie Stephens à Assiniboia, était de passage à Willow-Bunch.

• • •

Le samedi 7 juin, les élèves des écoles Grace, Anchor et Willow-Bunch se réunirent au couvent pour y écrire les examens annuels de français de l'A.C.F.C.

A nos normaliens, collégiens et écoliers, nous souhaitons le meilleur des succès.

Dollard

Mme Harry Gillis, d'Arnprior, Ont., qui était en visite chez ses enfants M. et Mme G.-A. Gillies, recevait un message lui annonçant la grave maladie de son mari. Elle partait par Gull Lake, Sask., mercredi après-midi, conduite par Mme G.-A. Gillies, ses enfants et Mlles Noëlla Poulain, Kay Weiss et Florence Arcand.

• • •

Le village de Dollard fait creuser un puits, entre les résidences de M. Fred Coderre et de M. Oswald Seibert.

• • •

M. Donat Benoit est actuellement à transporter sa maison sur son lot, entre celui de M. Gérard Benoit et M. A. Duncez.

• • •

Les parties de balle sont moins fréquentes, à cause de la pluie. Nous devons tout de même nous estimer chanceux d'avoir eu les pluies bienfaisantes pour les récoltes et les jardins.

Saint-Hubert

Hospice: Visiteurs

15 mai—Rev. Père Granger, F.M.I., curé de Souris-Valley, ainsi que M. et Mme J. W. Brodeur, sont passés en coup de vent.

28 mai—Le R. P. Em. Duplain, O.M.I., de Lebret, avec un paroissien et 2 paroissiennes, ont passé une journée.

9 juin—M. l'abbé J. Bertrand, Curé de St-Lazare, et son frère, le R. P. A. Bertrand, S.J., du Collège de St-Boniface, ont passé quelques heures.

Les "Canaiens" de langue française continuent à faire invasion dans l'Hospice. Deux nouveaux pensionnaires sont entrés la semaine dernière, l'un de Ponteix, l'autre d'Estevan.

Nos soldats

Trois de nos jeunes gens viennent de s'engager dans l'armée de terre: Jean Decelles, Albert Langan, et Eugène Poncelet. Ils sont tous trois en garnison à Broadview. D'autres parait-il, s'apprêtent à les rejoindre.

Examen français

Le 7 juin, 18 élèves de l'Ecole St-Hubert, du Grade IV au Grade IX, ont pris part au concours.

L'A.C.F.C.

Le 9 juin, le Cercle Paroissial de St-Hubert a tenu sa réunion préparatoire à l'Assemblée Générale qui a été fixée au 15 juin.

Notre co-op

Le 3 juin dernier, au magasin, a eu lieu la réunion mensuelle des Directeurs. Les comptes du mois de mai ont été trouvés très satisfaisants. Le chiffre d'Affaires augmente chaque semaine; le stock aussi augmente dans le magasin; peu à peu on va pouvoir donner aux clients meilleure satisfaction, non seulement pour la quantité de stock, mais encore pour la qualité et pour les prix.

Lots de village

MM. Frank Flick et Constant Praud, en résidence à Timmins, Ont., mais en villégiature à St-Hubert pour quelques semaines, n'ont pas voulu reprendre le chemin des mines d'or, sans avoir acheté chacun un lot au village. Ils songent donc à revenir habiter St-Hubert dans un avenir assez rapproché.

M. Maurice Gérard s'apprête à bâtir sur son propre lot. MM. O. Praud, père, et R. Praud, fils, ont aussi acheté chacun un lot.

Enfin, dernière nouvelle, M. et Mme François Jordens laissent leur ferme aux mains de leur fils Léo, et s'apprêtent à venir habiter la résidence généralement connue sous le nom de "Maison Paquin". Avec eux, naturellement, tout le monde verra avec le plus grand plaisir, le bureau de Poste installé à quelques pas de l'église.

Dumas

Départ

Trois familles nous ont quittés pour l'Ontario; Georges Frèves, Henri Sirot et Thomas Colbran.

Bonne chance à ces trois familles!

Naissance

A M. et Mme Joseph Filteau, une fille, Marie-Diane-Florence. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Filteau, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

M. Georges Rollin, de Régina, chez ses parents, M. et Mme Zotique Rollin.

Le dimanche 1er juin au soir, M. l'abbé Charles Sauner, curé de Windthorst, était ici pour les confessions pascales et il a prêché à l'heure d'adoration.

Le 6 juin, M. Romulus Beaulac, B.L., B.S.A., Conférencier-propagandiste du Cartel du blé, nous a donné une conférence avec projections lumineuses.

Dîner paroissial

Les Dames des Autels préparent un dîner paroissial pour le dimanche 29 juin, après la messe. Tous nos amis des paroisses voisines sont cordialement invités.

Leckford

Mlle Eugénie Lanovaz sera désormais la correspondante officielle pour La Liberté et le Patriote, pour la paroisse de Leckford, Sask.

Ecole d'aviation officiellement inaugurée

YORKTON, Sask. — L'école d'instruction aéronautique No 11, construite sur un terrain qui, il y a dix mois, produisait du blé, a été officiellement inaugurée le 12 juin. Elle fait partie du plan impérial d'instruction aéronautique.

Plus de 10.000 civils ont entendu le premier ministre de la Saskatchewan, M. W. J. Patterson, déclarer que l'école d'instruction aéronautique était ouverte, comme il tournait le brillant hélice d'un entraînement Harvard.

Le commodore de l'air, A. B. Shearer, de Winnipeg, a également porté la parole, souhaitant aux futurs pilotes "un vol heuheux, un tir heureux et des atterrissages heureux."

Cent heures de combat suffisent pour "brûler" un pilote

WASHINGTON — Le Congrès des Etats-Unis a entendu une déclaration à l'effet que l'expérience britannique a démontré que cent heures de combats aériens suffisent à détruire "l'efficacité" des pilotes militaires.

C'est le Dr Irwin Abell, de Louisville (Ky), président du comité médical et de la santé de l'Agence fédérale pour la sécurité, qui a fait cette déclaration au cours de dépositions devant les membres du sous-comité des appropriations du Congrès, durant l'étude de mesures pour la santé et la défense publiques.

Le Dr Thomas Perran, relativement à ce programme, a recommandé une aide fédérale aussi rapide dans les régions qui grandissent vite, surtout où sont situées les industries de la défense et où sont cantonnés les soldats. Il a aussi proposé un programme concernant les mobilisés trouvés malades et que l'on peut guérir.

Abell faisait allusion à l'effet qu'a sur l'homme la rapidité des combats aériens. Il a également rapporté que l'on est à étudier des moyens pour remédier aux murs sous le nom de "fatigue de pilotes", "d'obscurcissements" (évanouissement à une altitude élevée, quand l'appareil vole à grande vitesse) et d'autres malaises physiologiques qui causent la perte d'aviateurs et d'avions.

Il ajoutait que les pilotes britanniques devenaient incapables de rester en service par des "changements physiologiques" bien qu'ils n'aient subi aucune blessure externe. Abell a déclaré qu'il ne possédait pas de renseignements sur la question de savoir si les pilotes pouvaient reprendre leur travail après certaines périodes de repos.

Peaux de rats musqués

Deux cent mille peaux de rats musqués ont été vendues à Winnipeg par le département des Ressources Naturelles du Manitoba. Ces peaux venaient de Summerberry et avaient été prises par environ 700 trappeurs. L'argent provenant de cette vente va procurer à tous ces hommes une rente régulière pour un an. On ne leur remet pas la somme en entier, mais par versements mensuels.

La moyenne du prix de vente est légèrement au-dessus de $1.88 par peau de rat, ce qui est considéré comme très satisfaisant. La grande majorité des pelleteries ont été vendues à des agents des Etats-Unis.

Réunion des premiers ministres des Dominions

LONDRES — Le premier ministre Churchill a dit aux Communes qu'il favoriserait de tout coeur une réunion des premiers ministres des Dominions, mais qu'il ne leur serait pas facile de venir tous en même temps en Grande-Bretagne.

Churchill a fait cette réponse à sir Thomas Moore, conservateur, qui demandait si des approches avaient été faites aux gouvernements des dominions au sujet de la formation d'un cabinet de guerre impérial ou si ces dominions en avaient fait.

Sir Thomas a fait remarquer qu'il y avait un état-major impérial pour diriger les opérations militaires et un comité impérial de défense pour diriger la stratégie, et qu'il était donc logique d'avoir un cabinet impérial de guerre pour diriger l'effort militaire.

"C'est une question d'une bien grande envergure, et à laquelle je ne suis pas prêt à répondre immédiatement", dit M. Churchill.

Le premier ministre a répondu négativement à une question de M. Emmanuel Shinwell pour savoir si les dominions avait officiellement demandé la formation d'un cabinet impérial de guerre.

L'Eire refuse ses bases et ses ports aux E.-U.

LONDRES— Des informateurs Irlandais disent que le premier ministre de l'Eire, M. Eamon de Valera a refusé de permettre aux Etats-Unis de se servir des aéroports ou des ports de mer de l'Eire, pour transporter des provisions de guerre à la Grande-Bretagne.

Le rendement des usines hydro-électriques réduit de 40 p.c. aux Etats-Unis

WASHINGTON. — Les géologues rapportent que, par suite de la sécheresse des rivières et ruisseaux (à cause du manque de pluie), l'Est des Etats-Unis a perdu, en mai, 1,000,000,000 de kilowatts-heures d'electricité.

L'électricité perdue correspond, dit le rapport, à 40 p.c. de l'électricité développée en mai 1940.

Ce rapport pose la question du rationnement d'électricité pour l'usage individuel, afin qu'il n'y ait pas de pénurie pour les usines de guerre.

Advenant le cas d'un manque d'électricité pour les usines de guerre, on croit que l'usage personnel en serait considérablement réduit. Ce plan suppose la libre limitation de l'électricité aux besoins essentiels, plan déjà en oeuvre dans le Sud, davantage affecté par la sécheresse.

Des officiels ont laissé entendre qu'il sera absolument nécessaire de limiter la consommation personnelle pour assurer le maintien de la production maximum.

Les objecteurs de conscience

On a commencé jeudi dernier à faire travailler les objecteurs de conscience qui refusaient de faire leur service militaire. On les a placés dans les camps situés dans les parcs nationaux de Riding Mountain, Prince-Albert, Banff et Jasper. Ils sont au nombre de 1,809; ce chiffre comprend les hommes de 21 qui sont classés comme objecteurs de conscience et les membres des sectes Mennonite et Doukhobor. Comme ils habitent en majeure partie l'Ouest du Canada, les camps sont tous situés dans l'Ouest.

Les communistes dans la C.I.O.

WASHINGTON.—Dans les milieux ouvriers, on dit que Philip Murray, président du Congrès des organisations industrielles, était prêt à seconder la campagne contre ceux qui font de l'agitation subversive chez les ouvriers, en faisant une "purge" parmi les membres de l'aide gauche du CIO qui fomentent des grèves illégales.

Murray n'a pas voulu commenter les rapports à cet effet, mais il aurait dit dans une déclaration à tous les officiers du CIO national et international qu'il "s'opposerait au travail subversif de n'importe quel groupe."

Il a aussi déclaré aux journalistes: "Nous savons qu'il y a des communistes dans le CIO, mais s'ils tentent jamais de prendre le contrôle même un contrôle local, nous les ferons sauter rapidement par-dessus bord."

Les missionaire oblats à bord du Zamzam

Les douze missionnaires oblats partis pour le Basutoland à bord du Zamzam, navire égyptien coulé à la mi-avril par un raideur allemand dans le sud de l'Océan Atlantique sont sous la surveillance immédiate du provincial de la province allemande des Pères Oblats. C'est ce que révèle une lettre qu'à fait parvenir le T. R. P. Gilles Marchand, O.M.I., provincial de la province de l'Est, à M. Dieudonné Barsalou, père du R. P. Robert Barsalou, O.M.I., l'un des douze missionnaires oblats à bord du Zamzam.

Outre la nouvelle publiée avec l'autorisation du Ministère des Affaires Extérieures, il y a quelques jours disant que les 23 Canadiens, à bord du navire égyptien lorsque ceui-ci fut attaqué, étaient tous en bonne santé, c'est la première fois que l'on sait qu'un certain nombre d'entre eux se rendront en Allemagne "en attendant la fin de la guerre.

Dans sa lettre à M. Dieudonné Barsalou, le T. R. P. Marchand ajoute que le Supérieur-Général des Oblats a envoyé un père oblat de Bordeaux auprès des naufragés et que tous sont "en bonne santé." Puis, il fait savoir qu'ils se rendront en Allemagne, chez le provincial de la province allemande, le R. P. Becker, et qu'ils attendront là la fin de la guerre.

Ordre de fermer les ambassades de Paris

VICHY — Edwin Plitt, chargé d'affaires américain à Paris, et 14 commis d'ambassade et employés sont arrivés ici, à la suite d'un ordre du gouvernement allemand fermant toutes les ambassades de Paris.

Les milieux allemands disent que l'ordre touche 2,000 diplomates et commis étrangers des 36 ambassades et légations. Soixante-neuf autres employés de l'ambassade américaine ont quitté Paris et sont passés en Espagne.

Les derniers 41 passeront la frontière sous peu, 110 en tout. Ils se rendront à Lisbonne pour être rapatriés. Les 16 qui ont accompagne Plitt à Vichy, seront nommés à de nouveaux postes consulaires en France inoccupée.

Candidatures à l'Académie française

PARIS — Jacques Chevalier, secrétaire du Ministère de la Famille et de la Santé, a posé sa candidature à l'Académie française au fauteuil d'Henri Bergson, son maître.

Ernest Seillières, secrétaire perpétuel à l'Académie des Sciences morales, et René Peter sont candidats au fauteuil d'Henri Ladevan.

L'Académie a annoncé d'autre part la vacance du fauteuil de Marcel Prévost.

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Laventure

Dans l'avant-midi, messe en plein air.

Dîner et souper champêtres.

Dans l'après-midi, parade de chars allégoriques.

Courses et amusements divers.

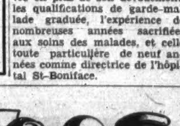
Le soir, feu de la Saint-Jean.

Admission gratuite.

A la salle paroissiale de l'église

Venue au Canada du président Roosevelt

OTTAWA — Le très hon. M. King a tenu une conférence de presse le 13 juin pour les femmes journalistes des Etats-Unis de passage à Ottawa. Au cours de l'entrevue, le premier ministre a déclaré qu'il venait de recevoir une lettre du président Roosevelt dans laquelle le président dit qu'il espère avant longtemps pouvoir se rendre au Canada. Aucune date définitive n'a encore été décidée.



Chez les nôtres de l'Ontario

Fort Frances

Notre hôpital

Le grand sujet de conversation parmi les nôtres est encore notre nouvel hôpital. Oui, nous en sommes fiers. Voici quelques notes qui peuvent intéresser.

Durant l'après-midi et la soirée du mercredi 4 juin, plus de deux mille citoyens et étrangers sont venus visiter chacun des départements de l'édifice, faire connaissance avec le personnel qui le dirige et s'assurer de la confiance absolue que pourront avoir leurs malades en entrant dans cette maison. Ce personnel se compose des personnes suivantes:

Rév. Soeur Ste-Emilienne, directrice qui apporte à cette oeuvre en plus de son dévouement, les qualifications de garde-malade graduée, l'expérience de nombreuses années sacrifiées aux soins des malades, et celle toute particulière de neuf années comme directrice de l'hôpital St-Boniface.

Rév. Soeur St-Pierre, responsable de l'Office; qualifiée et expérimentée en comptabilité et tenue des livres.

Rév. Soeur Gauthier, en charge de la salle d'opération; graduée et comptant plus de 15 ans d'expérience dans cet emploi.

Rév. Soeur Gervais, en charge des départements des malades; graduée et s'étant dévouée aux soins des malades dans divers hôpitaux pendant plus de 15 ans.

Rév. Soeur Blais, en charge des salles de rayon-X, du laboratoire et de la pharmacie. Sr Blais est graduée garde-malade aussi, et a suivi des études des spécialisation dans ces diverses branches.

Les RR. SS. Lefèvre et Choiselat dirigent les travaux de couture, de culinerie et de buanderie.

Dans les soins des malades les Révérendes Soeurs sont assistées de quatre gardes-malades graduées, Mlles Odean Tamblym, Thelma Ball, Bernice McDonald et Jessy Marquis et de trois assistantes gardes-malades, Mlles Emilia Duckniki, Purissima Joyal et Linda Dellefield. A l'Office, Mlle Anne O'Brien; au laboratoire, Mlle Marie Champagne.

En une semaine, plus de 40 patients ont reçu des soins médicaux et 15 ont subi des opérations; une moyenne de 20 patients sont demeurés en permanence depuis l'ouverture.

Bonnes vacances

M. et Mme E. P. Cousineau sont revenus de Duluth où ils ont assisté aux exercices de graduation de la Villa Scolasticat. Revenait avec eux leur fille Marie, élève à la Villa Scolasticat.

Notre junioriste Gérard La Forest est en vacances dans sa famille depuis le jeudi, 12 juin.

En vacances aussi dans sa famille, Roy Cousineau, fils de M. et Mme W. Cousineau, élève du Sacramento Junior College, de Californie.

Bob Carriveau et Art Kolby de l'Université du Minnesota sont retournés à Minneapolis après avoir passé quelques jours chez la famille E. J. Corriveau.

Bingo!

Le lundi soir 16 juin, les Dames de l'autel ont tenu dans la salle de l'école Ste-Marie un Bingo dont une partie des recettes fut offerte à la Société de la Croix-Rouge.

Le mardi 17 juin, les Chevaliers de Colomb ont tenu leur assemblée régulière avec une assistance satisfaisante.

Rainy River

M. l'abbé G. Couture a passé une partie de la semaine dernière à Winnipeg et à St-Boniface. Il eut le plaisir de revoir un de ses anciens professeurs, Mgr McGuigan, qui était en route pour Edmonton. Il a assisté au banquet qui était donné en l'honneur de Mgr Yelle et du nouvel évêque, Mgr R. Brodeur.

Le dimanche 8 juin, M. et Mme Henry Gervais ont fait baptisé un fils, Clifford Gustave Edward.

• • •

Le mariage de M. Patrick O'Connor, de Rainy River, avec Mlle Bernice Bixby, de Beaudette, Minn., a eu lieu vendredi, le 6 juin. M. et Mme Les. Anderson étaient témoins.





A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Le recensement

Quatre-vingt recenseurs font actuellement le recensement dans la région de Prince-Albert. Ils ont subi leurs examens avant d'entreprendre leur travail, qui durera environ un mois. Dix recenseurs s'occuperont de faire le dénombrement des personnes de la ville en plus d'un recenseur pour chacune des institutions suivantes: l'Orphelinat catholique, le pénitencier, la prison, le sanatorium. Soixante-six recenseurs parcourront la campagne. Nous rappelons à nos compatriotes les directives que donnait *"La Liberté et le Patriote"* dans l'un des articles de fond de la semaine dernière et intitulé: *Le Recensement—Son importance—Nos devoirs.*

La conscription

La "Canadian Legion" est fortement en faveur de la conscription des hommes et des ressources du pays pour aider plus efficacement le Canada et l'Empire dans le conflit actuel, a déclaré Will. Walker, de Régina, président provincial de la "Canadian Legion", lors d'un récent meeting tenu au Memorial Hall. Cette déclaration a pour but de mousser la campagne lancée par certaines organisations en faveur de la conscription totale. Nous espérons que le gouvernement fédéral restera fidèle, en dépit des activités des conscriptionnistes, à l'attitude qu'il a adoptée durant sa dernière campagne électorale pour le plus grand bien de l'unité nationale.

Nouvelle construction à l'aérodrome

La compagnie P. W. Graham and Sons Ltd. vient d'obtenir un contrat du montant de $26,000 pour la construction de deux nouveaux bâtiments en bois pour l'école no 6 d'entrainement aérien, d'après un communiqué d'Ottawa.

Mort de M. Bérubé

M. Joseph E. Bérubé, âgé de 57 ans, et résident de Richard, Sask., est décédé le 9 juin à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé Boucher chanta la messe de requiem. Le défunt fut inhumé dans la partie catholique du cimetière de la ville. M. Bérubé laisse dans le deuil sa femme et cinq enfants: Louis, à Montréal; Pierre, à Edmonton; Flavien, Armand et Thérèse, à la maison paternelle.

Une proposition de l'échevin Howard

L'échevin Gordon B. Howard a proposé au Conseil de ville que les personnes qui s'objectent en conscience au service militaire en Saskatchewan soient employées à la construction de la route du Lac la Rouge.

M. Howard, de retour d'un voyage à Edmonton, a déclaré que deux cents de ces personnes qui ne veulent pas faire de service militaire, parce que leur religion le défend, sont employées en Alberta au Parc national de Jasper. Il dit qu'il avait appris que quelque chose de semblable se ferait au Parc national de Prince-Albert. Il se demande si ces personnes ne pourraient pas travailler à la construction de la route du Lac la Rouge qui conduit aux terrains miniers et qui fut inachevée en raison de la guerre. Il ajouta que l'on pourrait développer l'industrie dans le nord.

L'échevin C. L. Dent doute de la possibilité d'un tel projet. Il fit allusion à un certain groupe de ces personnes qui réside pas loin de la ville. Il déclara que ces gens sont venus au Canada avec la garantie du gouvernement fédéral qu'ils seraient exempts du service militaire.

L'échevin E. Muzzy demanda si leurs descendants sont exempts du service militaire. Personne ne put répondre.

L'avocat de la ville, C. E. Baker, dit que les cours et les commissions ad hoc pouvaient trancher cette question. Celle qui nous occupe présentement, ajouta-t-il, est de savoir s'il est possible d'utiliser ces gens pour certains travaux.

Le maire Brock suggéra que l'on réfère le sujet au comité des chemins de la Chambre de Commerce.

Requête à l'Office du redressement des dettes

Une motion du Conseil de ville demande à l'Office du redressement des dettes une prolongation du temps jusqu'au 31 décembre 1942 pour obtenir la permission de réclamer le titre des terres contre lesquelles il y a un nantissement pour taxe enregistré le 2 janvier 1938, selon la teneur du "Tax Enforcement Act".

• • •

Les Mennonites au Parc national

Un communiqué de Régina déclare que 150 jeunes Mennonites de la Saskatchewan ont reçu l'ordre de se rapporter, afin d'être embauchés au Parc national de Prince-Albert. Sous la direction de M. H. Knight, surintendant du Parc, ils seront employés à des travaux de construction de route pour la protection contre les feux de forêt. Une cinquantaine d'autres jeunes gens, qui s'objectent d'après leur religion au service militaire, seront dirigés vers le Parc.

$1,500 pour la bibliothèque publique

Le Conseil de ville a voté l'octroi de $1,500 pour la bibliothèque publique. Ce montant sera employé pour le paiement de salaires et l'achat de nouveaux livres.

Congrès des pharmaciens

Les pharmaciens de la province tiendront leur Congrès annuel à Prince-Albert, les 24, 25 et 26 juin. L'Association des pharmaciens aura des représentants des diverses villes et villages.

Une campagne d'éducation pour la santé publique

Le Conseil de ville est en faveur d'une campagne d'éducation pour protéger et améliorer la santé publique. Les membres du Conseil ont fait remarquer que les gens ne se soucient pas assez des moyens mis à leur disposition pour protéger leur santé et prévenir les maladies. Une campagne d'éducation à cet effet épargnerait des vies et de l'argent, préviendrait les maladies et les épidémies et donnerait plus de vigueur à notre population. Une résolution du Conseil à ce propos sera présentée au congrès des municipalités qui aura lieu à Weyburn.

Les pissenlits

La question des pissenlits n'a pas été réglée par les membres du Conseil. La ville en est infestée. Il semble qu'il soit impossible de les détruire d'une façon satisfaisante. Les champs de la campagne avoisinante sont littéralement couverts de ces fleurs jaunes. Les pissenlits ont été importés au Canada de l'Ecosse par un vieux marchand, qui a donné de la graine à la compagnie de la Baie d'Hudson. On utilisait cette plante pour faire des médecines et du vin.

Le recrutement militaire

Samedi dernier, le bureau de recrutement militaire de Prince-Albert avait enregistré 66 hommes pour le service. A pareille date, le nombre des nouvelles recrues en Saskatchewan se chiffrait à 1,000 enrôlements volontaires. L'unité militaire "Prince-Albert and Battleford Volunteers" est partie pour le Camp de Dundurn samedi dernier.

Saskatoon

M. et Mme Louis A. Blain ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite fille, Marie-Aline-Béatrice, née à l'hôpital St-Paul, de Saskatoon, le 23 mai. Parrain et marraine: M. et Mme J. Luc Campeau, du Manitoba.

Laflèche

Un très joli mariage a eu lieu en l'église Ste-Radegonde le lundi, 2 juin alors, que Mlle Rita Beaudoin a uni sa destinée à M. Léon Rivière. M. le curé A. Gravel officiait. M. Henri Beaudoin, père de la mariée, et M. Oscar Rivière, oncle du marié, servirent de témoins.

Les Enfants de Marie chantèrent de jolis cantiques; Mlle E. Bourque rendit avec beaucoup d'âme l'Ave Maria de Gounod. Mlle Claire Morin touchait l'orgue.

Il y eut grande réunion de parents et d'amis chez M. et Mme H. Beaudoin après le mariage. Les nouveaux époux résideront à Laflèche sur la ferme Cunningham & Davidson.

• • •

Dimanche après-midi, le 8, un récital de musique, donné par les élèves du couvent, réunissait parents et amis dans la salle paroissiale. Un programme fourni et des mieux exécutés fut offert aux auditeurs par les jeunes artistes, garçons et fillettes de divers âges: Mlles Marcelle Roy, Thérèse Monette, Bernice McCabe, Mary Darby, Madeleine et Brigitte Deshaye, Louise Bilodeau, Yvonne Aubin, Yvonne et Hélène Letilly, Pierrette Boufford, ainsi que MM. Raymond et François Poliquin, méritent d'emblée les félicitations que leur adressa au nom de tous, ainsi qu'à leur maitresse, M. le chapelain à la fin du concert.

• • •

Une réception de Croisés et d'Apôtres a eu lieu mercredi après-midi le 11, dans la chapelle de notre couvent. Une vingtaine d'élèves tous vêtus de blanc ont prononcé leur acte de consécration au pied de l'autel, sous les yeux attendris de leurs maitresses et de leurs condisciples. Quelques parents assistaient aussi. M. le curé, après une brève allocution, bénit les insignes et les remit aux nouveaux Croisés selon le rite habituel.

Nos félicitations à ces jeunes soldats de l'Eucharistie, et puissent-ils attirer beaucoup de grâces sur notre paroisse.

• • •

Le supérieur du Collège de Gravelbourg, le R. P. Lizée, O.M.I., et le R. P. Piédalue, O.M.I., étaient à Laflèche la semaine dernière, pour affaires.

• • •

Quinze membres de la Société d'Enfants de choeur St-Jean Berchmans se réunissaient au presbytère jeudi, pour une élection d'officiers avec le résultat suivant;

Raymond Poliquin fut élu président, Georges Phaneuf, vice-président, K. Aubin, secrétaire, et Sylvio Gobeil, trésorier et sacristain.

M. René Desanghere vient de subir une opération pour l'appendicite, à l'hôpital de Gravelbourg.

• • •

Nous regrettons d'annoncer que M. Israël Bérubé, pionnier de Laflèche, est dangereusement malade à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina.

• • •

De passage à Laflèche dernièrement, Mme Emile Gravel et sa fille Renée, M. et Mme Ernest Colpron et leur famille, tous de Gravelbourg.

• • •

Aux examens de français qui viennent d'avoir lieu au couvent et à l'école Mathieu, grâce aux soins de M. Victor Campeau, notre dévoué secrétaire de l'A.C.F.C., les deux surveillantes étaient Mlles Thérèse Piché et E. Bourque.

Ferland

Naissance

M. et Mme Jean-Baptiste Couture sont les heureux parents d'un fils né le 3 juin.

Va-et-vient

M. et Mme Hector Massé, de Ferland, ainsi que M. et Mme Massé, de Glenworth, sont revenus d'un voyage à Saskatoon et le nord de la province.

M. et Mme Ephrem ainsi que M. Philippe Boufford sont allés passer une quinzaine chez leurs parents et amis de Donrémy.

Mme Jos. Chabot et Mme Léontine Lacasse, de Gouverneur, sont revenus enchantés de leur séjour de six semaines passées chez leurs nombreux parents du Québec.

Mlles Germaine Cloutier, Germaine Clermont, Lucie Deshaies étaient en visite chez des parents et amis ici.

M. et Mme Hervé Smith, de Meyronne, en visite chez M. Louis Fournier.

M. et Mme Avila Chabot et la famille, en visite à Gravelbourg dimanche dernier.

M. Napoléon Couture nous est revenu de Garvelbourg lundi dernier emmenant avec lui MM. les Séminaristes, l'abbé Couture et l'abbé Adrien Chabot.

Les trois écoles bilingues d'ici ont eu leur pique-nique le 5 dernier à l'école du village. Tous les enfants accompagnés de leur maitresse, s'y rendirent et passèrent une agréable journée, s'y donnant à tous leurs jeux, balle, jeux de toutes sortes.

Mlle Fernande Fournier, garde-malade à Swift Current, est en vacance chez ses parents pour un mois.

Mlle Berthe Lacasse, de Gouverneur, doit nous quitter bientôt pour aller travailler à La Tuque, P.Q., chez sa tante, Mme W. Fortier.

Mlle Berthe Couture a commencé le recensement pour Ottawa. Nos félicitations à Mlle Couture. Nous aurons au moins une bilingue cette fois-ci pour répondre au questionnaire qui est assez compliqué.

Lac Pelletier

A l'occasion de la fête du Roi, plusieurs élèves du couvent de Swift Current jouirent de quelques jours de congé chez leurs parents. Mlle Alice Laverdière était accompagnée de deux amies.

Mlle Béatrice Caillé recevait la visite, dimanche dernier, de sa soeur et de quelques amis de Ferland.

M. Alyre Labrie, de Québec, est actuellement parmi nous pour quelque temps.

Etaient dernièrement de passage au presbytère MM. les abbés Rioux et Boudreau.

Dimanche dernier avait lieu à Neville une partie de balle-au-camp. Notre équipe a gagné 13-9.

Meyronne

Nous sommes heureux de nommer ici les petits canadiens qui se sont dévoués pour vendre des roses de Dollard, dont le profit a été envoyé au Siège Central de l'A.C.F.C., à Vonda: Mlles Rita et Annette Brisebois, Ruth Schnab, Gertrude Sénécal, Lucille Brisebois, Irène et Gérard Brisebois.

• • •

M. le curé et M. Louis Girardin étaient surveillants des examens français, M. le curé ayant bien voulu remplacer M. Albert Parent.

• • •

Elections du Comité Exécutif de l'A.C.F.C.: M. Albert Parent, président; M. Ernest Brisebois, vice-président; M. Louis Girardin, secrétaire; M. Joseph Bouvier, représentant régional élu. Il fut aussi proposé par M. Louis Girardin de porter un vote de remerciement à M. Alcime Bouvier, qui pendant de longues années fut notre dévoué président paroissial. Cette motion fut secondée à l'unanimité. Il fut aussi proposé par le secrétaire que le Cercle paroissial réitère ses sympathies à Mme Léon Parent et à sa famille présente. La mort de M. Léon Parent fait un grand vide dans notre groupe canadien-français. Ce cercle paroissial, en effet, garde du regretté défunt le souvenir d'un canadien français toujours prêt à aider et servir les bonnes causes.

A la demande de M. Ernest Brisebois, le R. P. Josse voulut bien nous adresser quelques paroles encourageantes.

Clôture du mois de Marie

Celle-ci eut lieu lors d'une procession solennelle des petites et des grandes filles de nos écoles. Deux actes de consécration furent lus par Mlles Thérèse Laplante et Elodie Brière. Le R. P. Josse voulut bien nous rappeler en deux sermons choisis et réconfortants, la vigilance et la puissance de notre Mère des Cieux.

Retraite à Ste-Elisabeth

Le R. P. Ed. Myers, C.SS.R., a prêché une retraite à Ste-Elisabeth du 8 au 15 juin; cette mission est dépendante de la paroisse de Meyronne.

Nos malades

M. Sinaïe Brière, qui a été dangereusement malade, est en bonne voie de convalescence chez M. et Mme Charles Van Eslande.

M. Charles Barsalou est de retour d'un séjour à l'hôpital de Kincaid où sa pneumonie parait enrayée.

Mme Paul Bouvier a été aussi bien éprouvée par la maladie, mais sa santé se remet graduellement.

Mme Adélard Couture a été un peu souffrante tout l'hiver; sa santé laisse encore à désirer.

Voeux de rétablissement à tous.

Vacances

M. Jean Bénard, séminariste, était en visite chez M. Louis Girardin, en route pour Ponteix.

De passage au presbytère: M. l'abbé Albert Gravel, curé de Laflèche, et le R. P. Ed. Myers.

Mlles Edna et Liliane Thuot sont venues chez leurs parents en fin de semaine.

Température

De bonnes pluies ont désaltéré la racine des blés et les bandes de grain vert forment un beau contraste avec les noirs labours.

Et l'on se surprend encore à espérer.

• • •

Examen de catéchisme, juin 1941
Ecole séparée du village

TABLEAU D'HONNEUR

Cours supérieur (Vandepitte)—Thérèse Laplante, Irène Bouvier, Louis Roy.

Cours intermédiaire (Lasfargues)—Pauline Bouvier, Germaine Couture.

Cours primaire (Bélanger) —Ubald Couture, Simon Couture, Armand Brisebois.

Cours préparatoire (Germain)—Suzanne Couture, Gertrude Sénécal, Evariste Couture, Lucille Brisebois, Roger Sénécal.





L'A.C.J.C. revient à son caractère antérieur

On sait que les Mouvements d'Action catholique de jeunesse s'étaient réunis dans l'A.C.J.C. il y a quelques années, quand l'Action Catholique spécialisée fut rendue officielle par NN. SS. les Evêques.

Graduellement les cercles d'A.C.J.C. disparurent les uns après les autres pour faire place à des sections connues sous les noms de J.A.C., J.E.C., J.I.C., J.O.C., et J.T.C.

Comme tous ces Mouvements avaient leurs Comités respectifs, l'A.C.J.C. était devenue en quelque sorte la fédération qui les réunissait tous et dont le rôle se bornait à maintenir un lien d'union entre eux et à coordonner leurs activités sur le plan général lorsque les intérêts de toute la jeunesse étaient concernés. Mais, à la suite d'une entente avec NN. SS. les Evêques, l'Action Catholique sera à l'avenir organisée sous une forme différente, et l'A.C.J.C. en reprenant son autonomie, remplira le rôle si nécessaire de société nationale pour la jeunesse canadienne-française.

Depuis plusieurs années, des groupes d'action nationale se sont organisés sous des noms divers; quelques-uns ont subsisté, les autres ont disparu. D'aucuns s'inspiraient de principes sains, d'autres avaient des tendances condamnables; mais, à la plupart d'entre eux, il manquait une certaine stabilité qui en aurait assuré la permanence. L'A.C.J.C. a maintenant près de quarante ans d'existence; elle a pour ainsi dire acquis le privilège de représenter et de guider notre jeunesse canadienne-française et il lui appartenait de prendre l'initiative d'un tel mouvement. Par ailleurs, il y a avantage à grouper les Mouvements spécialisés d'Action Catholique sous un vocable qui leur est propre.

C'est après avoir considéré toute la question que Paul Leblanc, président général de l'A.C.J.C., décidait récemment d'en causer avec Son Emnience le cardinal Villeneuve.

A la suite de cet entretien, Paul Leblanc pria François Desmarais, directeur général des Services de l'A.C.J.C., de préparer un mémoire qui donnerait un exposé net de la situation.

Ce mémoire fut présenté peu après par Son Eminence le Cardinal à NN. SS. les Evêques, à l'occasion de leur réunion, à Québec, le 6 mai dernier. Le projet fut agréé, et Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, laissa au R. P. Joseph Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., le soin d'écrire à Son Eminence pour l'inviter, à titre de primat de l'Eglise canadienne, à transmettre à l'A.C.J.C. la réponse de l'Episcopat de la province de Québec.

Voici la lettre que le R. P. Paré reçut de Son Eminence:

Québec, le 16 mai 1941.

Rév. Père J. Paré, S.J.,
Aumônier général de l'A.C.J.C.,
Montréal, P.Q.

Mon Révérend Père,

Vous m'avez fait tenir récemment un exposé relatif au projet de séparer de l'A.C.J.C. les divers mouvements spécialisés d'Action Catholique, et de rendre la première à son caractère antérieur. J'ai cru devoir soumettre l'affaire à Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province civile de Québec qui ont admis cette suggestion, laissant toutefois aux deux Archevêques les plus intéressés de prendre une décision finale. Après le rapport que vous me faites de l'audience que vous a accordée Son Excellence Mgr l'Archevêque de Montréal, et de son désir que je communique moi-même le nouvel état de choses, je déclare donc que les mouvements spécialisés d'Action catholique reprendront leur autonomie par rapport à l'A.C.J.C.; celle-ci conservant son caractère propre dans la Province, et gardant la propriété de tous ses acquis et ses divers services sociaux.

Nous agréons l'assurance qui nous a été faite que l'A.C.J.C. éviterait toute espèce de concurrence indiscrète par rapport aux mouvements spécialisés d'Action catholique, et nous enjoindrons d'autre part à ces divers groupements d'en agir dans le même esprit. Au surplus les motifs qui nous paraissent suggérer la décision présente, en sont d'ordre supérieur et sans la moindre prévention contre les dirigeants de l'une ou l'autre des associations intéressées.

Nous nous plaisons à reconnaitre les services que l'A.C.J.C. a rendu ces dernières années aux mouvements d'Action catholique en faveur desquels, selon le désir de la Hiérarchie, elle avait consenti à modifier ses statuts. Et il nous est agréable de marquer aussi que les divers groupements d'Action catholique s'étaient ralliés en esprit d'union et de bonne volonté à ces nouveaux statuts.

Aussi croyons-nous que la séparation se fera dans la plus parfaite harmonie et le plus grand respect mutuel.

Au reste la décision ayant été prise par les Ordinaires et pour des raisons qu'ils ont pesées, elle devient soustraite à toute discussion.

Nous savons que l'A.C.J.C., avec son caractère d'association s'employant à servir les intérêts religieux et patriotiques de ses membres, demeurera soumise à la direction de l'Episcopat, conformément à ses traditions de bientôt quarante ans.

Voilà pourquoi, selon le désir qui m'en a été exprimé, je désigne présentement Messieurs Paul Leblanc, François Desmarais, Paul-Emile Alin, Roland Vinet, parmi les officiers actuels du Comité central pour constituer, sous votre direction à titre d'Aumônier général, un Conseil qui régira provisoirement l'A.C.J.C. devenue autonome, et préparera les amendements requis à sa Constitution actuelle pour la réadapter à son rôle spécifique.

Nous verrons à donner aux mouvements d'Action catholique des directives relativement à leur nouvelle condition.

Veuillez assurer, mon Révérend Père, les officiers de l'A.C.J.C. et ses membres actuels ou futurs de la confiance que les Archevêques et Evêques veulent continuer d'entretenir envers elle, et les voeux qu'ils forment pour son développement au profit des intérêts sociaux qui lui sont confiés.

D'une façon toute particulière je lui exprime l'assurance de mon attachement personnel et de ma pieuse bénédiction.

Avec mes sentiments particuliers envers vous, mon Révérend Père, en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

✠ J.-M. RODRIGUE,
Card. VILLENEUVE, O.M.I.
Arc. de Québec.

L'avenir de l'A.C.J.C.

Le Comité chargé de préparer la nouvelle constitution a déjà arrêté les principes suivant lesquels l'A.C.J.C. sera régie. On s'en fera une meilleure idée en lisant les dix articles suivants:

Base de la nouvelle Constitution

1. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a pour but de préparer les jeunes Canadiens français à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.

2. L'A.C.J.C. a pour principes la soumission à l'autorité de l'Eglise et l'attachement aux directions du Saint-Siège.

3. L'A.C.J.C. a pour moyens la piété, l'étude et l'action.

4. L'A.C.J.C. ni aucune de ses fédérations ne peuvent être affiliées à aucun parti politique. Mais l'A.C.J.C. développe parmi ses membres le patriotisme et toutes les vertus civiques; elle les oriente notamment vers l'accomplissement généreux de tous leurs devoirs politiques.

5. L'A.C.J.C. est dirigée par un Conseil d'aviseurs, un Conseil central et un Comité central.

6. Le Conseil d'aviseurs est formé de tous les anciens présidents généraux de l'A.C.J.C. et de personnalités reconnues pour leurs hautes qualités morales, leur patriotisme et leur compétence en affaires. C'est à lui que revient la tâche de désigner les membres du Conseil central.

7. Le Conseil central représente et dirige l'A.C.J.C. Il est composé de 25 membres choisis pour trois ans. Il se réunit au moins une fois par année.

8. Le Comité central est composé de 10 membres choisis parmi les membres du Conseil. Il est élu annuellement par le Conseil dont il exécute les décisions et à qui il rend compte de son mandat lors de l'assemblée annuelle. Il se réunit au moins à tous les trois mois.

9. L'A.C.J.C. est organisée sur le plan national. Ses quartiers généraux sont à Montréal.

10. Le Comité central est autorisé à affilier tout groupe ou cercle d'étude dont le programme est en harmonie avec les fins que poursuit l'A.C.J.C.

L'A.C.J.C. fera appel à la collaboration de tous ceux qui sont aptes à rendre service à notre jeunesse canadienne-française.

Elle sera en étroite collaboration avec la Société Saint-Jean-Baptiste qui groupe surtout les adultes et dont la direction actuelle compte plusieurs de ses anciens. L'A.C.J.C. maintiendra aussi une attitude de franche collaboration à l'égard de l'Action catholique dont elle tirera des avantages marqués et à qui elle rendra des services incontestables: disons plus justement que ces deux organismes loin de se nuire se compléteront.

Instituteur ou institutrice

pour école Tilly, huit milles du village, maison semi-garnie, grades ordinaires anglais et français, salaire sept cent dollars, dix paiements mensuels, pour fin août. Applications doivent être accompagnées de toutes références possibles.

P.-J. COQUET, sec.,
Saint-Brieux, Sask.

Le district Scolaire Ferland No 3400

demande une institutrice catholique et bilingue pour commencer vers la mi-août. Salaire, $700.00.

S'adresser à Louis Fournier, président. Téléphone 11-1-4, Ferland, Sask. 3c

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de Saint-Boniface

17 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$8.00—$8.25
Moyens	$7.00—$7.75
Ordinaires	$6.50—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$8.00—$8.25
Moyens	$7.00—$7.75
Ordinaires	$6.50—$6.50
Génisses—	
De choix	$7.75—$8.00
Bonnes	$7.25—$7.50
Moyennes	$6.25—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Veaux engraissés—	
De choix	$8.50—$8.75
Bons	$7.75—$8.25
Moyens	$6.75—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$6.25—$7.00
Moyennes	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.50
Taureaux—	
Bons	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.75—$5.25
Moyennes	$3.50—$4.25
Vaches laitières	$40.00—$75.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$7.00—$7.75
Moyens	$6.25—$6.75
Ordinaires	$5.50—$6.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$9.00—$10.00
Ordinaires et moyens	$5.00—$8.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$12.50
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.00
C2—Déduction par tête	1.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	1.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pésant—Déd. par 100 liv.	1.50
Très pesant— Déd. par 100 liv.	2.00
E—Valeur du marché	
Truies No 1— Déd. par 100 liv.	2.00
Truies No 2— Déd. par 100 liv.	$3.00
Agneaux—	
Bons du printemps	$12.00—$12.75
Ordinaires	$7.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$4.00—$4.50
Bons pesants	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.00—$3.50

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina

13 juin

Porcs—Prix, vivants	
Légers et engraissés	$9.00—$9.25
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$7.25—$7.75
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$7.75—$8.00
Bons	$7.25—$7.50
Moyens	$6.50—$7.00
Ordinaires	$5.50—$6.00
Génisses—	
De choix	$7.50—$7.75
Bons	$7.00—$7.25
Moyens	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50

PRODUITS
Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1— F.O.B. Winnipeg	.29¼
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.17
Grade A, moyen, la douz.	.16
F.O.B. Winnipeg	.15
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix du détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Ogilvie Royal Household, Western Canada Purity, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Sac de 98 livres	$2.80
Plus 35 sous de taxe par 8 livres.	

Gruau
(Prix de détail)

Sac de 80 livres	$2.90

Alimentation
(Prix du char)

Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$22.00

Pour Vous, Mesdames

Directrice: Mère-Grand



La garde-malade

Son rôle moral

Etre garde-malade c'est savoir se dépenser sans compter au service des souffrants... Sans être médecin ni patient, c'est la garde-malade qui peut le plus facilement comprendre l'un et l'autre.

Mais, outre les soins physiques à prodiguer, elle a un rôle moral à remplir. Dans son patient elle verra non seulement des misères corporelles à soulager, mais une âme humaine qui a aussi besoin d'assistance. Sous l'action de la maladie, l'âme comme le corps s'affaiblit et perd beaucoup de sa résistance. La douleur ajoutée à l'inquiétude a tôt fait d'abattre le tempérament le mieux trempé. Son relèvement sera un des rôles de la garde-malade.

Pour mener à bonne fin cette tâche extrêmement délicate, il faut certaines qualités particulières, entre autres une psychologie clairvoyante, une grande force de caractère, du tact, de la bonté et de la patience.

Une psychologie clairvoyante lui permettra de comprendre l'âme de son malade, de découvrir ses faiblesses, ses craintes, ses angoisses, pour ensuite l'en guérir.

Elle doit avoir une force de caractère extraordinaire pour être en mesure de résister elle-même à l'ambiance déprimante qui l'entoure, puis pour communiquer son courage à celui qui n'en a plus.

Une autre qualité indispensable pour un bon résultat final, c'est la bonté. Le coeur d'une garde-malade doit être un foyer ardent de sympathie. Les soins doivent une partie assez importante de leur valeur à la manière dont ils sont donnés.

La patience lui est aussi nécessaire. Ne jamais se lasser, ne se laisser rebuter par rien, et faire du bien au prix des plus grands efforts, devrait être le mot d'ordre de toute garde-malade.

Son rôle tient de celui du médecin, du prêtre, de la Soeur de charité, du soldat. Pour qui le comprend bien, il est noble et sublime. Pour qui le remplit bien, il est héroïque.

Les mariages de juin

Juin. Nous sommes à l'époque des beaux mariages. C'est le mois par excellence chanté par les poètes pour les unions conjugales.

De tous ces mariages, combien réussiront? De tous ces départs vers l'inconnu, combien reviendront avec la certitude d'une réussite?... Tout dépendra des raisons qui auront motivé ces unions. Si elles sont bonnes, il y a des chances de bonheur; si elles sont pauvres, ce sera la faillite.

Malheureusement, beaucoup trop confient au hasard, le bonheur de toute leur vie, et ceci avec une confiance ou une crédulité qui est trop souvent de l'irréflexion.

Que les jeunes filles s'efforcent à étudier le caractère du fiancé avec ses tendances masculines, à ouvrir l'esprit aussi grand que les yeux afin de pouvoir discerner entre la beauté physique et la bonté du coeur, entre la richesse du parti, qui ne réside parfois que dans un titre, et la valeur morale de l'homme lui-même.

Le mariage est un lien indissoluble, engageant toute la vie; alors il faut peser ses chances de bonheur, réfléchir sur les avantages, sonder les coeurs et chercher les mérites durables.

Réfléchissez, jeunes filles qui allez vous engager pour la vie! Songez que le mariage est une mission élevée qui aura ses compensations et ses récompenses ici-bas en attendant celles d'en haut.

Souhaitons que les mariages de juin soient surtout des coalitions d'âmes, des unions spirituelles où il y a deux époux dans une même conscience et dans un même devoir.

—(Le Devoir)

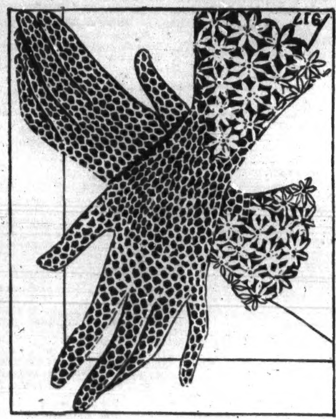
Vous voilà furieuse. Un ami de votre mari tout à l'heure, dans la rue, ne vous a pas saluée...

Mais, n'est-ce pas votre faute, Madame? Peut-être oubliez-vous qu'un homme bien élevé ne doit saluer une femme dans la rue que si l'attitude de celle-ci, discrètement, l'y autorise...

Telle est, en effet, la véritable politesse...

N'accusez donc pas l'ami de votre mari de grossièreté avant d'avoir réfléchi à votre attitude à vous...

Motifs populaires



Jolis gants crochetés

Gants très pratiques pour la saison chaude. De jolis médaillons forment le poignet.

No 917 contient tous les renseignements désirés.

NOTA — Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg. Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement).** La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Comment l'appellerons-nous?

Vous est-il déjà arrivé de constater qu'au seul énoncé d'un prénom, une personne vous devient aussitôt sympathique ou antipathique? Le nom est évocateur, et dessine fatalement dans notre esprit une image vraie ou fausse de la personne qui le porte. Par conséquent, vous les mamans et les marraines, vous ne sauriez être trop prudentes dans le choix que vous faites des noms. Rappelez-vous que ce petit être pour lequel vous vous mettez en frais d'imagination, devra porter toute sa vie le fardeau d'un nom insignifiant, baroque ou ridicule.

A tous les jours, il nous est donné de rencontrer de ces pauvres victimes de l'imprévoyance maternelle. Par exemple, essayez de vous imaginer l'allure d'un pauvre bambin ou d'une pauvre bambine, affublés des noms archaïques de Cléophas ou Israël, Pulchérie, Euphémus, Anastasie ou Cimodocée! Quelle erreur aussi de les affliger du poids d'un nom illustre comme Sarto, Joffre, Laurier ou Mercier; selon toute probabilité, malgré tous leurs efforts, ils ne réussiront pas à y ajouter une parcelle de gloire, destinés qu'ils sont à mener une vie plutôt ordinaire.

Règle générale, on ne se préoccupe pas assez d'éviter les assonances baroques: Charlotte Turcotte, Rose Larose, Bernard Bédard, Hubert Hébert; la sottise: Jean Jean, Robert Robert, Philippe Philippe; le ridicule: Sévère Lajoie, Janvier d'Aoust, Hyacinthe Fleury, Phoenix Boucher.

On se représentera assez facilement un enfant qui se nomme Zéphyr, Séraphin ou Sylvette; mais sera-ce aussi facile lorsqu'il aura atteint l'âge adulte? Presque invariablement, sa taille n'exprimera guère la poésie et la délicatesse que son nom peut évoquer.

Il y a de nos jours une forte tendance à donner des prénoms anglais. Il en résulte comme un dédoublement de personnalité et de nationalité: Shirley Beauchemin ou Colleen Paradis n'ont pas plus de distinction ou d'élégance, avouons-le, que Françoise O'Reilley ou Odile MacCarthy.

Je vous en prie aussi, laissez donc de côté les noms des actrices de cinéma; n'avons-nous pas assez de choix parmi tous les saints de notre calendrier liturgique? Il y a une multitude de beaux noms. Est-ce que les Lucie, Agnès, Cécile, Marthe ou Pauline ne sont pas plus jolis que les Greta, les Bette, les Marlene ou les Sonia? De plus, on trouve toujours un certain réconfort dans l'assurance qu'un patron ou qu'une patronne nous protège du haut du ciel.

Mettons donc un frein à notre imagination. Dans notre choix, ne nous laissons pas influencer seulement par les convenances, l'amitié, le souvenir ou la mode. Dans notre amour pour les tout-petits, puisons assez de goût, de clairvoyance, de réflexion, pour donner des noms qui conviendront et plairont plus tard à ceux qui doivent les porter.

MARIE-JOSEPHE.



RECETTES

Salade de tomates et de fromage blanc

2 tasses de jus de tomates
1 gelée de citron en poudre
1 tasse ½ de fromage blanc
1 tasse de céleri haché
½ tasse de pommes hachées
1 c. à thé de sel.
2 c. à soupe de piment vert haché.

Faites chauffer le jus de tomates jusqu'au point d'ébullition. Ajoutez la gelée en poudre. Ajoutez les autres ingrédients. Versez dans des moules séparés. Refroidissez. Démoulez sur de la laitue.

* * *

Truffes au chocolat

3 onces de chocolat en poudre, 2 onces de chocolat granulé, 4 onces de sucre à glacer, 3 onces de beurre fin, 1 once ½ d'amandes grillées, un jaune d'oeuf.

Mélangez le chocolat en poudre, le sucre, le jaune d'oeuf et le beurre. Pilez les amandes et pétrissez le tout ensemble; laissez reposer trois heures dans un endroit frais, puis formez des petites boules et roulez-les entre deux coquetiers, dans le chocolat granulé.

Mettez les truffes ainsi préparées dans de petits moules de papier gaufré.

* * *

Les couverts à salade, les cuillers à mayonnaise, etc., sont en buis, en buffle, en corne ou quelquefois en ivoire. Il ne faut jamais laver ces ustensiles à l'eau chaude, cela les racornit et change la teinte de leur composition. Les nettoyer avec un linge fin imbibé d'huile, puis les frotter avec une flanelle légèrement chauffée.



C'est jusque-là qu'il faut qu'elles aiment

Voici quelques notes écrites par une maman et qui font voir jusqu'où va l'amour d'une mère, comment il se manifeste dans les petits riens de la vie de chaque jour.

Toutes les vraies mères pourraient sinon écrire des choses si justes, au moins les signer.

"J'ai eu peur, une peur atroce de perdre mon bébé.

"Toute tendue, j'étais d'un calme attentif qui m'étonnait moi-même, et je le trouvais mignon, comme jamais je ne l'avais trouvé.

"Et maintenant mes raisons de peur sont loin, mais le ravissement demeure, ample monnaie de mes heures noires. Je dis "mon" bébé, avec un sentiment impérieux de propriété. Je redécouvre à toute seconde ses grâces maladroites et touchantes, son sourire neuf. Je le regarde, je le contemple, je le gâte, hélas! J'ai une joie toute physique à le dorloter, petite chose tiède et rose dans mes bras. Quand je m'éloigne, il me manque, et j'ai soif de sa menue présence."

"J'aime les autres aussi, mes quatre diables, avec ferveur... Mais celui-là, mon tout petit, j'ai eu trop peur de le perdre.

"Je vous aime bien, mes petits enfants, je vous aime comme une maman, je vous aime assez pour que tous les mots d'amour soient vains. Et pourtant, si vous saviez comme à certaines heures, je sens mes chaînes... Vous m'accaparez toute et vous trouvez cela très naturel. C'est vous qui avez raison. Mais dès que je suis moins bonne ou plus lasse, mille révoltes grondent au coeur de la maman-esclave.

"Jean-Paul crie, François chante, Marie-Claire et Vouvon se battent, Pierrot traîne les chaises... et moi qui ai bien mal à la tête, j'ai si soif de cette merveille que j'ai toujours aimée religieusement: le silence!

"Je me hâte fébrilement pour achever un travail pressé, et l'un tombe, et l'autre demande un crayon, et Pierrot fait des sottises, et Vouvon veut que je le reculotte... Mon temps est tissé de menus détails matériels, auxquels il suffit à peine... Je me hâte toujours et je n'ai jamais fini!...

"Il est des soirs où, lasse et souffrante, je voudrais me coucher tôt et trouver un long repos... Mais trois d'entre vous ne savent pas encore se coucher seuls... et l'heure du lit sonne tard pour moi. Et peut-être cette nuit-là justement, agités ou malades, vous appellerez dix fois... et demain je devrai être la première debout, parce que la maison m'attend...

"Et toutes ces contraintes font partie de mon devoir, et je les trouve douces tant que je pense à vous seuls et au grand but poursuivi...

"Aimez bien vos mamans, petits chéris! Vous comprendrez plus tard le rude dilemme qui se pose pour toutes: renier leur plus haute vocation, ou remplir strictement leur devoir en s'oubliant sans fin: l'héroïsme ou la désertion..."

Je note le mot qui explique tout.

"Toutes ces contraintes font partie de mon devoir et je les trouve douces tant que je pense à vous seuls et au grand but poursuivi".

La vie de la maman est une vie de sacrifices répétés chaque jour et qui ne se soutient que par la pensée du devoir.

Cinq mots

— Il paraît qu'il y a un homme qui a guéri plus de cinq cents personnes atteintes de la maladie du sommeil, rien qu'en prononçant cinq mots.

— Pas possible!

— Oui, c'est le président de la Chambre des députés. Il a simplement déclaré: La Chambre est en vacances!

?-?-?-? ?-?-? ?-?-? La Boîte aux Questions

Q.—Quand la confession générale est-elle absolument nécessaire?

R.—La confession générale est absolument nécessaire à ceux qui savent avoir mal fait leurs confessions, ou qui encore ont de sérieuses raisons de le **croire.** Une confession mauvaise ne désigne pas seulement celle où l'on a caché par malice quelque péché mortel. Car une confession peut être défectueuse pour les raisons suivantes:

1. Par défaut d'examen ou encore par un examen précipité, confus, qui se borne à ramasser les fautes les plus considérables.

2. Par défaut de sincérité dans l'accusation. Il faut remarquer que l'on ne tombe pas dans ce défaut seulement en cachant quelque faute par malice ou par honte, mais encore d'une foule d'autres manières. On y tombe, par exemple, quand on méprise certains doutes ou certains remords sérieux; on y tombe encore, lorsqu'on déclare ses fautes avec tant d'artifice qu'il est impossible au confesseur de comprendre.

3. Par défaut de contrition et de ferme propos. La confession n'est pas une simple affaire de paroles; l'accusation, bien que requise, n'est pas toute la confession. Le repentir joint au ferme propos est indispensable à la validité du sacrement. Donc, ceux qui sont restés volontairement dans l'occasion prochaine du péché, ceux qui n'ont pas fait les réparations dues en justice, ceux qui ont négligé de prendre les moyens suggérés par l'Eglise pour persévérer, ceux-là n'avaient pas la contrition suffisante pour faire une bonne confession.

Si vos confessions ont été mauvaises, vous avez l'obligation grave de faire une confession générale.

Liturgie de la semaine

Fête du Sacré-Coeur de Jésus

20 juin

Dieu, "qui atteint du commencement à la fin de toutes choses et dispose tout avec douceur", avait, dans sa pensée éternelle, en même temps que le mystère de l'Incarnation, le mystère du Sacré-Coeur. On trouve des traces de cette pensée divine jusque dans l'Ancien Testament, lorsque, par exemple, l'Epoux divin dit à l'Epouse, au Cantique des Cantiques: "Vous avez blessé mon Coeur..." Mais la pensée divine se révèle enfin clairement, au moment où, sur la Croix, "un soldat **ouvrit** le côté de Jésus avec sa lance". Saint Matthieu fait remarquer que cet acte accomplit la prophétie de Zacharie: "Ils verront celui qu'ils ont transpercé". Un grand nombre de saints ont eu le sens de ce mystère et pratiqué la dévotion privée au Coeur de Jésus, en particulier sainte Gertrude; mais cette dévotion se précisa et se répandit peu à peu, et devint, avec saint Jean Eudes, un commencement de culte public. Toutefois, ce saint ne fut que le précurseur de l'éclosion complète de ce culte spécial, né miraculeusement des admirables révélations du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie Alacoque (1673-1675). Dès lors et de plus en plus, non sans les oppositions de l'enfer et du monde, le culte du divin Coeur de Jésus devint officiel et public, s'étendit enfin à toute l'Eglise et acquit de nos jours son parfait développement.

● Double objet de la dévotion au Sacré-Coeur

La dévotion au Sacré-Coeur, selon la doctrine de l'Eglise, a un double objet: un objet matériel et sensible, le Coeur de chair de Jésus, organe et symbole de son amour humain pour le monde, considéré soit isolément, soit dans la personne entière du Sauveur, —et un objet spirituel, l'Amour tant humain que divin de Jésus-Christ, dont le symbole naturel est son Coeur. — Les actes de dévotion demandés par le Sacré-Coeur lui-même sont principalement, avec le culte de son Image, l'adoration, la réparation, la consécration, l'amour, la pratique des premiers Vendredis, l'Heure sainte, etc. —La fête du Sacré-Coeur a été fixée par l'Eglise, selon la volonté formelle du Coeur de Jésus, au Vendredi qui suit l'Octave du Saint-Sacrement. Le pape Pie IX, le 23 août 1856, étendit la fête et l'office du Sacré-Coeur à toute l'Eglise; la fête fut élevée au rite de première classe en 1899, par Léon XIII, qui ordonna la consécration annuelle du genre humain au Sacré-Coeur et déclara, en de mémorables paroles, que "c'est de Lui qu'il faut attendre le salut du monde". Voici les propres paroles du Pontife. Après avoir rappelé l'apparition du **Labarum** sauveur à l'empereur Constantin: "Aujourd'hui s'écrie-t-il, est offert à nos regards un autre signe de salut, signe tout divin et de suprême espérance: c'est le Sacré-Coeur de Jésus, surmonté de la Croix, et brillant d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui il faut placer toutes nos espérances, de lui, il faut solliciter et attendre le salut des hommes!"



La maîtresse d'école

La silhouette de la maîtresse d'école est surtout évocatrice de cet être au dévouement sans borne, à la patience inlassable, à la sérénité douce et conquérante, à la sévérité empreinte de justice et de clémence, qui a pris nos âmes au sortir du foyer pour leur imprimer le sceau des vertus civiques et religieuses.

Je salue avec vénération les institutrices de mon enfance, celles d'il y a un quart de siècle, parce que sous des dehors modestes, elles incarnaient tous les dévouements et toutes les énergies de la race, et parce qu'elles savaient se prémunir contre les caprices de la mode et les futilités du siècle.

Leur traitement annuel, bien souvent inférieur à cent piastres, était accru de la considération, des bons offices et des gratuités de toutes sortes dont elles étaient l'objet.

Elles logeaient généralement à peu de frais dans une famille du voisinage où elles apportaient leur nourriture.

Les gens du canton pleins d'égard pour leur maîtresse d'école, appréciaient l'honneur de la conduire gracieusement à l'église et de lui offrir une place de banc dans la nef.

L'école n'offrait pas le confort des écoles modernes. Des bancs souvent sans dossier nous servaient de sièges, des fenêtres étroites nous livraient parcimonieusement la lumière, le poêle, l'hiver, ne luttait pas toujours victorieusement contre les vents du dehors.

Pour répondre aux exigences spontanées de la nature, les enfants rencontraient plus d'obstacles qu'aujourd'hui, surtout pendant la saison rigoureuse. Ce qui n'empêchait pas encore certaines institutrices de vouloir restreindre les sorties d'urgence par l'imposition d'une pénalité de quelques **bons points.** Plusieurs écoliers, sans bons points, et à qui on ne faisait pas de crédit, se voyaient contraints de mettre leur activité intestinale au niveau de leur activité intellectuelle: rude tâche, où la nature prenait souvent une éclatante revanche!...

Dès le jeune âge, à la petite école nous étions entraînés à toutes les formes d'obéissance et de sacrifice. Je ne place pas parmi les moindres épreuves la préférence accordée par certaines maîtresses d'école aux petites filles que nous accusions "de faire leurs coups en-dessous" et d'être des licheuses! Nous avons dû réformer ce jugement avec l'expérience acquise en vieillissant.

Honneur à ces institutrices qui ont discipliné nos caractères fougueux, qui ont aiguillé dans la bonne voie nos facultés intellectuelles et morales en éveil; honneur à celles qui, par leur dévouement et leur travail incessant, ont su maintenir en nos campagnes ces foyers d'éducation où tant de vocations supérieures ont germé. Honneur à celles qui, renonçant aux charmes de la vie conjugale (charmes qui ne sont peut-être pas indiscutables), se sont fait une carrière de l'enseignement et qui ont vu les enfants de deux générations se succéder à leur école. L'expérience les a encore bonifiées et leur a permis d'agir plus efficacement pour l'orientation des jeunes vers les sphères supérieures de l'activité intellectuelle, civile ou religieuse.

On dirait, aujourd'hui, que les attentions touchantes et les gratuités dont les maîtresses d'école d'autrefois étaient l'objet ont diminué en proportion de l'indépendance que confère à l'institutrice une situation plus lucrative.

Souhaitons cependant que, s'inspirant de leurs devancières, nos institutrices modernes continuent de maintenir vivaces les traditions religieuses de la race, la douce parlure de nos aïeux et l'attachement au sol canadien, instrument fondamental de notre prospérité matérielle, morale et sociale.

Saluons en nos institutrices les auxiliaires du foyer et de l'autel, les continuatrices de l'oeuvre de formation civile et religieuse entreprise par nos mères canadiennes et les plus beaux modèles de l'apostolat laïque.

Georges BOUCHARD.

A l'examen du Baccalauréat

L'examinateur (moqueur) — Laissez-moi encore vous poser quelques question. A quel genre de mort a succombé Socrate?

Le candidat (hésitant) — Socrate, monsieur! est mort, est mort, est mort...

Un camarade charitable (soufflant tout bas au candidat) — De la ciguë.

Le candidat (mal servi par ses oreilles)—De lassitude, monsieur.

L'examinateur — Très bien. — Cette réponse ne m'étonne pas, je m'y attendais. Continuons. Dites-nous ce que c'est qu'une Olympiade.

Le camarade — Un espace de quatre ans.

Le candidat— Un espèce de cadran.

L'examinateur — Très bien aussi. — Passons à l'histoire romaine. Lors de la première invasion du territoire romain par les Gaulois, par qui fut sauvé le Capitole?

Le candidat — Le Capitole? Par qui il fut?...

Le camarade — Par les oies.

Le candidat — Par les zouaves, monsieur.

L'examinateur—Parfait. Poursuivons. Quel était le favori de Tibère?

Le camarade — Séjan, Séjan.

Le candidat — C'était Jean, Monsieur.

L'examinateur. — A merveille. Allons toujours. Quel était le rival de César?

Le camarade— C'était Pompée.

Le candidat — C'était un pompier, monsieur.

L'examinateur — Suffit, monsieur. Nous sommes édifiés complètement sur votre compte. Vous pouvez vous retirer. — A un autre.

Si vous avez le hoquet, lentement, et sans respirer avalez un grand verre d'eau froide ou une cuillerée de sucre en poudre. Ou bien, encore, faites quelques inspirations très profondes, en décrivant de larges cercles avec les bras tendus.

La Mode Pratique



Tablier peu dispendieux

Voilà un tablier économique indispensable pour toute maîtresse de maison.

Style no 2710, petit, moyen ou grand. Il demande 1 verge d'étoffe de 39 pouces, et 4 verges ½ pour froncis, pour toute grandeur.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

Adaptation et illustrations d'Odette-Fumet Vincent

(Tous droits réservés)

8

1—Peyrolles continua: Dame Marthe est présentement chez mademoiselle de Caylus, avec l'enfant.

2—Par où Dame Marthe est-elle entrée?
—Par la fenêtre basse de l'étuve, qui donne dans les fossés sous le pont.

3—As-tu interrogé Dom Bernard, le chapelain qui tient les registres des naissances et des décès?
—Dom Bernard est muet, répondit Peyrolles au Prince.
—Combien as-tu offert?
—[illegible]

L'oeuvre des Jésuites au Canada

Composition de Mlle Léa Joyal, Couvent de Sainte-Agathe

● Leur arrivée au Canada

La Compagnie de Jésus, toujours prête à donner le meilleur de son sang aux missions les plus déshéritées, désignait pour la Nouvelle-France six de ses religieux. C'est donc en 1625 que les Jésuites débarquèrent pour la première fois à Québec. Un bel idéal dominait leur vie tout entière: "Pour la plus grande gloire de Dieu". Ils étaient donc prêts à souffrir et à mourir.

● Leur apostolat, leur martyre.

Parmi eux se trouvait le Père Jean de Brébeuf; celui qu'on devait appeler plus tard "le géant des missions huronnes". Il était un de ces héros capable de ténacité et de fermeté d'âme prodigieuse. Après avoir dépensé toute son énergie à la conversion et à la civilisation des tribus sauvages, l'héroïque victime était prête à traverser l'heure sanglante du martyre. Gabriel Lalemant fut le compagnon de martyre de Jean de Brébeuf. Lui aussi cachait une âme ardente, généreuse, dans laquelle fermentait un désir de se sacrifier. Il avait offert sa vie à Jésus pour obtenir la conversion des pauvres sauvages païens. Le martyre d'Isaac Jogues s'encâdre avec celui de René Goupil et de Jean de la Lande. Grâce à l'infatigable dévouement du bienheureux Daniel, le christianisme s'étendait de plus en plus. Chabanel et Garnier furent aussi les témoins du Christ dans ce vaste champ d'action. Peu de passages sont plus frappants dans les annales du monde, que ceux qui rappellent les efforts des premiers jésuites français pour convertir les Indiens. Un évêque américain protestant disait: "Il n'y a pas dans l'histoire de notre pays de pages plus touchantes et dramatiques que celles qui rapportent les travaux et les souffrances des Jésuites". Dans ces déserts de l'Ouest, ils furent les premiers pionniers de la civilisation et de la foi. Les voyageurs, les trappeurs qui pénétraient les forêts, reconnaissaient la trace des enfants d'Ignace de Loyola qui les avaient devancés. Et c'est grâce à leur courage que les Peaux-Rouges apprirent à courber le front devant la Croix. Le Canada s'incline avec respect devant les héros des missions de la Nouvelle-France.

● L'oeuvre admirable des Jésuites au Canada

Notre pays se développa, et les fils de Loyola ne négligèrent pas les efforts pour que le règne du Christ s'affermisse en terre canadienne. Marchant avec énergie et dévouement sur la trace de leur fondateur et de leurs martyrs, les Jésuites se vouèrent à des tentatives fructueuses, s'orientèrent vers des entreprises glorieuses. Nous sommes fiers d'évoquer l'oeuvre des Jésuites tour à tour explorateurs, convertisseurs, apôtres, martyrs, directeurs d'âmes, éducateurs. Ils se vouent en particulier à l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse dans nos collèges florissants, et ils défendent les intérêts de l'Eglise par leur prédication substantielle et efficace. Graduellement, la Compagnie de Jésus multiplia les oeuvres de charité, de piété, les congrégations mariales, le culte du Sacré-Coeur, qu'elle continue à propager. L'influence de la Compagnie de Jésus se fit sentir jusqu'à Saint-Boniface, où elle dirige le collège.

● Notre devoir en ce 4e anniversaire

Puisque la Compagnie de Jésus commémore cette année son 4e centenaire de fondation, il serait juste de lui témoigner notre reconnaissance. Rendons grâce à Dieu pour tous les bienfaits qui nous sont venus des Jésuites. Soutenons nos collèges canadiens, et puissent les fils de Loyola défendre toujours la morale et la religion au Canada.



Joyeuse Fête

18 juin

Ida Désorcy, Lorette.
Edouard Paré, Sainte-Rose.
Rose-M. Tétreault, Sainte-Anne.
Lorette Vermette, Saint-Jean-Baptiste.
Phoenix Dodds, Saint-Lupicin.

19 juin

Lucille Cormier, La Salle.
Lucille Comeau, La Salle.
Doris Nault, Saint-Malo.
Marie Delorme, Saint-Joseph.

20 juin

M.-Louise Régnier, Saint-François-Xavier.
Hélène Desrosiers, Otterburne.
Emile Sabourin, Saint-Jean-Baptiste.
M.-Ange Vincent, Saint-Georges.

21 juin

Gérard Vermette, Saint-Jean-Baptiste.
Antoine Bourrier, Saint-Lupicin.
Raymond Robert, La Broquerie.
Thérèse Lausard, Sainte-Geneviève.

22 juin

Délima Erstelle, Saint-Laurent.
Agnès Buors, Saint-Laurent.
Blanche Pelletier, Saint-Norbert.
Angélique Goulet, Letellier.
Guy Therrien, Lorette.

23 juin

Donat Major, Vassar.
Lucille Bourrier, Saint-Lupicin.
Lorraine Riordon, Vassar.
Denis Cenerini, Vassar.
Jean Dorney, Sainte-Geneviève.
Denis Cormier, La Salle.

24 juin

Jeannette Daigneault, Vassar.
Adelmar Moquin, Saint-Joseph.
Lucie Cadotte, Lorette.
Hélène Le Tilly, Laflèche, Sask.

Correspondants de la semaine

Grande Clairière — Irène Dooley, Thérèse Pallard, Lilliane Copet, Marie-Thérèse Rey, Julia Charles.

Domremy, Sask.— Blanche Beland.

Saint-François-Xavier — Rose-Marie Caron, Gérald et Gisèle Régnier, Patrick et Raymonde McCaughan.

Vassar — Donat Major, Léo Loiselle, Thérèse Daigneault, Thérèse Bouchard, Doris Savard, Roger Bonot, Thérèse Owens, Doreen Boutang, Dora Hébert, Hélène Mansfield, Yolande et Jeanne Beaudry, Denis et Anita Lavallée.

La Salle — Jeannine Comeau, Anne-Marie Boucher, Cécile Lagacé.

Question de politesse

Dupont et Durand déjeunent ensemble. On leur sert deux beefsteaks, un gros et un petit.

Dupont.—Sers-toi, Durand!

Durand.—Après toi, Dupont.

Finalement, Durand se sert et prend le gros beefsteak.

Dupont.—Tu n'es pas poli, Durand, tu te sers le premier et tu prends la grosse part.

Dprand.—Si tu t'étais servi le premier, quel morceau de viande aurais-tu pris?

Dupont.—Le plus petit!

Durand.—Eh bien! tu l'as, qu'est-ce que tu as à réclamer?

✦ ✦ ✦

Au restaurant

Le garçon — Votre steak est dur, monsieur?

—Le client—Je ne sais pas au juste. Voilà un quart d'heure que je m'escrime dessus. Vous savez, je ne suis pas très difficile et je ne déteste pas le cheval. Mais la prochaine fois que vous m'en servirez, retirez-lui sa selle avant de le faire cuire.

Nos Sept Mots

17e SEMAINE

Allègre— Adjectif: Gai, vif, agile. L'enfants s'en va à l'école d'un air allègre quand il a fait ses devoirs et appris ses leçons.

Allégresse— Nom féminin: Grande joie. Le jour de Noël est un jour d'allégresse.

Allegretto— Adverbe: Mot italien qu'on emploie en parlant de musique. Diminutif d'allegro et moins vite qu'allegro.

Allegretto— Nom masculin: Pluriel: **allegrettos**. Morceau de musique qui doit se jouer: **allegretto**.

Allegro— Adjectif: Mot italien devenu français. Vivement et gaiement.

Allegro— Nom masculin: Morceau de musique qui se joue vivement et gaiement.

Alleluia— Nom masculin: Mot hébreu qui signifie: Louez Dieu et qui marque l'allégresse. Pluriel: **alleluias**.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Mes petits-enfants m'écrivent



Grande Clairière,
le 28 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire pour vous dire que nous allons avoir une soirée de cartes pour la Croix-Rouge, le jeudi 5 juin. Je voudrais bien que vous y veniez. J'ai vendu des billets pour la rafle et on va tirer le gramophone à la soirée.

Avez-vous un beau jardin, Mère-Grand? Le nôtre pousse bien maintenant avec cette bonne pluie. Les mauvaises herbes poussent bien aussi et il faut les arracher.

Nous avons plus de cinquante petits poulets blancs. Ils grandissent bien vite et ils ont toujours faim. Vous devriez les entendre piailler.

J'espère voir ma lettre dans le journal.

Une petite-fille qui vous aime,
Irène Dooley,
Grade III.

✦ ✦ ✦

Grande Clairière,
le 29 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire pour la première fois. Je viens à l'école tous les jours. L'autre jour, j'ai trouvé un nid d'oiseaux avec quatre petits oeufs dedans.

J'ai fait un petit jardin cette année. Je vais bientôt manger des radis.

Je suis dans le grade IV, et mon frère Henri est dans le grade I.

Je voudrais bien voir ma lettre au "Coin des Jeunes" pour la première fois, s'il vous plaît.

Vendredi après-midi, tous les enfants se consacreront à la Ste-Vierge.

Nous chanterons un cantique "Prends nos coeurs, les voilà," à la Sainte Vierge, puis nous chanterons aussi à la bénédiction.

De votre petite-fille qui vous aime bien et qui prie pour vous,
Julia CHARLES.

✦ ✦ ✦

Grande Clairière,
le 29 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je ne vous ai jamais écrit, alors j'en profite aujourd'hui pour le faire, puisque notre maîtresse nous a donné cela comme devoir.

Je vous annonce que nous avons une petite soeur qui aura trois mois le 9 juin. Je suis la marraine et le parrain est Léon, mon petit frère. Elle s'appelle Solange-Marie-Thérèse. Elle commence à rire et à jaser. Quand elle pleure je la prends dans mes bras, et elle se tait. J'ai hâte qu'elle puisse parler et marcher.

J'aime bien aller à l'école. Le matin, c'est l'heure du français, et de 3 h. 30 à 4 h. c'est le catéchisme. C'est cette demi-heure que j'aime le mieux.

Nous apprenons le piano depuis le mois de septembre 1940. Maintenant nous avons un piano pour nous autres; avant nous l'apprenions chez notre maîtresse.

Cette année nous avons essayé pour la première fois d'écrire les grands examens français, et pour la première fois, nous ne nous attendons pas à avoir de très brillants résultats. L'année prochaine on saura mieux s'y prendre, n'est-ce pas, chère Mère-Grand?

Je vous embrasse bien fort,
Marie-Thérèse REY,
Grade V.

✦ ✦ ✦

Grande Clairière,
le 29 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire. Je viens à l'école tous les jours avec Edouard, mon petit frère. Je suis dans le grade IV, et Edouard est dans le grade I.

Maintenant c'est le printemps. Il y a déjà beaucoup de fleurs et de petits oiseaux aussi. Ils nous chantent tous des belles petites chansons. J'aime surtout les petits oiseaux bleus et les loriots. Qu'ils sont jolis! A l'école il y a des cabanes, et il y a des petits oiseaux qui vont dedans. Quel plaisir nous avons à les regarder!

Quand nous arrivons de l'école nous faisons des petits travaux, nous semons les patates; je n'aime pas bien cela, mais il faut le faire quand même.

Cette année j'ai fait un petit jardin. Ça ne pousse pas encore, mais ça viendra bientôt. Nous mangeons des radis déjà, ils sont bien bons. Au revoir Mère-Grand.

De votre petite-fille,
Lillian COPET.

✦ ✦ ✦

Grande Clairière,
le 30 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

J'ai déjà écrit au "Coin des Jeunes", il y a bien longtemps, mais c'est un plaisir pour moi de venir vous dire encore bonjour.

Comme vous voyez, je demeure à Grande-Clairière; mon grand frère Emmanuel travaille à Winnipeg. J'ai aussi une grande soeur et trois grands frères à la maison. Je suis le bébé, comme vous voyez, mais je suis grande maintenant. J'ai 10 ans et je suis dans le grade VI. Je ne manque pas souvent l'école, car je suis tout près.

Je suis contente que le printemps soit arrivé. J'ai ramassé des fleurs pour la Sainte Vierge. Je vais bientôt en ramasser pour le Sacré-Coeur.

Je vous envoie le bonjour pour tous vos petits-enfants de Grande Clairière qui vous aiment bien.

Votre petite-fille,
Thérèse PALLARD.

✦ ✦ ✦

Domremy, Sask.,
le 2 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

C'est une autre de vos petites-filles qui est bien contente de vous écrire un petit mot. Comment allez-vous? Pour moi, je vais bien, et je travaille fort, car j'écris mon IVe grade et je souhaite beaucoup réussir pour faire un gros plaisir à papa et maman, et aussi à ma bonne maîtresse qui se donne bien de la peine pour nous faire apprendre.

J'ai eu dix ans le 17 mai. J'ai 87 poussins à soigner: ils sont bien fins mes jolis poussins. Mon favori c'est le plus petit; il mange dans ma main.

J'ai eu un gros chagrin; j'ai perdu mon cher mouton que j'aimais tant! J'ai eu tellement de peine que j'ai pleuré; ma petite maman m'a consolée en m'embrassant.

Au revoir, bien chère Mère-Grand.

Je vous aime beaucoup,
Blanche BELAND.

✦ ✦ ✦

La Salle, Man.,
le 30 mai 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire pour vous dire que notre petit bébé va avoir un an le 21 juin, ma petite soeur Lucille va avoir 7 ans le 19 juin. La fête de mon petit frère est deux jours après celle de ma petite soeur. Je l'aime bien mon petit frère, il s'appelle Roger. Ca va bien à l'école; il y a 5 petits nouveaux.

Le 11 mai, nous avons fêté nos mères. Elles sont toutes venues à l'école; nous les avons fêtées dans la grande classe.

Le 17 mai, j'ai écrit mes examens français.

Je vais terminer ma petite lettre en vous embrassant.

Au revoir. Votre petite-fille,
Jeannine COMEAU.
Grade IV.

✦ ✦ ✦

La Salle, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de pouvoir vous écrire. Je viens vous dire que j'ai un autre petit frère: il s'appelle Armand.

J'espère que vous êtes bien. Nous, nous sommes bien. Mon petit frère a été un mois à l'hôpital; maintenant, il a un mois et demi; nous l'avons fait baptiser dimanche. Je suis marraine, et Claude, mon frère, est parrain. Il a 11 ans; il va avoir 12 ans le 12 août. Moi je vais avoir 10 ans le 17 août.

Ca fait longtemps que je voulais vous écrire. Nous avons passé une triste fête de Pâques. Maman était à l'hôpital. Papa est resté avec elle le jour de Pâques. Nous étions seuls avec la bonne.

Maintenant je vous quitte, chère Mère-Grande.

Votre petite-fille qui vous aime,
Anne-Marie, BOUCHER,
Grade IV.

La Salle, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire un gros bonjour. Ca fait bien longtemps que je ne vous ai pas écrit. Il fait beau aujourd'hui. Mon grand frère est parti faire son service militaire. J'ai 9 ans. Ma fête est le 19 novembre. Nous jouons à la balle. Mon petit frère est dans le grade II. Il a 7 ans. Je viens à l'école avec lui.

Votre petite-fille qui vous aime bien,
Cécile LAGASSE,
Grade IV.

✦ ✦ ✦

Vassar, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Voilà votre enfant de Vassar. Je suis bien paresseuse de ne pas vous avoir écrit. Est-ce que vous êtes bien? Pour nous, nous sommes tous assez bien. Mon grand frère est parti travailler pour 4 mois.

Le 6 juin, tous ceux qui n'ont pas perdu plus que de 16 points sur le tableau d'honneur, vont aller à Lorette: je serai du nombre. J'aimerais que vous veniez nous voir à Vassar.

A chaque "Liberté" je regarde le "Coin des Jeunes" pour voir si ma lettre y est. Une fois elle y était. Comme j'étais heureuse!

Bien, je vous envoie un beau gros bonjour.

De votre enfant qui prie pour vous,
Dora HEBERT,
Grade IV.

✦ ✦ ✦

Vassar, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Voici un autre de vos petits enfants de Vassar. Je viens m'unir à mes compagnons qui sont tout enthousiasmés pour vous donner des nouvelles de notre petit village si éloigné. Moi je me réserve l'honneur de vous raconter notre belle fête de Dollard.

Vraiment, Mère-Grand, si vous étiez passée à Vassar le 24 mai, vous auriez cru que vous étiez en 1660. Car, en jetant les yeux dans la cour, vous auriez vu le brave Richard Cayer qui représentait Dollard, faisant face à mon frère Arthur, le chef d'un groupe de sauvages qui s'avançaient à grands pas.

Les français qui étaient dans le grand fort, criaient d'une voix forte: "Pour Dieu et pour la Patrie". Vous auriez ri de nous voir avec nos costumes. Moi j'étais un sauvage. Non pas parce que j'aime bien les sauvages, mais j'ai eu tellement de plaisir à tirer ma flèche sur mes compagnons français. Tout près du fort, un groupe d'élèves chantaient de tout leur coeur: "Gloire à Dollard". C'était bien beau à voir, paraît-il, parce que l'assistance a beaucoup applaudi.

Mais ce n'était pas tout. Voici que nous arriva la crème à la glace. Que c'était bon après une bataille!

Ensuite nous avons organisé une partie de balle avec nos amis, les bonnes gens de la Jonction, qui sont venus en gros camions, pour fêter avec nous la Dollard.

Ils ont été les vainqueurs. C'est toujours délicat de faire la politesse aux visiteurs... Il est vrai, il faut que je l'admette, nous ne sommes pas bien bons joueurs de balle à Vassar.

Nous garderons un bien bon souvenir de cette fête de Dollard, organisée par nos dévouées maîtresses.

Au revoir. Votre petit garçon,
Roger BONOT,
Grade IV.

✦ ✦ ✦

Vassar, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Je suis très heureuse de venir causer avec vous. J'aimerais bien que vous veniez faire une petite visite à Vassar. Nous sommes à 85 milles de Winnipeg. Je vous promets que vous ne regretterez pas votre voyage. Vous pourriez venir rester avec moi à l'hôtel. Vous seriez la bienvenue.

J'ai une petite soeur qui s'appelle Hélène, et un petit frère, Norman. Ils sont tous deux pleins de vie comme moi; un peu trop des fois... Ma grand'mère, de Saint-Boniface, est venue me voir. Elle m'a apporté des bonbons et des crayons. Que j'étais contente de la voir! Ma grand'mère Wenden est morte le 29 mai, vers 4 heures de l'après-midi.

Je termine ma lettre en espérant vous voir bientôt.

Votre petite-fille qui vous embrasse bien fort,
Doris SAVARD,
10 ans.
—Grade III.

✦ ✦ ✦

Vassar, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Quel bonheur pour moi de venir causer avec vous. C'est la troisième fois ou plus que je vous écris. J'espère que vous êtes en bonne santé; ce serait si affreux de vous savoir malade. Ma grand'mère est malade. Elle a été à Vita pour trois jours, et elle est revenue malade et elle l'est encore. Mais elle va mieux.

J'aime bien le couvent de St-Joseph. Je suis une élève du grade 3; j'aime bien la classe. On a emporté des bouquets de fleurs à l'école. Puis notre maîtresse les a trouvées si belles qu'elle les a portées à la chapelle.

Je suis une cheftaine d'équipe A, avec 4 enfants.

J'aimerais donc ça si vous mettiez nos lettres sur le journal. Comme nous serions fières!

Chère Mère-Grand, je ne m'ennuie pas, mais le travail m'appelle. Alors, je vous quitte.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup,
Anita LAVALLEE,
Grade III.

✦ ✦ ✦

Vassar, Man.,
le 3 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Bonjour bonne petite mère. C'est encore moi qui viens causer avec vous. Depuis ma dernière lettre, nous avons déménagé à Sprague, où papa a obtenu une bonne position. Je pensionne au couvent avec mon petit frère Robert. Quand nous allons voir nos parents, nous prenons le train. N'est-ce pas que je suis grande fille maintenant, puisque je puis voyager seule? Maman nous a fait une grande surprise la semaine dernière. Elle est allée en ville, et elle nous a acheté toutes sortes de belles choses. Elle sait toujours comment nous faire plaisir; elle est si bonne pour nous.

Vendredi les enfants de l'école, **"les gentils seulement"**, vont tous aller à Lorette, pour fêter avec leurs petits amis. Moi je suis du nombre. Que je suis fière! Ca paie toujours d'être fidèle à son devoir, n'est-ce pas? Maintenant je dois vous quitter; c'est l'heure du souper.

Au revoir,
Yolande BEAUDRY,
—Grade II.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 6 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Vous savez n'est-ce pas que j'ai un petit "pony"? J'en ai deux, mais je prends des promenades sur un seulement. Quand je lui dis de partir, il part toujours au grand galop. Je vais souvent au champ avec lui pour attraper des "suisses", parce que nous avons un sou pour chaque queue. Quand j'aurai un crochet pour prendre des poissons, j'irai pêcher, parce que j'aime cela et j'aurai l'honneur de dire que j'en ai pêché un. J'ai encore une autre nouvelle à vous dire: c'est moi qui suis gérant de la Caisse populaire à l'école. Nous y avons presque tous de l'argent.

Bien, je pense que c'est tout ce que je vais vous dire, si je veux en garder pour une autre fois.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,
Patrick McCAUGHAN,
11 ans.
—Grade V

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 6 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Je m'ennuie de vous. Alors je viens vous écrire une lettre, et vous parler de choses intéressantes.

A la classe nous avons eu trois petits commençants. Nous préparons aussi des pièces pour la fête de M. le curé. Notre maîtresse a dit que lorsque notre piquenique sera passé, nous irons faire une promenade au puits de sable à deux milles de l'école.

Les petits Pokormick sont venus chez moi et ils m'ont montré comment faire un crochet pour pêcher. La chose est bien facile: On prend une broche, puis on met un bout pointu et on le courbe. Je vais en prendre ce soir, car les poissons sont gros. Ce sont des brochets.

Je termine en vous disant de continuer à nous écrire des lettres sur "La Liberté".

Gérald REGNIER,
Grade IV.

✦ ✦ ✦

St-François-Xavier,
le 6 juin 1941.

Chère Mère-Grand,

Je vais vous annoncer que ma grand'mère est morte; j'ai eu beaucoup de chagrin. Mon grand-père aussi a eu beaucoup de peine. Maman et papa sont venus la voir. Elle est morte entre les bras de ses filles religieuses. Ses enfants étaient tous là également. Je suis certaine qu'elle est allée au ciel, parce qu'elle s'était bien préparée pour mourir. Elle était bien belle dans le cercueil.

Maintenant je vais vous parler du grand jour où nous allons avoir beaucoup de plaisir. C'est le 18 juin. Ce sera notre piquenique ce jour-là.

Nous allons avoir un concours d'épellation oral. Il faut étudier fort pour gagner la piastre qui est le premier prix. Sept écoles y prendront part.

Le 26 au soir nous allons fêter M. le curé. Moi je vais jouer dans deux pièces et je vais être dans trois chants. La classe va finir le 25 juin. J'ai hâte de passer mes deux mois de vacances avec maman à Vivian.

Je termine ma lettre en vous embrassant bien fort,
Rose-Marie CARON,
Grade III.

Histoire d'un seau d'eau

L'un de nos jeunes veut bien nous remercier des conseils et encouragements que "La Liberté et le Patriote" s'efforce de leur prodiguer chaque semaine. Il nous fait part, à cette occasion, d'une expérience à la fois amusante et triste. Amusante, elle nous révèle le curieux état d'esprit de quelques anciens; triste, elle aurait pu étouffer à sa naissance un mouvement essentiel à notre avancement.

Vous êtes anxieux, sans doute, de connaître cette histoire. La voici, en quelques lignes.

Un jeune, tout rempli d'enthousiasme, avait cru opportun, à la suggestion de son curé, de commencer dans le village un cercle d'études sociales. "La nouvelle, me disait-il, se répandit d'un bout à l'autre du village dans quelques heures. Ce fut une véritable prise d'assaut"

Voici quelques-unes des réflexions entendues ça et là.

"Un cercle d'études, dit un ancien qui a l'habitude de causer au restaurant entre les repas, quelle utilité est-ce que cela peut bien avoir? En tous cas, ce n'est pas là que nos jeunes apprendront à traire les vaches".

"Pour moi, dit un autre, j'ai réussi à exploiter ma ferme et à me mettre de côté une bonne somme d'argent, et je n'ai jamais assisté aux cercles d'études".

Un autre, renommé pour sa loquacité et pour son habileté à trouver une solution à tous les problèmes, ajouta, en guise de conclusion: "Ah! c'est un autre moyen inventé par le gouvernement pour faire croire à nos jeunes qu'ils pourront gagner leur vie sans travailler".

"Je ne serais pas surpris, glissa un bon conservateur, si c'était une affaire de politique: les libéraux se faufilent partout..."

"Les femmes du village ne le cédèrent pas aux hommes, me confiait mon jeune interlocuteur. Elles ont inventé, avec les intentions les plus pures du monde, évidemment, une foule d'histoires."

"Pour moi, disait l'une, c'est un moyen pour faire rencontrer les jeunesses. Or, tout cela est dangereux. M. le curé devrait y voir".

"Ce jeune homme, disait une autre, ne m'a jamais rien dit de bon. Il faut se méfier de ses belles manières et de ses beaux discours".

"Mais ce n'est pas tout, ajouta mon ami, quelques jeunes mêmes ont ridiculisé le mouvement".

"Tiens, voilà notre Pierre qui vent essayer de nous en montrer, de s'exclamer l'un d'eux, satisfait de sa condition de chômeur".

Notre jeune enthousiaste conclut: "Ce fut un vrai seau d'eau, et d'eau froide, bien entendu. J'en fus, pendant quelque temps, tout transi, abattu même. Mais le bon curé auquel je fis part de mes épreuves, eut tôt fait de tout replacer".

"Mon cher ami, cette attitude de nos gens est bien normale. Il ne faut pas vous tracasser, mais continuez votre travail".

Le jeune homme persévéra et, grâce à sa ténacité, son village compte aujourd'hui plusieurs cercles d'études qui fonctionnent très bien et dont les résultats sont indiscutables. Une jeunesse sérieuse et studieuse, a remplacé une jeunesse flâneuse et légère. Les places publiques se sont vidées, mais les têtes se sont remplies d'idées, et les bourses se sont gonflées.

L'attitude de la population de ce village ne doit pas nous surprendre. Comme toute nouveauté, les cercles d'études sont l'objet de critiques injustifiées procédant surtout de l'ignorance. La solution, la seule qui soit intelligente et efficace, est celle de notre jeune ami: ignorer ces critiques et persévérer.

Le cercle d'étude, on l'a dit, est un levier de reconstruction sociale. Sachons nous en servir dans nos centres français.

Le Père LEO.

Ma Messe quotidienne

Le 19 juin:
Octave de la Fête-Dieu. Double majeur. Messe de la fête. Gl. Cr. Préface de la Nativité. Or.: 2e, sainte Julienne; 3e SS. Gervais et Protais; 4e, temps de guerre. Blanc.

Le 20 juin:
Sacré-Coeur de Jésus. Double de 1ère classe. Messe propre. "Cogitationes". Gl. Cr. Préface propre. Blanc.

Le 21 juin:
S. Louis de Gonzague confesseur Double. Messe propre. Gl. Cr. Préf. du Sacré-Coeur. Or.: 2e, Octave; 3e, temps de guerre. Blanc.

Le 22 juin:
Dimanche dans l'octave du Sacré-Coeur. 3e dimanche après la Pentecôte. Messe du 3e dimanche. Gl. Cr. Préf. du Sacré-Coeur. Or.: 2e, S. Paulin; 3e, Sacré-Coeur; 4e, temps de guerre. Blanc.

Le 23 juin:
4e jour de l'octave. Messe de l'octave. Gl. Cr. Préf. du Sacré-Coeur. Or.: 2e, Vigile; 3e, "Concede"; 4e, temps de guerre. Blanc.

Le 24 juin:
Nativité de S. Jean-Baptiste. Double. Messe propre. Gl. Cr. Préf. du Sacré-Coeur. Or.: 2e, Sacré-Coeur; 3e, temps de guerre. Blanc.

Le 25 juin:
S. Guillaume. Double. Messe, "Os Justi". Gl. Cr. Préf. du Sacré-Coeur. Or.: 2e Octave; 3e, S. Jean; 4e, temps de guerre. Blanc.

IIIe dimanche après la Pentecôte

Evangile

(S. Luc, XV, 1-10)

En ce temps-là, comme des publicains et des pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les docteurs de la loi en murmuraient. Cet homme, disaient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Alors il leur proposa cette parabole: Qui d'entre vous, s'il a cent brebis et s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, plein de joie, sur ses épaules, et, de retour chez lui, il réunit ses amis et ses voisins, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. C'est ainsi, je vous le déclare, qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Il leur dit encore: Quelle est la femme qui, ayant dix drachmes et en perdant une, n'allume sa lampe, ne balaye sa maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et, après l'avoir retrouvée, elle réunit ses amies et ses voisines, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. Ainsi, je vous le déclare, il y aura une grande joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence.

Le comble...

Le comble du pompier?
— S'éteindre lui-même et refuser toute pompe à son enterrement.

Le comble du chasseur?
— Poursuivre une idée. Chasser un souvenir. Tirer une conclusion. Courir après la renommée.

Le comble de la lésinerie pour un avare?
— Regarder par-dessus ses lunettes.

Le comble de l'art pour un dentiste?
— Poser un râtelier à une bouche de chaleur.

Le comble de la tendresse pour un touriste?
— Embrasser un panorama.

Autour de la Ferme

L'emploi de la moisonneuse-batteuse pour récolter la graine des plantes fourragères

Au sens le plus large, l'expression "plantes fourragères" comprend des plantes très variées comme les graminées fourragères, les légumineuses et les racines. Quelques-unes d'entre elles, cultivées pour leur graine, peuvent être récoltées à la combine ou moissonneuse-batteuse.

● **L'agropyre à crête**

L'agropyre à crête peut être récoltée directement à la combine, ou mise en andain et combinée au moyen d'un appareil ramasseur. Le grain mûr s'égrène très aisément et les tiges peuvent encore être vertes quand les épis sont mûrs. Lorsque la croissance est inégale, il est donc bon d'andainer et de laisser la récolte sécher dans l'andain. Il faut commencer à andainer lorsque un tiers ou une moitié des épis est mûr. L'andainage peut se faire au moyen d'une moissonneuse convertie, d'une andaineuse ou d'une faucheuse et d'un râteau à livraison latérale. Avec ce dernier moyen, il est à craindre qu'on ne râtelle des pierres ou d'autres débris dans les andains. La rapidité du cylindre doit être à peu près la même que pour le blé avec un minimum de concaves ou contre-batteurs. On peut ainsi dépouiller la graine des épis sans briser les tiges trop finement. Il ne faut que très peu de courant d'air et les cribles ajustables devraient être ouverts au tiers. On peut traiter la brome inerme et d'autres herbes communes à peu près de la même façon, mais il est nécessaire de réduire la vitesse du cylindre pour quelques-unes de ces graminées, dit C. G. Downing, de la Station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask.

● **La luzerne**

La luzerne peut être coupée directement avec la combine quand on la laisse jusqu'à une époque avancée de l'automne et que les feuilles sont sèches. On obtient les meilleurs résultats après deux nuits de fortes gelées. On peut faire la récolte plus tôt dans la saison au moyen de l'andainage; exécutée de cette manière, la manutention en est facile. L'andainage devrait commencer lorsque le tiers des gousses environ est brun. La vitesse du cylindre et son ajustement pour cette récolte devraient être les mêmes que pour le blé; on emploie les deux concaves avec une ouverture de 3/16 à 3/8 de pouce. Les cribles ajustables devraient être ouverts au tiers environ, avec juste assez de circulation d'air pour porter les feuilles sèches et les gousses par-dessus les cribles. On peut récolter le trèfle d'alsike et le trèfle blanc hollandais de cette manière.

● **Le mélilot**

Le mélilot s'éparpille très aisément lorsqu'il est mûr mais on s'expose à perdre toute la graine quand on laisse la récolte mûrir avant de la couper. Les tiges sont également très ligneuses, la manutention en est difficile et le mécanisme de la coupe est soumis à une rude épreuve. Il vaut mieux andainer cette récolte lorsque le tiers environ des plantes est mûr. On règle le cylindre pour qu'il fonctionne à la vitesse régulière avec le maximum d'espace entre les concaves. Il est généralement bon d'enlever un des concaves et souvent les deux concaves. Les cribles à courants d'air se règlent de la même façon que ceux pour la luzerne. Il est impossible avec la combine d'enlever les graines du tabouret des champs de celles du trèfle ou de luzerne.

REGINA — Les emblavures de blé, dans le district de Régina, ont été réduites de 30.6 pour cent, ce qui veut dire 4.4 pour cent de moins que ce qui était requis par le gouvernement.

Les porcs bien nourris

Les flèches Wiltshire de choix sont tirées de porcs bien nourris, et le choix des aliments pour les porcs et leur distribution sont des considérations importantes, dit l'Office du ravitaillement en produits agricoles. La Grande-Bretagne veut avoir des flèches Wiltshire de première qualité, surtout en temps de guerre. Sur la commande de plus de 425,000,000 de livres de bacon, jambon, etc., faite le 1er novembre dernier par le Ministère anglais des Vivres, et livrable avant le 31 octobre 1941, une proportion de soixante-cinq pour cent doit être sous forme de flèches Wiltshire. Le bon choix des aliments ne suffit pas pour bien nourrir les porcs, il faut encore que ces aliments soient bien combinés dans la ration. Un mélange de grains de ferme fait le meilleur fondement. Les suppléments protéiques activent la croissance et économisent le grain. Les matières minérales et les vitamines sont essentielles pour le maintien de la santé et de la vigueur et la bonne alimentation ne souffre pas d'interruption. Le bon nourrisseur tient ses porcs bien venants et gagnant du poids sans arrêt, jusqu'à ce qu'ils soient en bon état d'embonpoint, et qu'ils aient atteint le poids de 200 livres.



Moyens de se protéger contre les moustiques

La présence des moustiques gâte beaucoup d'excursions en été ou même de simples réunions qui pourraient être fort agréables. Il y a des moyens que l'on peut prendre pour se protéger pendant un certain temps sur de petits terrains; ils ne sont pas parfaits mais ils aident beaucoup. Une pulvérisation pour cela est mentionnée par C. R. Twin, de la Division de l'entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans la publication No 719 sur "Les moyens de combattre les moustiques au Canada". On peut préparer cette pulvérisation en émulsifiant parfaitement un gallon d'huile de charbon contenant une livre d'extrait de poudre de pyrèthre (une pulvérisation standard de pyrèthre contre les mouches fera l'affaire) avec un demi-gallon d'eau dans lequel on a fait dissoudre quatre onces de savon liquide (40 pour cent). Après avoir énergiquement secoué cette émulsion pour bien la mélanger on la dilue avec 10 parties d'eau et on la vaporise sous forme d'une fine vapeur sur les pelouses, les arbres et les autres végétaux au moyen d'un pulvérisateur à pression, muni d'une bonne lance; on met environ 55 gallons de pulvérisation par acre. Cette application devrait se faire une demi-heure avant que le pique-nique ou la réunion ait lieu. On peut se servir également d'huile de pétrole pour traiter les étangs et les autres étendues d'eau afin de détruire les larves des moustiques; on en met environ 50 gallons par acre de surface d'eau.

● **Les municipalités doivent aider**

Cependant, dans la lutte contre les moustiques, si l'on peut beaucoup aider en empêchant les moustiques de se propager chez soi, ce n'est que par l'union des efforts que l'on peut obtenir les meilleurs résultats. Il faut que les travaux soient organisés par des municipalités ou d'autres institutions et qu'ils soient effectués sous une direction compétente et avec des fonds suffisants.

Le feuillet en question, "Les Moustiques et comment les combattre", donne des renseignements complets sur le sujet avec d'autres moyens de nature permanente ou temporaire, ainsi que le cycle évolutif des moustiques et le moyen de se protéger contre leurs morsures. On peut obtenir un exemplaire de ce feuillet en écrivant au Bureau de publicité et d'extension, au Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Pendant le premier trimestre de 1941, les prix des porcs ont été en moyenne de 10 pour cent inférieurs à ceux de l'année précédente, mais pendant le deuxième trimestre, en raison de l'augmentation qui vient de se produire dans les prix du bacon, les prix seront plus élevés, dit la Revue de la situation agricole au Canada.

La pasteurisation du lait à la maison

Par le Dr E. G. HOOD, Chef du Service des recherches laitières

Il n'est pas toujours facile de se procurer du lait pasteurisé industriellement partout où l'on désirerait en avoir, et notamment dans les petits centres, à la campagne ou dans les endroits de villégiature. La ménagère qui se trouve dans ces conditions peut pasteuriser le lait elle-même en s'y prenant de la façon que nous expliquons ci-après. Les températures employées et les périodes de temps sont les mêmes que dans les grandes industries commerciales et lorsque ces instructions sont suivies fidèlement, la pasteurisation est tout aussi efficace.

● **Méthode**

Matériel

1. Bouilloire double en aluminium, avec couvercle.
2. Thermomètre laitier flottant. Ces thermomètres, qui sont en verre, se trouvent dans les grandes maisons de fournitures laitières et chez beaucoup de quincailleries.
3. Poêle et réchaud.

Procédé de pasteurisation

1. Remplissez à moitié avec de l'eau la partie inférieure de la bouilloire double.
2. Ajoutez le lait à pasteuriser à la moitié supérieure de la bouilloire. Il faut une bouilloire d'une contenance de 2 pintes ½ pour pasteuriser 2 pintes de lait. Pour une quantité de lait plus considérable employez des bouilloires plus grosses.
3. Mettez le thermomètre dans le lait.
4. Mettez la bouilloire double avec son contenu sur le poêle ou le réchaud et examinez le thermomètre de temps à autre jusqu'à ce qu'il enregistre une température de 140° F. A ce moment, il faut régler la chaleur, car l'eau reste assez chaude pour faire monter la température du lait jusqu'à 145 ou 150 degrés. Lorsque ce point est atteint, réglez la chaleur pour maintenir le lait à cette température pendant 30 minutes. On fera bien de brasser le lait vigoureusement chaque fois que l'on examine le thermomètre.
5. Après que le lait a été chauffé pendant la longueur de temps nécessaire, recouvrez-le immédiatement et refroidissez-le à 50° F., ou au-dessous. Pendant les temps froids, on peut obtenir ce refroidissement en mettant dans de l'eau froide le récipient qui contient le lait, mais en été un mélange d'eau et de glace est nécessaire.
6. Mettez la bouilloire contenant le lait froid dans un réfrigérateur ou une cave froide et gardez-la dans cet endroit jusqu'à ce que vous soyez prêt à vous en servir. Le lait destiné à la nourriture des bébés doit être employé dans les 24 heures; pour les adultes il peut être employé dans les 48 heures.
7. Tout le lait doit être frais au moment de la pasteurisation et tous les contenants et le matériel venant en contact avec le lait doivent être tenus scrupuleusement propres. Il faut, pour cela, les laver d'abord dans l'eau froide, puis dans l'eau chaude, et finalement les ébouillanter. Il faut faire sécher parfaitement tous les récipients sur le poêle et ne jamais se servir d'un linge pour les essuyer.

Tenir les oeufs frais pour en conserver la qualité

Quand on fait la récolte des oeufs, on ne pense pas toujours à la distance qu'ils auront à parcourir avant d'arriver au marché. Cette distance peut n'être que de quelques verges s'ils doivent être consommés sur la ferme; elle peut être de quelques milles jusqu'au marché le plus proche ou de milliers de milles, si les oeufs vont en Grande-Bretagne. Quel que soit l'endroit où ils doivent être consommés, une chose est bien sûre: c'est que le consommateur préfère avoir la meilleure qualité. La plupart des oeufs qui viennent d'être pondus sont de bonne qualité et la conservation de cette qualité dépend de la façon dont on en prend soin après qu'ils sont pondus.

● **Eviter de mettre les oeufs à la chaleur**

Les investigateurs canadiens disent que le grand ennemi de la qualité des oeufs est la chaleur, et c'est pourquoi ils recommandent de refroidir les oeufs aussi rapidement que possible et de les tenir froids en tous temps sur la ferme, au poste de classement et en cours de transport. L'arrivée des chaleurs complique le problème du maintien de la qualité. En temps chaud il faut faire la levée des oeufs deux ou trois fois par jour et leur donner l'occasion de se refroidir avant de les emballer et de les porter au marché.

● **Quelques suggestions**

Un oeuf qui vient d'être pondu est à la température du corps de la poule, environ 105 degrés. Il a été démontré par des essais que les oeufs se conservent d'autant mieux qu'ils perdent plus rapidement leur chaleur naturelle et c'est pourquoi on recommande de les mettre dans une cave ou une chambre fraîche. Si on les emballait immédiatement, les oeufs qui sont au centre de la caisse mettraient presque 24 heures pour se refroidir jusqu'à 68 degrés, même si la température de la chambre était à 50 degrés. Les oeufs au centre d'un seau bien rempli mettent environ 10 heures à se refroidir. Ceux qui sont placés dans un panier de fil de fer ne mettent que la moitié de ce temps, et ceux qui sont placés sur des plats grillagés ne mettent que trois heures. On voit donc que même dans les meilleures conditions, il faut plusieurs heures pour refroidir les oeufs à la température voulue, qui est de 68 degrés.

Le manque de main-d'oeuvre et la machine à traire

Beaucoup de cultivateurs ayant des troupeaux plus ou moins nombreux se trouvent dans une situation très embarrassante à cause du manque de main-d'oeuvre experte, dit l'Office du ravitaillement en produits agricoles dans le bulletin No 54 de la série de production en temps de guerre, intitulé "La machine à traire". Recommander d'augmenter la production du lait est chose facile, mais la question qui importe est de savoir comment cette augmentation peut se faire. On peut y aider en améliorant les pâturages et en nourrissant mieux les vaches. On peut aussi relever le niveau général de la production par le contrôle de la production, mais ce contrôle de la production, tout avantageux qu'il soit pour les laitiers, n'aide en aucune façon à résoudre le manque de main-d'oeuvre; il l'aggrave plutôt. Sur bien des fermes, l'introduction de trayeuses mécaniques pour remplacer la main-d'oeuvre peut aider à résoudre cette question. Les machines à traire suppriment une bonne partie de la corvée de la traite. Avec cette machine, un jeune garçon ou une jeune fille de bonne taille peuvent traire jusqu'à 20 vaches à l'heure, avec beaucoup moins d'effort qu'un bon trayeur ne dépenserait pour traire sept ou huit vaches à la main dans le même temps.

Plus le troupeau est grand, plus l'économie de temps et d'argent est considérable, car le premier coût du matériel et le temps nécessaire pour prendre soin des machines (par vache) sont proportionnellement moins élevés. En temps ordinaire, on considère généralement que 15 vaches moyennes représentent le nombre minimum qui paierait pour l'installation d'une machine. Pour les vaches très bonnes laitières, le minimum pourrait être de huit à dix vaches, mais nous ne sommes pas en temps ordinaire, et les cultivateurs devraient songer sérieusement à étudier la question de l'installation d'une machine à traire plutôt que de réduire le nombre de leurs vaches. On trouvera dans ce feuillet beaucoup de renseignements sur ce sujet, ainsi que des instructions complètes sur le soin de la machine à traire et sur le moyen très simple employé à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, depuis 1930 pour nettoyer cette machine. On peut se procurer le bulletin "La machine à traire" en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

La conservation des animaux à fourrure en Saskatchewan

OTTAWA — C'est en vertu d'une entente entre les gouvernements fédéral et provincial que l'on repeuple de rats musqués et de castors trois régions déterminées de la Saskatchewan.

La superficie des réserves déjà établies constitue un total d'environ 2,000 milles carés; les cinq barrages que l'on a érigés au cours de l'été de 1940 inonderont une surface approximative de 100,000 acres. On estime qu'il y a assez de rats musqués et de castors dans les réserves pour que la reproduction soit normale partout; on prévoit qu'aux endroits où les rats musqués sont le plus nombreux, le piégeage pourra commencer dans deux ou trois ans.

Ces entreprises de conservation ont pour but d'assurer aux trappeurs un gagne-pain sur lequel il pourront régulièrement compter; on espère que le gibier et les animaux à fourrure des réserves déborderont dans les régions voisines et les repeupleront. Par suite de chutes de pluie peu abondantes et de la baisse du niveau de l'eau, plusieurs marais se sont asséchés, ce qui n'a pas tardé à provoquer une diminution sensible des prises de rats musqués et d'autres animaux à fourrure. C'est pour remédier à cet état de choses qu'on a conclu une entente, en vertu de laquelle la province de la Saskatchewan a consenti à constituer certaines régions en réserves de gibier et d'animaux à fourrure, et que le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir les fonds nécessaires à la construction de barrages et d'autres aménagements pour retenir les eaux du printemps et les eaux de pluie. La province est responsable de l'entretien de ces constructions et de la surveillance des régions; elle a nommé à chaque réserve des gardiens permanents.

510,000 caisses d'oeufs vendues à l'Angleterre

OTTAWA — Une commande additionnelle de 5,400,000 douzaines d'oeufs, soit 180,000 caisses, a été reçue par la commission fédérale des produits spéciaux du ministère de l'alimentation. Ces oeufs sont pour livraison à l'automne, mais l'achat commencera immédiatement. Les oeufs seront placés en entrepôt. Le prix sera le même que pour la commande précédente, soit 33 shillings par caisse de 30 douzaines, f.o.b., à un port canadien pour exportation.

Le coût de l'entreposage sera payé par le gouvernement britannique. Cette commande signifie que le Canada a vendu au ministère de l'alimentation de la Grande-Bretagne 510,000 caisses d'oeufs, du 1er janvier au 17 mai 1941.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Je viens de rencontrer un de mes anciens élèves, qui est maintenant engagé pour service outre-mer.

Sais-tu que j'ai trouvé son aspect épatant? Il marchait d'un pas carré, la poitrine bombée et le regard assuré. J'en fus un peu surpris, car je me souvenais de lui comme d'un gringalet, timide devant les filles et houspillé par ses camarades.

Aujourd'hui, tu devrais voir ça. L'uniforme l'a transformé, mais dans le bon sens si je puis dire, car la discipline l'empêche d'être un fanfaron.

Je lui ai exprimé mon amitié et lui ai dit combien j'appréciais sa décision de s'être enrôlé. Il parut surpris de cette admiration.

—Dans tout le Canada, me dit-il, les usines construisent en quantités toujours croissantes canons, chars d'assaut, camions blindés ainsi que d'autre équipement motorisé. Il faut maintenant des hommes pour manoeuvrer ces outils et combattre outre-mer.

"C'est notre devoir, notre pays nous appelle. Il nous demande de lutter pour la liberté, pour la défense de nos foyers. Notre avenir en dépend. En exterminant le nazisme, nous assurerons notre propre sécurité et celle des nôtres.

"Je me vante malgré ma timidité apparente, d'être un homme d'action. J'ai saisi l'occasion.

"Je me suis dit: l'armée active du Canada est un corps mobile complètement équipé et elle exige un grand nombre d'hommes qui se spécialiseront dans l'artillerie, le génie, les signaux, les camions blindés, les chars d'assaut, l'infanterie, les transports et approvisionnements, les services médicaux, l'intendance et les autres branches du service.

"Je me suis présenté au bureau de recrutement le plus proche, je me suis renseigné sur ces divers services. J'ai choisi l'emploi qui convenait le mieux à mes aptitudes: me voici dans les chars d'assaut, et vous ne pouvez vous figurer comme j'en suis fier.

"J'ai l'impression très nette que la patrie a besoin de nous tout de suite, et qu'elle prend du reste soin de tous ceux qui la servent. Savez-vous que je reçois une solde de $1.30 par jour, en plus du logement, de la nourriture, du vêtement, des soins médicaux et dentaires? Je suis célibataire et sans métier. Mais je sais que le gouvernement donne un supplément de 25 à 75 sous par jour aux artisans qualifiés quand ils exercent leur métier ainsi qu'une allocation familiale versée par chèque mensuel à la famille des hommes mariés. Leur épouse reçoit $35 par mois pour elle-même et $12 par mois pour chacun des deux premiers enfants.

"Ainsi, mon cher professeur, je fais mon devoir, j'apprends un métier qui me servira plus tard, et l'on me paye bien. Dites-le aux camarades ..."

Il s'en alla, toujours de son pas carré. Ces types-là défendent le pays, mon vieux Prosper, et je suis fier d'eux. Si tu connais des compagnons qui veulent voir du pays, tu pourrais peut-être leur lire ma lettre?

Bien à toi,

DAMASE.

Deux amis se rencontrent:

—Alors comment que ça va? Toujours harcelé par tes créanciers?

—Oh! c'est sans importance. Nous ne nous rencontrons jamais.

—Pourtant, Winnipeg a des limites.

—C'est impossible. Eux vont à pieds, et moi je suis toujours en voiture.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 453

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juin	Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14
BLE						
Nord No 1		76⅞	76⅞	76⅞	77	77
Nord No 2		74⅛	74½	74½	74⅝	74⅝
Nord No 3		71⅛	71⅛	71⅛	71½	71⅛
No 4		70½	70⅛	70⅛	70½	70⅛
No 5		67⅛	67⅛	67⅛	67½	67⅛
No 6		66⅛	66½	66⅛	66½	66⅛
Fourrage		65½	65⅛	65⅛	65½	65⅛
Sur voie net		76¼	76¼	76¼	76¼	76⅜
No 1 Durum		71½	71⅛	71½	71⅛	71⅛
No 2 Durum		71½	71½	71½	71⅛	71⅛
No 3 Durum		70⅛	70⅛	70⅛	70½	70⅛
Inf. Nord 1	Congé	74⅞	74⅞	74⅞	75	75
Inf. Nord 2		72	72	72	72⅛	72⅛
Inf. Nord 3		69	69	69	69	69
Charbonneux 1		72¼	72¼	72¼	72½	72½
Charbonneux 2		70½	70½	70½	70⅝	70⅝
Charbonneux 3		68	68	68	68	68
Rej. Nord 1		70⅛	70⅛	70½	70½	70½
Rej. Nord 2		69¾	69¾	69¾	69¾	69¾
Rej. Nord 3		66⅛	66½	66⅛	66½	66½
AVOINE						
C.W. No 2		37⅞	38⅛	38¼	38⅞	38½
C.W. No 3		35⅝	35⅞	36	36⅝	36¼
Fourrage No 1		33⅝	33⅞	34	34⅞	34½
Fourrage No 2		32⅝	32⅞	33	33⅝	33¼
Fourrage No 3		30⅝	30⅞	31	31⅝	31¼
Sur voie net		36½	36⅝	36⅞	37½	37⅛
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs		49⅝	50⅛	49⅝	49⅝	49¼
C.W., 3, 6 rangs		47⅝	47⅞	47⅝	47⅞	47⅝
Fourrage No 1		46⅝	47⅛	46⅞	47⅝	47¼
Fourrage No 2		45⅝	46⅛	45⅞	46⅝	46¼
Fourrage No 3		44⅝	45⅛	44⅞	45⅝	45¼
Sur voie net		47⅝	48⅛	47⅞	48⅛	48
LIN						
C.W. No 1		146¼	150	151⅛	153¼	152⅝
C.W. No 2		142¼	146	147⅛	149¼	148⅝
C.W. No 3		132	135¾	137¼	139	138
C.W. No 4		127	130¾	132¼	134	133
Sur voie net		145⅝	149⅝	150⅞	152⅝	151⅝
SEIGLE						
C.W. No 2		59⅛	59⅝	59	59¼	58⅞
C.W. No 3		45½	54⅝	54	54¼	53⅞
C.W. 2 rej.		54	53⅞	53½	53⅝	53⅝
C.W. No 4		54	53⅞	53½	52⅝	52⅝
Ergot		51	50⅞	50½	50⅝	50⅝
Sur voie net		58⅝	58⅝	58¼	58⅝	58¼

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai		77½a	77½a	77½a	77½a	77½a
Juillet		....	....	....	....	....
Octobre		....	....	....	....	....
AVOINE						
Mai		37⅛	37⅝	37½	38⅛	37¾
Juillet		34¼	34⅛	74⅝	35⅝	34⅞
Octobre	Congé	....	....	....	23⅝	33⅝
ORGE						
Mai		48⅝	49⅛	48⅞	49⅛	49
Juillet		45⅝	45⅝	45⅝	45⅝	45
Octobre		....	....	....	44⅝	44⅛
LIN						
Mai		147	150⅜	152¼	154	153
Juillet		144⅝	146⅛	148¼	150½	150
Octobre		....	....	....	....	....
SEIGLE						
Mai		60	59⅝	59½	58⅝	59⅝
Juillet		56⅛	56⅞	56⅝	57	56⅝
Octobre		....	....	....	56¼	56

Les prix comptants du blé sont l'échange de base des options

NOTRE FEUILLETON

Coeur de Canadienne

par Pierre Dhaël

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

NUMERO 9

Une hirondelle passa près d'eux, à les frôler, en jetant un cri aigu.

Un vieux banc moussu était là tout près. Ils s'assirent. Hubert prit dans sa main celle de la jeune fille.

—Françoise, dit-il, et son trouble était si grand à la pensée d'effleurer simplement cette douce pureté, qu'il n'osait pas lever les yeux sur elle... J'avais résolu de ne point vous parler encore. Je voulais attendre la venue de votre frère et m'entretenir avec lui tout d'abord. Mais que sont les résolutions des hommes devant une minute telle que celle que nous vivons!

Il sentit la chère main trembler dans la sienne comme un oiseau captif, et ce silencieux émoi le troubla plus profondément encore.

—Qu'avez-vous à me dire? demanda-t-elle.

—Une chose pour laquelle je voudrais trouver des mots tout neufs, simples et naïfs comme des mots d'enfants... grands et immuables comme l'éternité...

Elle ne retirait pas sa main, mais en silence elle attendait.

—Avez-vous confiance en moi, Françoise? demanda-t-il.

—Complètement.

—Me croyez-vous capable d'une mauvaise action ou d'une pensée trouble?

—Non, dit-elle.

—Alors vous allez m'écouter.

Puis, plus doucement:

—Amie, Dieu est à côté de nous; Il m'entend. Les paroles que je vais vous dire sont profondes et définitives. De l'accueil que vous y ferez, ma vie entière dépend. Mon coeur est près de vous à chaque instant du jour; ma pensée est votre ombre fidèle...

—Voulez-vous m'obliger à m'éloigner? demanda la jeune fille d'une voix tremblante.

—Pourquoi? fit-il... Non, restez. Je vous ai dit tout à l'heure que j'avais résolu de retarder cette explication... Mais irrésistiblement, parce qu'il est une heure que vous ne connaissez pas encore, où notre coeur est le plus fort, ma résolution s'est envolée.

Elle ne protesta pas.

—Je souffre par vous, ma chère petite Françoise, dit-il tendrement... Je ne peux pas attendre plus longtemps pour vous dire que je vous adore, et vous demander si vous m'aimez un peu...

Lentement le soleil semblait s'enfoncer dans la terre. Les teintes orange et bleue s'étaient adoucies et transformées en un mauve intense. Un buisson fleuri envoyait un parfum violent.

Françoise ne répondait pas...

Hubert pensait: "Je vis une heure suprême."

Et il était étonné du calme intense qui était en lui.

—Ce n'est pas d'aujoud'hui que je vous aime, reprit-il. Si vous me demandiez quand mon amour est né, je ne saurais pas vous le dire... Peu à peu, je suis devenu votre chose. Je n'ai plus vécu que pour vous voir et vous entendre. Et quand je me suis aperçu de l'état de mon coeur, il était déjà trop tard. J'avais l'impression que c'était folie, que tout me séparait de vous. Mais, peu à peu, les obstacles ont diminué à mesure que mon coeur a grandi. Et il est si démesuré aujourd'hui, petite Françoise si chère, que le reste, à côté de lui, n'est plus rien.

—Mon Dieu, pensait la jeune fille, mon Dieu, que dois-je faire?... Dites-moi votre volonté. Eclairez-moi!

Mais une douceur immense descendait en elle.

—Voulez-vous être ma femme?... continua le jeune homme. Ce que je peux entreprendre pour devenir digne de vous, vous ne le savez pas... Ce qu'une femme telle que vous peut faire d'un homme, vous ne pouvez non plus le comprendre. Pour vous avoir à moi, je travaillerai comme jamais au monde un être humain ne l'a fait. Cette fortune, qui était un obstacle et qui aurait pu peut-être vous donner l'atroce idée qu'elle comptait à mes yeux pour quelque chose, je la doublerai par mon labeur. Et puis, un jour, amie, je vous donnerai autre chose... autre chose dont je ne puis vous parler encore parce que ce n'est pas mon secret, mais dont vous pourrez être fière.

Le soleil avait complètement disparu à l'horizon... Une lumière bleutée envahissait le ciel. L'heure ardente était passée; une douceur infinie la suivait... Ils n'osaient prononcer une parole, de peur de troubler cette beauté! Mais l'union de leurs âmes était complète; elles communiaient dans la pureté et le cristal de leur amour.

—Françoise, dit enfin le jeune homme d'une voix basse, chère Françoise, vous ne me répondez pas...

A ce moment, quelque chose d'infiniment tendre emplit le coeur de la jeune fille... Elle, si ferme, si énergique, sentit une douce mollesse l'envahir. Pour la première fois, cette âme si forte sentit sa faiblesse. Elle eut

un irrésistible besoin d'être protégée et elle posa son front lourd sur l'épaule du jeune homme...

—Oui, Hubert, dit-elle, je vous aime...

—Dieu nous voit et nous entend, reprit Hosselin d'une voix grave. C'est devant Lui que nous échangeons nos serments...

Et comme le front de la jeune fille constituait pour Hubert le plus délicieux des fardeaux, il désira que cette minute fut éternelle...

XXXI

Marie-Antoinette était seule dans sa chambre. Agenouillée devant son crucifix, elle priait...

Un léger coup frappé à la porte la fit tressaillir. Elle se leva vivement.

—Entrez, dit-elle.

—Je ne te dérange pas, soeurette? demanda Hubert.

—Tu ne me déranges jamais, chéri, répondit-elle. Aujourd'hui moins que jamais, car je priais pour toi.

Il la prit tendrement dans ses bras.

—Mon petit ange! dit-il.

—Je demandais à Dieu de ne pas t'abandonner et de t'éclairer dans les graves décisions que tu vas prendre. Quand comptes-tu parler à père?

—Je venais justement pour cela.

—Tu trouveras en lui une forte résistance; ne le heurte pas; tu connais sa bonté immense, mais aussi son inébranlable fermeté. Il est aujourd'hui le chef vénéré de la famille et ne comprendra pas que ta volonté vienne se dresser contre la sienne.

—Ce n'est pas ma volonté, ma chérie, dit doucement le jeune homme, c'est mon amour...

Ils restèrent un instant silencieux.

—Tu sais, reprit-il, ce que j'ai fait pour eux; je leur ai tout sacrifié, au point d'accepter une situation humiliante, risquant de perdre ma dignité et ma personnalité. Tout le sang de mes veines, goutte à goutte, je l'aurais laissé couler pour eux. Mais maintenant, c'est la chair de mon coeur qu'ils me demandent. Cela, Marie-Antoinette, je ne peux pas le leur donner.

—Ne fais rien de définitif avant de parler à père: Il ne te pardonnerait pas.

—Il est trop tard.

—Comment cela?

—J'ai déjà parlé à Françoise.

—Pourquoi as-tu fait cela? questionna-t-elle, d'un ton de reproche.

—Ne me le demande pas, dit le jeune homme, je n'en sais rien.

—N'avions-nous pas décidé que tu confierais d'abord à père, puis que tu attendrais l'arrivée de M. Ménorval?

—C'est en effet mon intention, et quand je suis allé voir le coucher de soleil avec Françoise, j'étais bien décidé à ne pas lui ouvrir mon coeur. Mais tout à coup mon amour a débordé mon âme; il m'a envahi comme un irrésistible flot; j'ai été émerveillé, ravi de le voir si grand, si lumineux, et je n'ai pas pu en arrêtor l'expression sur mes lèvres.

—Et elle?

—Elle?... Oh! Marie-Antoinette, est-ce possible que je ne sois pas accablé sous le poids immense de ma joie? Elle m'aime aussi!

Il se tut un instant.

—Te figures-tu cette merveille: L'avoir à moi pour toujours! Toute cette beauté, cette pureté, ce lys vivant. J'ai envie de me mettre à genoux devant elle et de lui dire: "Serai-je digne un jour, quand Dieu nous aura unis, d'accepter seulement une de vos caresses?"

—Hubert... dit doucement Marie-Antonette en le voyant si exalté, pense au père: Ne lui fais pas de mal. Nous avons assez souffert.

A ces mots, tout à coup, le jeune homme réagit. Il se représenta le vieillard aveugle, la maison dévastée, le secrétaire en bois de rose emporté par le Juif vénal et les doigts pâles de Marie-Antoinette roulant dans un linceul le corps de son fiancé.

Alors, en un instant, il confondit son immense joie et leur immense peine. Et son coeur, en même temps comblé et douloureux, se brisa sur ses lèvres dans un sanglot.

La jeune fille connaissait le bienfait des larmes: elle appuya doucement le front de son frère sur son coeur.

—Pleure, dit-elle, mon chéri, ça fait du bien.

Peu à peu, l'âme bouleversée d'Hubert, au doux contact de sa soeur, se calma.

—Que faut-il faire? dit-il.

—Je vais essayer de parler à père. Le premier moment sera terrible. Il vaut mieux que tu ne sois pas là.

—Et toi? dit le jeune homme.

—Moi, je supporterai tout, je plaiderai pour toi de tout mon coeur. Dieu nous viendra en aide. Prie-le, Hubert, nous avons besoin de son secours.

—Mon bonheur me rend égoïste, reprit-il. Si nous arrivons à décider père, je partirai débordant de joie; mais toi, Marie-Antoinette, que feras-tu?

—Je resterai près d'eux. Là est ma place.

—Oui, mais à côté d'eux, ne pourrais-tu refaire ta vie?

Elle eut un triste sourire.

—Ma vie, dit-elle, depuis que Jacques mort, elle n'est plus ici-bas.

—Je sais bien que tu n'es pas de celles qui oublient; ton coeur ne peut pas se donner deux fois. Mais ne pourrais-tu trouver un bon compagnon de route qui serait ton appui, qui te protègerait et te donnerait une affection sérieuse?

—Me dévouer à nos parents me suffit.

—Hélas, ils ne seront pas longtemps près de toi!

—Alors, ne t'inquiète plus de ta Marie-Antoinette. Un doux asile m'attend depuis longtemps. Sous le voile noir des carmélites, j'attendrai d'être unie pour l'éternité à mon aimé.

XXXII

Françoise rentra dans sa chambre. Pensivement, elle s'assit près du secrétaire en bois de rose et écrivit:

"Mon Pierre chéri...

—Qui sait, pensait-elle, s'il aura le temps de recevoir ma lettre? Mais son coeur était si lourd de son secret nouveau que, longtemps, sur les feuillets, son stylo courut.

Elle se disait que son amour pour Hubert, depuis longtemps sans doute sommeillait en elle, car elle ne l'avait senti ni naître ni grandir, et voici que, maintenant, il emplissait son âme. Il était si bien le fiancé de son choix. Même si elle arrivait à prouver sa naissance illustre, le simple nom d'Hosselin lui suffirait puisqu'il était synonyme d'honneur.

Pierre, et plus tard le petit Guy glorifieraient le nom de Saint-Brenier.

Françoise était étonnée de la calme douceur avec laquelle elle avait accueilli les aveux du jeune homme, et, naïvement, elle pensa:

—Je l'attendais.

Elle ne doutait pas que Dieu, dans ses vues adorables, n'eût préparé leur réunion et leur bonheur.

Un de ses rêves se réalisait en même temps: Laisser la famille Hosselin à Saint-Brenier. Par contre, si elle avait une admirative affection pour Marie-Antoinette, la pensée que celle-ci demeurerait seule en France, pendant qu'Hubert suivrait sa jeune femme au Canada, troublait sa joie.

Elle avait eu l'idée, un instant, d'offrir à la jeune fille de les accompagner à Québec, mais elle avait compris qu'il était impossible de laisser M. et Mme Hosselin seuls en France; et la pensée de les déraciner ne s'était même pas présentée à son esprit.

Elle n'avait aucune idée de la morgue et de la fierté du vieillard, de même que son âme généreuse et désinterressée ne pouvait pas soupçonner un geste indélicat.

Il lui paraissait tout à fait naturel que, pendant leur séjour au Canada, les parents de son mari continuassent à habiter le château restauré, et elle se promit, aussitôt que les fiançailles seraient décidées, c'est-à-dire dès l'arrivée de Pierre, de l'offrir au vieillard spontanément.

Elle était loin de soupçonner la résistance qu'allait rencontrer Hubert et la lutte épuisante qu'il aurait à soutenir contre l'orgueil paternel.

Elle achevait sa lettre à Pierre quand on frappa doucement à la porte.

Entrez, dit-elle.

C'était Irène.

—Je pensais bien vous trouver à votre correspondance, dit la gouvernante, et je ne vous aurais pas dérangée, mais il y a, en bas, une personne qui désire vous parler.

—Qui est-ce?

—Un homme qui a refusé de me donner son nom. Il vient, prétend-il de la part de Maître Lobarède.

—Voulez-vous le prier d'attendre un instant; j'ai encore un petit mot à dire à Pierre. Je suis à lui dans dix minutes.

—Bon, dit la vieille fille en s'éloignant.

Quand elle entra dans le hall, un moment après, Françoise aperçut un homme de petite taille; il portait un chapeau de feutre noir et se découvrit à son approche.

Elle ne put retenir un cri:

—Aulman! dit-elle.

—Je suis, en effet, son fils, fit le juif.

Il avait le même visage chafouin, les mêmes yeux perçants, le même nez recourbé en bec d'aigle, les mêmes doigts crochus et malpropres.

—Vous lui ressemblez beaucoup, dit la jeune fille.

"Que me veut-il", pensa-t-elle.

—Je suis envoyé vers vous par Maître Lobarède, dit l'antiquaire.

—Je vous écoute.

—Mon père vous avait, paraît-il, parlé d'un livre de raison qui est entre nos mains.

—Oui, dit Françoise.

—Ce livre concerne la famille de Saint-Brenier dont vous avez acheté le château.

—Je sais.

—Il paraissait vous intéresser beaucoup.

—En effet.

—Mon père était disposé à vous le vendre.

—Nous en avions parlé.

—Ce manuscrit, il l'avait caché, obéissant à je ne sais quel mobile. Nous avons mis longtemps à le découvrir. Maintenant, il est en notre possession.

—Et vous venez me le proposer?

—Oui, dit le Juif.

—Je suis acheteur, reprit-elle, mais cela dépend du prix.

—Il a une valeur inestimable.

—Il avait, en effet, reprit la jeune fille, une grande valeur pour moi, il y a deux mois et j'en aurais donné un très grand prix. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

—Pourquoi? demanda l'homme; il n'est pas déprécié.

—Si.

—Comment?

—Ce manuscrit ne peut intéresser que moi seule, puisque la famille de Saint-Brenier a disparu. J'étais à la recherche d'un document qui me permît de changer une hypothèse en certitude. J'espérais la trouver là; voilà pourquoi j'eusse payé le manuscrit très cher; aujourd'hui, cette certitude je l'ai acquise par ailleurs; établissons donc le marché sur d'autres bases.

Le Juif comprit que la jeune fille était sincère; il jugea inutile de débattre le prix longtemps, et, comme la somme que lui offrait Françoise était raisonnable, il l'accepta.

Puis, tirant de son manteau un paquet enveloppé d'un papier malpropre qu'il défit lentement, il remit à la jeune fille un vieux manuscrit d'une forte épaisseur, dont le cuir qui le recouvrait bâillait à maintes endroits.

C'était le livre de raison de la famille de Saint-Brenier.

XXXIII

—Hubert, dit Marie-Antoinette en pénétrant dans la chambre de son frère, père te demande.

—Lui as-tu déjà parlé? demanda le jeune homme.

—Oui.

—Eh bien?

—Il est inébranlable.

Le jeune homme s'assit avec lassitude.

—Oh dit-il, tu ne peux pas savoir ce que c'est pour moi d'entrer en lutte avec lui. Il gâche mon bonheur. Lui as-tu dit que ma décision était irrévocable?

—Je le lui ai dit. J'aurais voulu éviter que tu le rencontrasses aujourd'hui. Mais cela a été inutile; il tient absolument à te parler tout de suite.

—J'y vais.

Comme il se dirigeait vers la porte:

—Hubert dit la jeune fille, je t'en supplie, sois patient. N'oublie pas le respect que tu lui dois.

—L'ai-je oublié jamais?

—Non... mais tu vas rencontrer une opposition absolue.

(A suivre)

Au Sacré-Coeur

De passage au presbytère cette semaine: les RR. PP. Emile Tardif, O.M.I., curé de Meadow Lake, Sask.; Hervé Ménard, O.M.I., d'Ottawa, en route pour Grouard, Alberta, en tournée de prédication.

Fête-Dieu

Dimanche dernier eut lieu la réception des enfants de Marie de l'école, à la messe de 9 h. Un groupe de 13 filles de l'école furent reçues enfants de Marie. Le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., donna le sermon de circonstance.

A la grand'messe il y eut procession du très Saint-Sacrement dans l'église. Le soir les paroissiens du Sacré-Coeur furent invités à aller assister à la procession de la Fête-Dieu à la cathédrale de St-Boniface.

Chorale du Sacré-Coeur

Ce soir, il y aura répétition générale. Tous les membres sont priés d'être présents.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE— Maîtresse pouvant enseigner l'anglais et le français aux grades 1 à 9, à un salaire de $65.00 par mois, pour dix mois. Les applications doivent être faites au secrétaire, M. Rosario Huberdeau, Saint-Lazare, pas plus tard que le 2 juillet. L'école commence le 26 août. 7c

ON DEMANDE — Commis d'expérience, parlant anglais et français, pour magasin de campagne. Prière de mentionner salaire exigé, références, âge, années d'expérience, etc., dans première lettre. **Boîte 7, "La Liberté et le Patriote.** 8p

ON DEMANDE—Servante pour famille de quatre personnes. S'adresser à Mme J.-C. Préfontaine, 852, Avenue Bannatyne, Winnipeg. Tél. 24 951.

A VENDRE—Ferme à St-Jean-Baptiste, Man. 287 acres, 160 cultivés, bonne maison, étables et granges. Puits près de la maison; 5 minutes de l'église et de l'élévateur du grain. S'adresser à boîte 18, La Liberté et le Patriote.

ON DEMANDE—Institutrice bilingue pour l'école Pelletier, No 2652. Salaire $700 par année. Huit élèves. Adresser toutes demandes à Mlle Marguerite Nallou, Sec.-trés., Gravelbourg, Sask.

WINNIPEG

M. Léo Millette élu Grand Chevalier

M. Léo Millette, membre du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, a été élu Grand Chevalier du Conseil, jeudi dernier le 12. M. Millette avait déjà occupé ce poste pendant quelques mois, après le départ de M. J.-E. Perras. Le Grand Chevalier sortant de charge est le Dr P.-E. Laflèche. M. Laflèche a décliné l'offre qui lui fut faite d'accepter une nomination pour un second terme.

Les autres officiers élus furent: MM. J.-A. Rhéaume, député grand chevalier; A. Côté, trésorier; J.-A. Blain, secrétaire-archiviste; J. Van Belleghem, chancelier; Georges Taburet, cérémoniaire; O. Marquis et Raoul Dumaine, gardes intérieurs; Rosaire Vien et Hilaire Robidoux, gardes extérieurs; Siméon Garret, avocat; R.-A.-L. Mercier et R. Arpin, syndics.

Soirée récréative le 26 juin

Tous les membres sont invités à assister à la soirée récréative qui aura lieu jeudi, le 26. La soirée sera organisée aux frais du Conseil. Elle clora l'année fiscale du conseil.

Le Dr P.-E. Laflèche, grand chevalier sortant de charge, et les autres officiers du terme qui finira bientôt méritent nos félicitations pour le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année. De nombreuses activités furent entreprises et plusieurs soirées récréatives organisées. Au nouveau grand chevalier, M. L. Millette, et à son exécutif nous souhaitons bon succès. A la dernière assemblée, un appel spécial fut adressé aux membres pour les inviter à assister aux assemblées plus souvent et à s'intéresser de plus près aux activités du Conseil. C'est là la condition du succès. Nous comptons donc sur le dévouement et la fidélité de chacun des membres.

M. J.-T. Beaubien a présidé aux élections en présence d'environ 45 membres du Conseil.

Société St-Jean-Baptiste

Lundi soir avait lieu la dernière réunion du premier semestre de l'année courante. A la suite de cette assemblée qui fut présidée par M. Victor Guilbert et à laquelle assistaient une trentaine de membres et les RR.PP. Oblats de la Maison du Sacré-Coeur, M. le Docteur G.-M. La Flèche, président du Cercle Molière et membre de notre Société, donna une très intéressante causerie sur la littérature canadienne-française. Le conférencier fit une synthèse de l'histoire de nos lettres qui fut pour ses auditeurs un véritable régal intellectuel. L'orateur eut aussi la bonne idée de nous lire quelques extraits de nos meilleurs auteurs. Le comité d'organisation, par la voie de son président, exprima au Dr. La Flèche toute la reconnaissance des membres de la Société pour leur avoir donné l'occasion d'entendre un résumé si bien fait et si agréablement exposé des cours de littérature canadienne-françaises qu'il a donnés, au cours de l'année, sous les auspices de notre Société, aux élèves des grades supérieurs de l'Ecole du Sacré-Coeur de Winnipeg.

"LA LIBERTE ET LE PATRIOTE"

est en vente A ST-BONIFACE et à WINNIPEG aux endroits suivants:

SAINT-BONIFACE, MAN.

- Académie St-Joseph.
- Collège de St-Boniface.
- Jean Constant, 309, avenue Cathédrale.
- Paris Lunch Bar, 218 Avenue Provencher.
- Pharmacie Préfontaine, 184, Avenue Provencher.
- Léo Prévost, 412, Avenue Taché.
- Restaurant Ritz, 127, Avenue Provencher.
- T. N. Legros, 466, avenue Taché.

WINNIPEG, MAN.

- Ecole du Sacré-Coeur, 814, Avenue Bannatyne.
- Gare du Canadien Pacifique.

Assemblée annuelle des "Oeuvres de guerre des Français de la Prairie"

Sous la présidence de Madame Robert Deprès, les *Oeuvres de guerre des Français de la Prairie* ont tenu leur assemblée annuelle dans la soirée du 14 juin, chez Mme E. Barreillé de Coubret qui, avec sa courtoisie coutumière, avait bien voulu mettre sa maison à leur disposition.

Environ 70 dames et jeunes filles étaient présentes.

La séance fut officiellement ouverte à 9 h. par la Présidente. Dans un bref et substantiel rapport, Mme Deprès sut heureusement résumer l'oeuvre accomplie. Depuis le 28 mars 1940, date de leur fondation, les Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie ont envoyé à la Légation de France à Ottawa:

1.—68 colis d'un poids de 1,400 livres;
2.—$842.05 en chèques.

Ces envois ont été mis à la disposition de S.A.R. Madame la Princesse Alice, Présidente du "Comité Anglo-Français d'assistance aux réfugiés Français en Angleterre". A ce sujet, Mme Deprès a bien voulu nous lire les lettres de remerciements de S.A.R. Mme la Princesse Alice, de la Légation de France à Ottawa, de la Révérende Mère Supérieure du Couvent Ste-Jeanne d'Arc, qui centralise les colis pour l'Angleterre, et de la Vicomtesse de La Panouse, qui s'occupe de distribuer en Angleterre les envois que S.A.R. Mme la Princesse Alice lui fait parvenir.

Mme Deprès a également donné des chiffres intéressants sur le travail du Comité et la manière dont fonctionnent nos services d'achat, de réception, de transformation et d'expédition. Au total, 2,700 vêtements ou articles ont été expédiés pendant l'exercice écoulé.

Mme Camajou, secrétaire, a ensuite lu son rapport.

En l'absence de Mme Bochard, trésorière, Mlle Klein a résumé le rapport financier du 28 mars 1940 au 31 mai 1941.

RECETTES

Dons reçus	$1,140.81
Soirée Cercle Molière (net)	66.68
Journée des beignes	97.58
Soirée et tirage (Jeunes Filles de France)	200.00
Bingo	77.30
Soirée par la paroisse de Lorette	127.15
Soirée par la paroisse de St-Brieux	150.00
	$1,859.52

DEPENSES

Achat laine et étoffes	$ 273.66
Frais d'envoi des colis par express	80.98
Envois d'argent à Ottawa pour l'oeuvre d'assistance aux réfugiés	842.05
Divers	66.58
	$1,263.27
Solde en caisse au 31 mai 1941	$596.25

Enfin, M. Bougearel, Consul de France, a tenu à joindre ses remerciements à ceux que Mme Deprès avait adressés aux dames et aux filles de l'ouvroir comme aux donateurs dont les envois généreux permettent aux Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie de maintenir leur effort.

Par ailleurs, M. le Consul a saisi cette occasion pour brosser un tableau d'ensemble de l'effort fait depuis le début de la guerre par les Français du Manitoba et de la Saskatchewan, avec le généreux appui des Canadiens de l'une comme de l'autre race:

1.—De septembre 1939 à avril 1940, le Consulat a reçu pour les mobilisés, réfugiés, etc., $510.00 d'une part, et de l'autre, 300 articles tricotés ou vêtements.
2.—Une somme de $1,798.00 offerte par 400 donateurs, a permis l'envoi, en mars-avril 1940, d'une ambulance sur le front français.
3.—Du 28 mars 1940 à aujourd'hui, les Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie ont réalisé l'effort financier et d'entr'aide mentionné plus haut.
4.—A ces dons doivent s'ajouter les envois de chèques et de vêtements qui ont été directement et spontanément adressés à S.A.R. la Princesse Alice ou à la Légation de France à Ottawa, pour le comité d'entr'aide aux réfugiés français en Angleterre, par les villages de St-Claude, St-Brieux, Notre-Dame-de-Lourdes, et par l'Alliance Française de Winnipeg, notamment. En fait, ce sont les Français du Manitoba et de la Saskatchewan qui arrivent en tête de l'effort d'entr'aide fait par l'élément français depuis le début de la guerre.

Tous les détails de l'organisation de la réunion avaient été laissés aux soins de Mme Talbot, Présidente du Comité de Réception. A elle comme à ses dévouées collaboratrices, nos félicitations les plus sincères. C'est en effet pour beaucoup à leur bel effort qu'est dû le succès de la soirée des Oeuvres de Guerre des Français de la Prairie.

Fête champêtre

Les Dames de la paroisse se préparent à recevoir tous les canadiens et leurs amis à une jolie fête champêtre qui sera donnée sur le terrain de l'école le jeudi 26 juin, avec divers amusements pour tous les âges.

Un souper sera servi dans la salle paroissiale de 5 h. 30 à 8 h. 30—à raison de 35 sous, enfants 25 sous.

Vous êtes tous bienvenus,

"Le Comité"

PETITES NOTES

M. et Mme Albert Blanchard sont revenus mercredi dernier d'un voyage en automobile dans la Saskatchewan. Ils ont visité Régina, Moose Jaw et Saskatoon.

• • •

On annonce les fiançailles de Mlle Marita Laflèche, fille unique de M. F.-R. Laflèche, de Headingly, avec M. Arthur Turley Garland, fils unique de M. et Mme Sidney Garland, de Charleswood. Le mariage aura lieu à la fin de juin.

• • •

Mlle Yvette Sala est revenue d'un voyage de trois semaines dans la province de Québec.

Un mémoire est préparé pour l'instruction des jumelles Dionne

CORBEIL. — Les gardiens des jumelles Dionne ont étudié longuement, dernièrement, le problème de l'éducation des célèbres fillettes maintenant âgées de 7 ans. Leur père Oliva Dionne s'est opposé à ce que des religieuses de L'Assomption prennent en main l'éducation des jumelles dans la maison qui fut construite pour Cécile, Emilie, Yvonne, Annette et Marie. Il voudrait voir réunis tous ses enfants sous le même toit et que la pouponnière serve seulement d'école pour les jumelles et de résidence pour les religieuses.

Rien n'a été décidé définitivement au sujet de l'enseignement de l'anglais aux jumelles Dionne. Leur père n'y est nullement opposé.

Voici les principaux articles qui ont été mis à l'étude et qui constituent un mémoire préparé par S. Exc. Mgr. C.-L. Nelligan, évêque de Pembroke, et M. H.-E. Amos, du Département de l'Education de l'Ontario.

Le mémoire comprend les articles suivants:

1.—L'emploi de deux religieuses de l'Assomption pour un terme de trois ans, avec l'approbation du ministère de l'Education.

2.—Le paiement des honoraires des religieuses fixé à $900 par année.

3.—Sur la demande du ministre de l'Education, la supérieure de la communauté changera l'une des religieuses choisies, ou même les deux.

4.—l'une des deux religieuses devra connaître parfaitement l'anglais, et l'autre le francais.

5.—l'une des religieuses devra pouvoir enseigner la musique et l'art du maintien.

6.—les deux institutrices devront avoir une expérience d'au moins trois années au cours primaire.

7.—l'âge des religieuses devrait varier entre 25 et 35 ans.

Programme officiel

8.—le programme des études et les méthodes d'enseignement devront suivre les règlements du ministère de l'Education.

9.—l'instruction religieuse n'appartient pas au ministère de l'Education mais à l'Eglise. Cette instruction sera donnée en dehors des heures régulières de classe.

10.—les deux religieuses prendront leur repas du midi à la pouponnière et occasionnellement celui du soir. Il appartiendra à la communauté de les loger et de voir à leur transport.

11.—chaque religieuse aura droit à deux semaines de vacances à fixer à l'amiable.

12.—une pièce appropriée devra être mise à la disposition des religieuses durant la journée.

13.—les deux institutrices entreront en fonction le 7 juillet ou au plus tard le 14.

RADIO-OUEST française

CBK, Watrous, Sask. (540 Kcs)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 18 au 25 juin

Toute identification horaire se rapporte toujours à la zone (heure des Montagnes).

Mercredi 18 juin
9 h. 15 matin: radio-journal.
1 h. 03 soir: récital, Esther Wayland, pianiste.
2 h. 30 soir: série "Un Homme et son Péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 20.
4 h. 45 soir: récital, Anna Malenfant, contralto.
7 h. soir: "Sérénade pour cordes", orchestre sous Jean Deslauriers. Soliste: Jeanne Desjardins, soprano.

Jeudi 19 juin
9 h. 15 matin: radio-journal.
1 h. 03 soir: récital, Juliette Beaudoin, mezzo-soprano.
2 h. 30 soir: allocution de l'honorable Edgar Rochette. — 50e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" et le 10e anniversaire de l'encyclique "Quadragesimo Anno".

Vendredi 20 juin
9 h. 15 matin: radio-journal.
2 h. 30 soir: série "Un Homme et son Péché", radio-roman de Claude-Henri Grignon, épisode 21.
5 h. 30 soir: "Concert champêtre", orchestre sous Eugène Chartier. Soliste: Nicolas Massue, ténor.

Samedi 21 juin
9 h. 15 matin: radio-journal.

Dimanche 22 juin
8 h. 30 matin: radio-journal.
8 h. 30 soir: série "Le théâtre classique", 8e émission: "Monsieur de Pourceaugnac" de Molière.

Lundi 23 juin:
9 h. 15 matin: radio-journal.
1 h. 03 soir: "Mademoiselle au piano".

Mardi 24 juin
9 h. 15 matin: radio-journal.
1 h. 03 soir: récital de Québec.
2 h. 30 soir: émission française de CBK.
4 h. 45 soir: récital, Lionel Daunais, baryton.

"Monsieur de Pourceaugnac" de Molière

Monsieur de Pourceaugnac, comédie-ballet en trois actes de Molière que le Théâtre classique de Radio-Canada donnera le dimanche 22 juin, évoque des souvenirs et des observations de l'auteur lors de ses séjours en province. Molière écrivit cette pièce pour la cour alors qu'elle était de passage à Chambord.

Monsieur de Pourceaugnac est un gentilhomme dont les attitudes, les poses, les ambitions sont tout à fait ridicules. Il vient à Paris en grand tra-la-la pour offrir sa main à la fille d'Oronte, Julie. Mais celle-ci a des goûts plus simples. Elle aime Eraste qui l'aime à son tour. Sbrigani, le valet d'Eraste, fort de son dévouement et pour son maître et pour Oronte entreprend de débarrasser la maison de M. de Pourceaugnac qu'il considère comme un intrus, comme un personnage encombrant, comme un intrigant. Il pousse l'audace jusqu'à faire venir deux médecins à qui il annonce que Pourceaugnac est un fou, un être dangereux. Les deux "aliénistes", dans une consultation qui est un véritable chef-d'oeuvre de comique, reconnaissent que le prétendant est en effet un fou dangereux, qu'il faut le traiter en conséquence. Ce n'est pas le seul tour que l'on joue au malheureux visiteur. Au fait, on persuade à Oronte que Pourceaugnac est déjà marié. Menacé d'être pendu pour bigamie et naturellement poussé à bout, de Pourceaugnac quitte la place. Et Julie pourra épouser Eraste.

La province moins soumise à l'étiquette que la ville où pourtant Molière a rencontré et étudié tant d'originaux lui offrait cependant un champ d'observation fort intéressant. Ce théâtre où il nous représente des provinciaux a plus de relief que les types parisiens, une matière plus abondante et plus facile à buriner dans un Georgibus et dans Pourceaugnac que dans un Chrysale ou dans un Tartuffe.

M. Jacques Auger dirigera.

Adaptation radiophonique de Jean Desprez.



PAUL DE MARKY

Pianiste de renom attaché à Radio-Canada. M. de Marky se fera entendre sur tout le réseau de Radio-Canada, le vendredi 26 juin, à 6 h. 30 du soir (heure centrale).

Disette d'essence au Canada

OTTAWA — L'essence devient de plus en plus rare et tout indique que le Canada est bel et bien menacé d'une disette d'essence. Aussi prévoit-on une réglementation prochaine qui réservera l'essence pour les besoins de guerre, quand les circonstances l'exigeront. Les provinces où la pénurie d'essence promet de se faire sentir, sont les Maritimes, Québec, l'Ontario et la Colombie-britannique.

Il n'y a pas de disette d'essence en perspective dans les Prairies à cause de la production des puits de la Vallée de Turner en Alberta. On sait que le contrôleur du pétrole, M. Georges-T. Cottrelle, de Toronto, a laissé entendre récemment qu'on prévoyait une pénurie de gazoline dans certaines parties du pays.

On présume maintenant que l'on tentera de réglementer la consommation de l'essence de la même manière qu'aux Etats-Unis, où l'on interdirait la vente de la gazoline le dimanche. La disette d'essence au Canada résultera de la pénurie de navires citernes pour transporter le pétrole en notre pays. On remédiera à la chose par la construction d'une "pipeline" de Portland, Maine, à Montréal. On espère terminer l'installation de cette conduite pour octobre ou novembre.

